

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 9 mars 2023

Délibération n°2023-02 portant approbation du compte financier 2022

- Vu** le code de l'éducation notamment ses articles R.719-10 à R.719-104 ;
- Vu** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique notamment ses articles 202, 210 à 214 ;
- Vu** le décret n°2013-1140 du 9 décembre modifié 2013 relatif à l'École normale supérieure ;
- Vu** le règlement intérieur de l'École normale supérieure ;
- Vu** le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2022 ;
- Vu** l'avis du recteur de région académique, chancelier des universités,

Article 1 :

Le conseil d'administration approuve les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 1 705 ETPT sur plafond établissement dont 1 309 ETPT sous plafond État,
- 138 493 656 € d'autorisations d'engagement,
- 128 270 593 € de crédits de paiement,
- 133 282 311 € de recettes,
- 5 011 718 € de solde budgétaire excédentaire.

Article 2 :

Le conseil d'administration approuve les éléments d'exécution comptable suivants :

- +3 225 172 € de variation de trésorerie,
- -3 074 958 € de résultat patrimonial déficitaire,
- + 2 614 546 € de capacité d'autofinancement,
- +388 515 € d'apport au fonds de roulement.

Article 3 :

Le conseil d'administration décide d'apurer le résultat déficitaire 2022 par les réserves de l'établissement.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont joints à la présente délibération.

Article 4 :

Compte tenu du caractère conjoncturel du déficit, le conseil d'administration approuve les mesures prises par l'établissement concernant l'inventaire en cours de réalisation et la revue des contrats de recherche. Celles-ci constituent les conditions d'un retour à l'équilibre de l'établissement pour l'exercice 2023, nonobstant le surcoût énergétique.

Nombre de membres votants : 24

Pour : 22

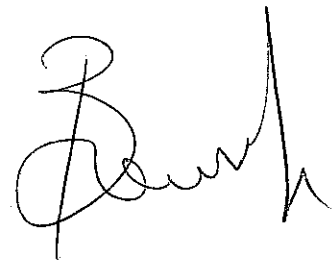
Contre : 0

Abstention(s) : 2

Fait à Paris, le 9 mars 2023

La Présidente du conseil d'administration

Anne BOUVEROT



ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

2022

R a p p o r t d e g e s t i o n a u
C o m p t e f i n a n c i e r

SOMMAIRE

Introduction

1 - Les données issues de la comptabilité budgétaire

1.1 Les recettes budgétaires

1.1.1 Recettes globalisées

1.2.2 Recettes fléchées

1.2 Dépenses budgétaires

1.1.1.1 Dépenses de personnel

1.1.1.2 Dépenses de fonctionnement

1.1.1.3 Dépenses d'investissement

1.3 Solde budgétaire – variation de trésorerie

1.1.4. Résultat budgétaire

1.1.5. Variation de trésorerie et opérations en comptes de tiers

2 - Les données issues de la comptabilité générale

2.1 Résultat de l'exercice et principaux agrégats

2.1.1. Résultat comptable

2.1.2. Capacité d'autofinancement

2.1.3. Fonds de roulement

2.2 Produits de fonctionnement

2.3. Charges de fonctionnement

2.4. Immobilisations de l'établissement et financement de l'actif

Conclusion

3 - Focus

Focus 1 : évolution de la masse salariale entre 2021 et 2022

Focus 2 : recettes de l'hébergement étudiants en 2022

Focus 3 : activité restauration en 2022

Focus 4 : bilan financier inscriptions rentrée 2022/23

Focus 5 : les projets immobiliers

Focus 6 : les restes à payer

Introduction

Le présent rapport de gestion de l'École s'efforce d'analyser « sur un temps long » sa situation financière.

L'année 2022 est caractérisée à la fois par des tendances structurelles dessinées peu à peu et par des éléments conjoncturels, dont évidemment la pandémie et ses divers effets non encore achevés, ainsi que des charges extérieures dont l'augmentation du point d'indice, les mesures de revalorisation « bas salaires », les contraintes sur les contrats-doctoraux spécifiques normaliens (CDSN) et le glissement vieillesse technicité (GVT).

En terme de maîtrise des risques, les travaux de renforcement du contrôle interne comptable se sont poursuivis, pour répondre aux exigences de la certification des comptes, en particulier s'agissant de processus prioritaires comme le processus « opération de recettes pluriannuelles de recherche » et le processus « paie ».

De plus, dans la continuité des actions de fiabilisation de l'actif, un travail important sur l'inventaire a débuté lors du dernier trimestre 2022. Ces actions contribuent ainsi à la démarche du contrôle interne et financier permettant de fiabiliser les prévisions et de l'exécution budgétaire et comptable de l'École sur les années à venir.

L'année 2022 a également été marquée par la préparation du déploiement d'un nouvel outil de gestion financière et comptable SIFAC. La mise en œuvre de cette application informatique et les travaux entrepris devront être poursuivis sur 2023 notamment pour le suivi et les restitutions comptables comme budgétaires.

1 - Les données issues de la comptabilité budgétaire

1.1 Recettes budgétaires

L'article 205 du décret du 7 novembre 2012 dit « GBCP » limite les recettes budgétaires aux recettes encaissées durant un exercice donné, excluant ainsi les opérations d'ordre (reprises d'amortissement, produits de cessions d'actifs). En revanche les avances de trésorerie pour des projets pluriannuels y sont intégrées.

Le tableau d'exécution des recettes 2022 montre un niveau des recettes de l'établissement très satisfaisant, tant au regard de la tendance qu'au regard de la prévision. Les recettes exécutées 2022 représentent ainsi un montant de 133,3 M€.

Recettes budgétaires 2022					
Compte financier 2021	Budget rectificatif N°2 de 2022	Exécution au 31/12/2022	Nature de la recette	Taux de réalisation	Variation 2021
105 042 905	106 694 925	106 045 337	Recettes globalisées	99%	1 002 432
91 028 007	92 052 108	92 121 587	Subvention pour charges de service public	100%	1 093 580
31 000	22 500	22 500	Autres financements de l'Etat	100%	-8 500
146 440	130 000	129 957	Fiscalité affectée	100%	-16 483
4 337 667	5 576 706	5 636 330	Autres financements publics	101%	1 298 663
9 499 792	8 913 611	8 134 963	Recettes propres	91%	-1 364 829
24 307 965	25 993 142	27 236 974	Recettes fléchées	105%	2 929 009
2 752 683	1 687 860	6 490 000	Financements de l'Etat fléchés	385%	3 737 317
16 600 404	20 785 382	14 906 016	Autres financements publics fléchés	72%	-1 694 388
4 954 878	3 519 900	5 840 958	Recettes propres fléchées	166%	886 080
129 350 870	132 688 067	133 282 311	TOTAL DES RECETTES	100%	3 931 441

Les recettes augmentent de manière significative par rapport à 2021 (+3,9 M€), soit un niveau comparable aux évolutions des exercices précédents (depuis 2017), où les recettes ont augmenté de manière continue dans une fourchette comprise entre +4 M€ et +6 M€ par an. Le niveau d'exécution est excellent (100,4%), au regard des prévisions arrêtées en juillet 2022. Ce bon résultat est d'autant plus à souligner qu'il est réalisé dans un calendrier budgétaire de clôture, contraint par la bascule à SIFAC et compliquant, voire empêchant le dénouement de certains encaissements reçus seulement en décembre 2022.

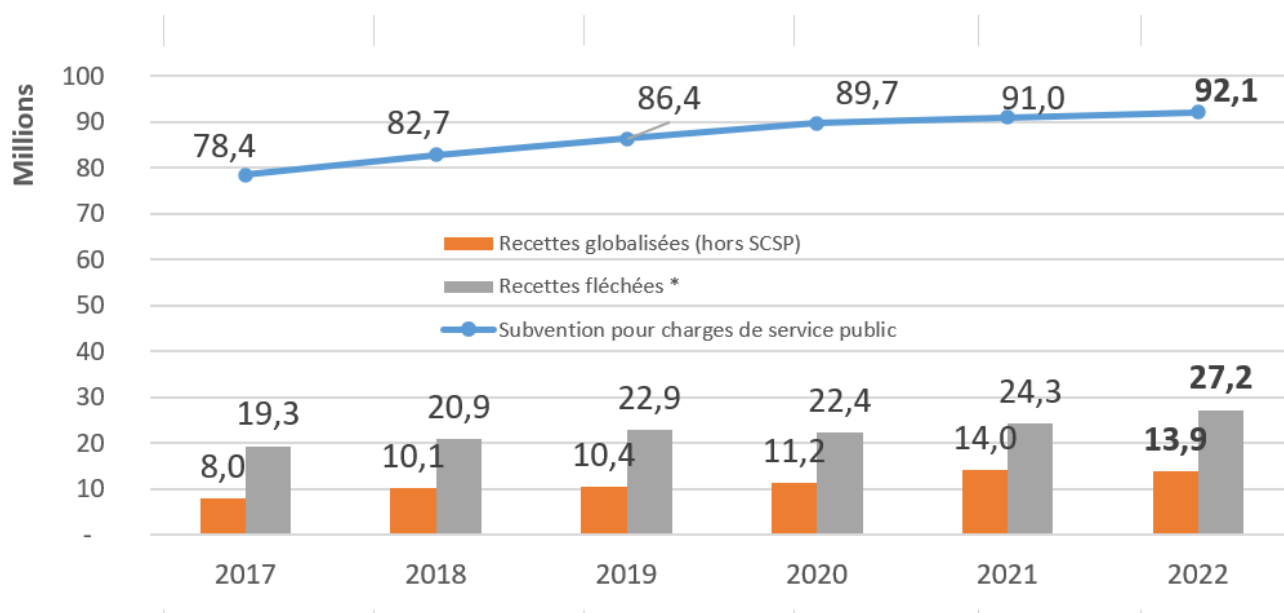
Cette hausse est répartie entre les recettes globalisées (+1 M€) et les recettes fléchées (+2,9 M€), détaillées ci-dessous. Il convient de relever le très bon taux sur les recettes globalisées¹ (>99%) et l'amélioration significative du taux d'exécution sur les recettes fléchées² (105%).

L'observation des recettes sur un temps long, présenté dans le graphique ci-dessous, donne des informations quant à la progression très significative des recettes de l'établissement : +26% depuis 2017. Cette progression concerne tant la subvention pour charges de service public (SCSP : +17%), que les ressources propres globalisées

¹ Recettes (ou dépenses) globalisées : activités générales de l'établissement.

² Recettes (ou dépenses) fléchées : activités liées aux contrats de recherche, au mécénat ou au contrat de plan État Région.

(+74%) ou les recettes fléchées (+41%). Entre 2021 et 2022, la progression concerne les recettes fléchées, ainsi que la subvention pour charges de services public (SCSP). Les recettes globalisées (hors SCSP) se maintiennent globalement au même niveau.



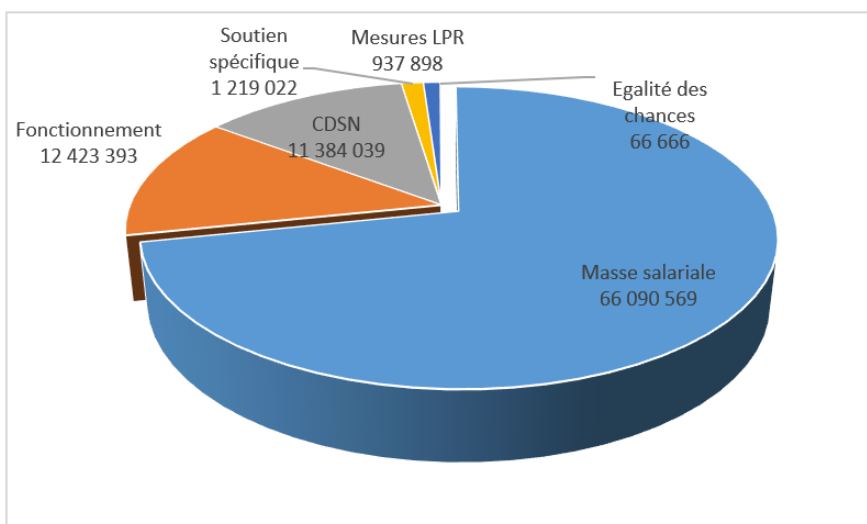
1.1.1. Les recettes globalisées

Elles représentent un montant de 106 M€ (contre 105 M€ en 2021 et 101 M€ en 2020), en hausse de 1 M€, soit 25% de l'augmentation des recettes (+1 M€ sur +3,9 M€). Cette évolution est due à l'augmentation de la SCSP de +1,1 M€. Sur les autres recettes, l'augmentation des recettes sur financement public de +1,3 M€ est compensée par une baisse des recettes propres de -1,4 M€.

Le taux d'exécution de 99% est inférieur à celui de 2021 (102%). Il représente une exécution de 0,6 M€ inférieure à la prévision. Il convient de souligner que le taux est excellent (>99%) depuis six exercices consécutifs.

Les recettes globalisées peuvent être analysées par nature et par origine de financement :

- **La subvention pour charges de service public** : La SCSP s'établit à 92,1 M€ en hausse de 1,1 M€. Cette hausse concerne principalement les différentes mesures LPR pour 486 K€, ainsi que les mesures bas salaire pour 407 K€. L'aide de 1,2 M€ versée en 2021 au titre des mesures Covid (soutien trajectoire financière et prolongation de contrat) a été reconduite en 2022, mais sous la forme de soutien au surcoût énergétique (700 K€) et à la compensation du reste à charge pour les concours (500 K€). Pour mémoire, le ministère n'a pas financé en 2022 la hausse du point d'indice, a partiellement financé les mesures bas salaire (341 K€ pour les élèves, pour un coût estimé à 862 K€) et des discussions



sont toujours en cours concernant la revalorisation des contrats doctoraux spécifiques normaliens (CDSN) qui n'ont pas donné lieu à des financements correspondants (+39 K€ entre 2021 et 2022 pour 411 contrats doctoraux)³.

➤ La fiscalité affectée et les autres financements de l'Etat :

Le montant de 130 K€ au titre de la fiscalité affectée correspond à la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) perçue via le CROUS en fonction du nombre d'étudiants inscrits. Le montant est comparable à celui de 2021. Ainsi, 34 € par étudiant sont reversés à PSL pour financer les quatre services mutualisés supports en charge de la vie étudiante (Santé, Sport, Welcome Desk et Logement). Il est à souligner que désormais⁴ le premier versement de la CVEC pour l'année universitaire 2022/23 interviendra en janvier 2023 et non plus en décembre 2022.

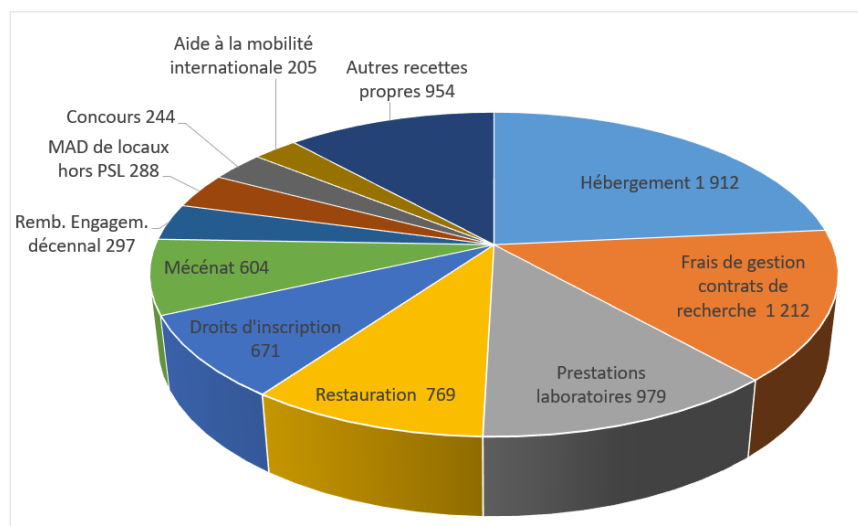
➤ Les autres financements publics :

Ces recettes ont été encaissées à hauteur de 5,6 M€ soit une hausse de +1,3 M€ par rapport à 2021, pour une exécution de 101%. Cette évolution s'explique principalement par l'évolution du préciput ANR (+880 K€) et par le surcoût d'infrastructure versé par le CNRS (+606 K€), qui était en diminution l'année précédente.

➤ Les recettes propres :

Les ressources propres ont été réalisées à hauteur de 8,1 M€ soit une baisse de -1,4 M€ par rapport à 2021, pour une exécution de 91%. Deux facteurs expliquent majoritairement cette évolution : les recettes de mécénat sont en diminution de -807 K€ en raison d'un transfert progressif vers les recettes fléchées afin de suivre les recommandations des commissaires aux comptes, -607 K€ sur les recettes de mise à disposition de locaux (hors PSL), en raison principalement de recettes exceptionnelles perçues en 2021.

Les autres variations se compensent entre elles. Les hausses de recettes concernent le restaurant (+217 K€), les subventions pour aides à la mobilité internationales (+175 K€) et les prestations de laboratoires (+133 K€). Les baisses de recettes se situent au



³ Pour mémoire, il est rappelé que la rémunération des doctorants, pour les contrats conclus à compter du 1^{er} septembre 2021, a été augmentée par arrêté du 11 octobre 2021 modifiant l'arrêté du 29 août 2016 en application des dispositions de la Loi n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 (dite LPR). Pour autant, le financement complémentaire de ce ministère n'a pas été intégré à la subvention pour charge de service public de 2021 et son niveau n'a été précisé qu'en cours d'année 2022 avant son inscription à la notification définitive.

⁴ La circulaire DGESIP du 29/9/2022, dont les annonces ont été reprises dans le décret n°2022-1509 du 1er décembre 2022 et intégrées au deuxième alinéa du III de l'article D. 841-6 du code de l'éducation, prévoit que la recette CVEC de l'année universitaire correspondante se fera une même année universitaire.

niveau des indemnités assurances (-265 K€), les mises à disposition de personnel (-164 K€), le remboursement de l'engagement décennal (-161 K€).

Afin de compléter la vision sur les ressources propres de l'École (autres financements publics et ressources propres), le tableau ci-joint présente leurs variations entre 2021 et 2022 sur la quinzaine de postes de recettes les plus significatifs.

Recettes globalisées			
Ressources Propres	2021	2022	Variation
Contrats doctoraux PSL	2 156 438	2 058 130	-98 308
Hébergement	1 904 042	1 911 525	7 483
Préciput ANR	949 465	1 829 852	880 387
Frais de gestion sur contrats de recherche	1 290 332	1 211 779	-78 553
Prestations laboratoires	845 842	979 154	133 313
CNRS Part F_surcoût d'infrastructure	224 732	830 593	605 860
Restauration	552 868	769 485	216 617
Droits d'inscription	671 559	670 705	-855
Mécénat	1 411 038	604 120	-806 918
CDSN entrants	445 443	435 249	-10 194
Remboursement engagement décennal	458 107	297 296	-160 812
Mises à disposition de locaux hors PSL	906 763	288 191	-618 572
Participation concours ENS	273 606	244 485	-29 121
Subvention d'aides à la mobilité internationale	29 468	204 683	175 215
Mise à disposition sortante de personnel	334 758	171 241	-163 517
Mises à disposition de locaux PSL	128 459	109 421	-19 038
Indemnités (contentieux , assurance...)	264 928	317	-264 611
<i>Autres ressources propres</i>	<i>1 167 052</i>	<i>1 307 525</i>	<i>140 473</i>
Total Ressources propres	14 014 898	13 923 751	-91 147

1.1.2. Les recettes sur opérations fléchées

Les recettes fléchées s'établissent à 27,2 M€, soit une hausse de +2,9 M€ par rapport à l'exécution 2021. Elle s'explique par le versement exceptionnel de la part État du CPER⁵ par le rectorat (6,47 M€ soit +3,8 M€ par rapport à 2021) et d'une diminution de -0,8 M€ sur les contrats de recherche.

La prévision de recettes est dépassée de 650 K€, entraînant un taux d'exécution exceptionnel de 105%, contre un taux proche de 80% les années précédentes.

Il convient de relever la bonne exécution des contrats de recherche, dont le taux d'exécution est satisfaisant : il atteint 90%, alors qu'il s'établissait généralement autour de 75%, soit une hausse significative.

Les recettes fléchées présentent une grande diversité de sources de financement, leur évolution est souvent multifactorielle et est fortement liée au rythme de la vie des contrats de recherche.

Les recettes des contrats de recherche se concentrent quasi-exclusivement sur les natures de recettes « autres financements publics » et « recettes propres fléchées ». L'analyse par origine explique les variations conduisant à cette diminution de -0,8 M€. Ainsi, les recettes ANR hors investissement d'avenir diminuent de

⁵ CPER : Contrat de plan État Région.

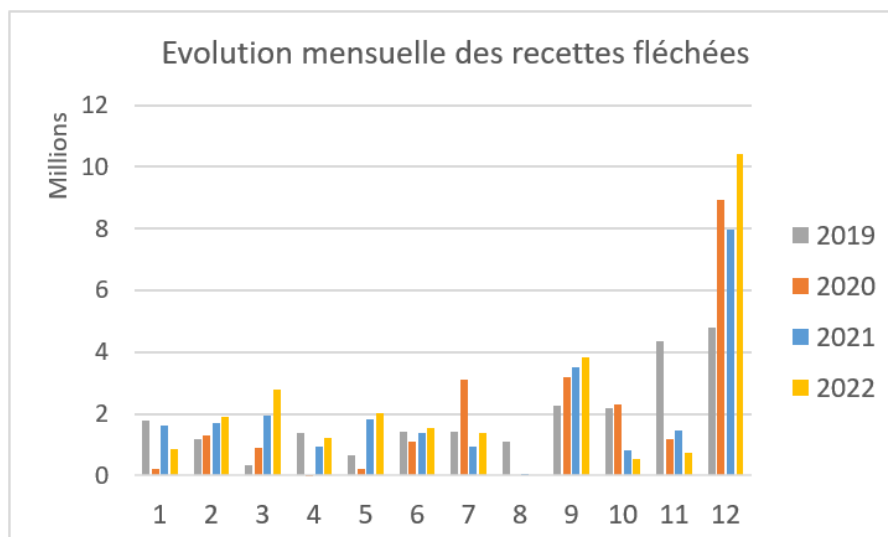
-0,5 M€, tandis que les financements des programmes ANR Investissement d'avenir diminuent de -0,6 M€⁶. L'avancement de la clôture de gestion dès novembre 2022, soit un mois en avance, a un impact notamment sur les justifications. La dynamique de l'École reste forte avec un excellent niveau de résultats aux diverses campagnes d'appels à projet ANR et un niveau élevé d'implication de l'École dans les projets relevant du PIA gérés par PSL.

Par ailleurs, trois hausses significatives sont constatées : +0,7 M€ pour les financements de la Région Île-de-France (DIM et SESAME⁷), +0,6 M€ concernant les financements de fondations (dont le transfert en provenance des recettes globalisées) et +0,5 M€ sur les contrats et prestation de recherche hors ANR.

Les financements de l'UE sont en légère baisse de -0,3 M€, ce qui est encourageant car ce sont des financements cycliques sur des périodes de 18 mois, or, nous avons jusqu'à présent des variations de plusieurs millions selon les exercices. La capacité de l'École à obtenir des financements sur projets européens demeure élevée avec un lissage des recettes perçues par exercice (15 contrats ayant perçus des recettes en 2020, contre 28 en 2021 puis 26 en 2022).

Enfin, nous avons une baisse significative sur les contrats de recherche financés par des subventions (-1,2 M€), dont 58 ont perçu des recettes en 2022.

Enfin, et comme l'exercice l'année précédente, l'exercice de prévision des recettes fléchées est peu aisé en raison de facteurs là-aussi variés (degré important d'incertitudes en fonction des dispositions conventionnelles, de l'avancement scientifique du contrat, des financeurs engagés, ...), et notamment la caractéristique du calendrier annuel des versements auquel nous sommes soumis depuis 2020 comme le montre le graphique ci-contre.



38% de nos recettes ont été versées sur le seul mois de décembre (40% en 2020), dont 8,2 M€ dans les 15 derniers jours de décembre 2022 (6,7 M€ en 2021). Et encore, la clôture anticipée liée à la bascule SIFAC a empêché la régularisation budgétaire d'encaissements fléchés, constatés en décembre mais non prévus au budget 2022.

1.2 Dépenses budgétaires

L'article 180 du décret précité GBCP précise que :

⁶ Une fois retraité les 1,6 M€ du LABEX Mémolife en ANR PIA à la place de contrat et prestation de recherche.

⁷ SESAME : financement d'équipements et de plateformes scientifiques et technologiques.

- « les autorisations d'engagement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées pendant l'exercice, les paiements afférents pouvant intervenir les années ultérieures » ;
- « les crédits de paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être ordonnancées ou payées pendant l'exercice ».

Les tableaux suivants reprennent ainsi la partie « dépenses » du tableau des autorisations budgétaires et mettent en évidence l'exécution des différentes enveloppes en détaillant les principales composantes. Les opérations fléchées sont celles pour lesquelles des codes « opérations » ont été créés.

Elles font apparaître un niveau total de 138,5 M€ en autorisations d'engagement (AE) et de 128,3 M€ en crédits de paiement (CP), soit un taux de consommation globalement satisfaisant de 91 % en AE, en retrait de 1% par rapport à 2021, et presque satisfaisant en CP 88,5 % (légèrement inférieur à 90%), en retrait de 3,5% par rapport à 2021.

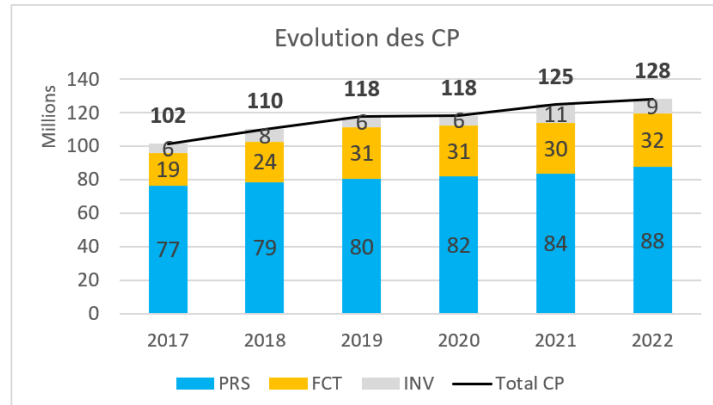
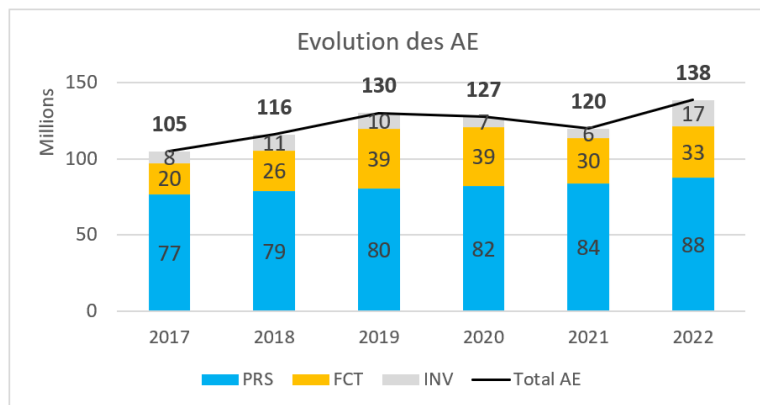
Dépenses										
	Compte financier 2021		Budget rectificatif n°2 2022		Exécution au 31/12/2022		Taux de réalisation		Variation par rapport à 2021	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	83 748 239	83 744 989	91 443 917	91 443 917	87 642 110	87 638 140	96%	96%	3 893 871	3 893 151
<i>dont globalisé</i>	72 768 911	72 765 661	77 386 541	77 386 541	75 053 794	75 049 825	97%	97%	2 284 884	2 284 164
<i>dont fléché</i>	10 979 328	10 979 328	14 057 376	14 057 376	12 588 316	12 588 316	90%	90%	1 608 987	1 608 987
Fonctionnement	29 620 976	30 102 719	40 079 900	38 604 468	33 378 261	31 815 265	83%	82%	3 757 284	1 712 546
<i>dont globalisé (hors CDSN)</i>	15 509 675	14 562 497	20 253 749	18 762 597	18 528 623	16 566 641	91%	88%	3 018 948	2 004 144
<i>dont CDSN (subventions)</i>	8 454 320	10 661 523	10 200 000	9 930 000	7 690 864	8 267 999	75%	83%	-763 456	-2 393 524
<i>dont fléché</i>	5 656 981	4 878 698	9 626 151	9 911 872	7 158 774	6 980 625	74%	70%	1 501 793	2 101 926
Investissement	6 402 715	11 222 397	20 881 974	14 867 679	17 473 286	8 817 188	84%	59%	11 070 570	-2 405 209
<i>dont globalisé</i>	3 491 814	2 717 110	6 492 787	5 074 484	5 108 899	2 964 848	79%	58%	1 617 085	247 738
<i>dont fléché (hors CPER)</i>	2 882 298	2 968 190	11 638 026	6 022 715	9 058 485	3 066 914	78%	51%	6 176 188	98 723
<i>dont CPER Lhomond et IBENS</i>	28 603	5 537 096	2 751 161	3 770 481	3 305 901	2 785 426	120%	74%	3 277 298	-2 751 671
TOTAL DES DÉPENSES	119 771 930	125 070 105	152 405 791	144 916 065	138 493 656	128 270 593	91%	89%	18 721 726	3 200 488
<i>dont globalisé hors CDSN</i>	91 770 400	90 045 268	104 133 076	101 223 621	98 691 317	94 581 314	95%	93%	6 920 916	4 536 046
<i>dont globalisé CDSN</i>	8 454 320	10 661 523	10 200 000	9 930 000	7 690 864	8 267 999	75%	83%	-763 456	-2 393 524
<i>dont fléché (contrats de recherche)</i>	19 518 607	18 826 217	35 321 554	29 991 963	28 805 574	22 635 854	82%	75%	9 286 968	3 809 637
<i>dont fléché CPER</i>	28 603	5 537 096	2 751 161	3 770 481	3 305 901	2 785 426	120%	74%	3 277 298	-2 751 671

L'exécution 2022 apparaît en hausse importante sur les AE (+18,7 M€, soit +16%), et plus mesurée sur les CP (+3,2 M€ soit +3%). La hausse des AE résulte de l'évolution très importante des dépenses d'investissement (+11,1 M€), ainsi que les dépenses de personnel (+3,9 M€) et les dépenses de fonctionnement (+3,8 M€). Seules les subventions versées aux établissements au titre des contrats doctoraux spécifiques normaliens (CDSN) présentent une baisse de -0,8 M€.

La hausse des CP de +3,2 M€ provient majoritairement des dépenses de personnels (+3,9 M€), la hausse des dépenses de fonctionnement (+1,7 M€) est contenue en raison de la baisse importante des CDSN (-2,4 M€), tandis que les dépenses d'investissement sont en baisse de -2,4 M€ en raison de l'évolution à la baisse des dépenses pour les travaux du CPER Lhomond. On soulignera cependant que ce constat pourrait être aisément pondéré dans la mesure où un versement supplémentaire de 1,24 M€ prévu au budget 2022, n'a finalement été effectué pour des contraintes de gestion, notamment liées à la bascule SIFAC, que le 5 janvier 2023.

Sur un temps long, l'évolution des dépenses est importante, à l'instar de celle constatée sur les recettes (+26% depuis 2017) : +32% sur les AE et +26% pour les CP, dont +14% pour les dépenses de personnel (depuis 2017).

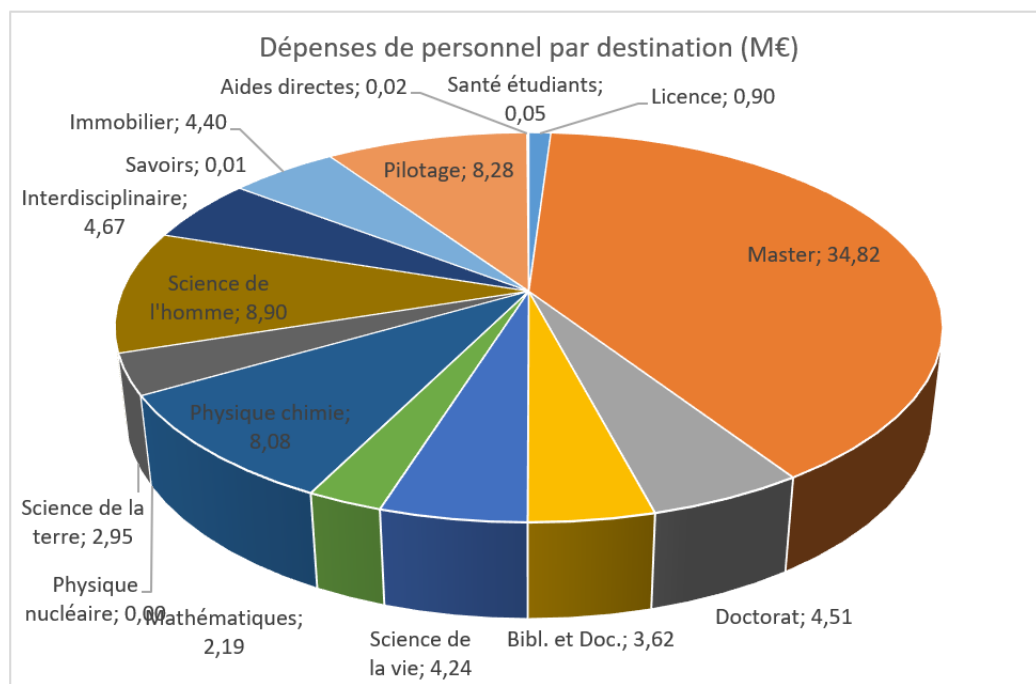
Les évolutions des dépenses par nature sont détaillées ci-dessous :



1.2.1. Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel représentent en 2022 87,6 M€ en AE et CP, soit un taux d'exécution de 95,8%, en retrait par rapport aux deux exercices précédents (96,7 % en 2021 et 96,2% en 2020), équivalent à celui de 2019. Le montant des dépenses progresse de +3,9 M€ (+4,6%), pour +5 équivalents temps plein travaillés (ETPT). Cette évolution résulte d'une hausse de +2,3 M€ sur les dépenses globalisées (+3,1%) et d'une forte augmentation de 1,6 M€ sur les crédits fléchés (+15%), pour +13,6 ETPT. Le « focus 1 - évolution de la masse salariale entre 2021 et 2022 », annexé à ce document, décrit précisément l'origine de ces évolutions qui bénéficient principalement aux personnels permanents (effet des repyramidages et du RIPEC), aux élèves, à la hausse des effectifs des contrats doctoraux et des personnels sur les contrats de recherche.

Le tableau 3, repris dans le graphique ci-contre présente la répartition des dépenses par destination dites LOLF⁸. On relèvera la part du coût des dépenses de personnel afférentes à la formation master au sens large, incluant le DENS⁹, (à hauteur de 34,8 M€), en raison de l'impact de la masse salariale des élèves, en hausse de +1,1 M€. L'action Doctorat présente une hausse de +0,6 M€, en raison des évolutions précitées liées aux



recrutements. Les fonctions d'appui sont stables : le pilotage et l'immobilier présentent des dépenses en hausse de 0,1 M€. Ce sont les dépenses relatives aux actions de recherche (sciences de la vie, mathématiques, physique-chimie, sciences de la terre, sciences de l'homme et interdisciplinaire) qui bénéficient de la plus forte augmentation avec +2,3 M€.

⁸ LOLF : loi organique relative aux lois de finances.

⁹ Diplôme de l'École normale supérieure

Le taux d'exécution est de 97% en 2022 pour les crédits globalisés, en baisse de -1,2% par rapport à 2021, notamment au regard de la difficulté de recrutement des personnels BIATSS (cf. *infra focus 1 - évolution de la masse salariale*). Par contre, il continue sa progression sur les crédits fléchés, ainsi portés à 89,6% en 2022 (87,7% en 2021 et 82,5% en 2019) mais présente encore des marges de progression sur ce dernier périmètre.

1.2.2. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement étaient en 2022 de 33,4 M€ en AE et 31,8 M€ en CP, soit 83 % de consommation en AE (en retrait de 2% par rapport à 2021) et 83 % en CP (en retrait de 7% par rapport à 2021). Le solde de crédits non utilisés est important : 6,7 M€ en AE comme en CP. Ce montant important de crédits non utilisés, côté AE, provient assurément, mais en partie, de l'arrêt des engagements juridiques au 1^{er} décembre 2022, afin de sécuriser la bascule vers le nouveau logiciel SIFAC (sphère financière). Cela a entraîné, de fait, une moindre consommation de CP et un retour à un niveau de crédits non consommés équivalent en volume à celui des exercices 2018 à 2020.

Le niveau global de dépenses de fonctionnement présente une hausse importante des AE de +3,8 M€ (+13%) par rapport à 2021 : +3,0 M€ sur les dépenses globalisées hors CDSN (+19%), compensées par une baisse significative sur les CDSN de -0,8 M€ en raison notamment de l'imprécision du ministère sur le montant du financement des CDSN attribués aux ENS. Cela a entraîné un retard dans le conventionnement avec les établissements, et donc une sous-consommation des crédits en AE comme en CP. De plus, nous constatons une hausse de +1,5 M€ sur les contrats de recherche (+27%).

L'augmentation des AE sur les crédits globalisés est portée majoritairement par les services de la direction générale des services qui représentent 70% des dépenses. Sur une hausse de +3,0 M€ (+19%), ils représentent une augmentation de +2,4 M€ (+22%). L'essentiel de cette évolution concerne quatre services : le SRH (+0,8 M€, en raison des mises à disposition et des dépenses d'allocations de retour à l'emploi), la logistique (+0,4 M€, dont la moitié pour des hausses de dépenses sur les marchés ménages et déchets), le patrimoine (+0,4 M€, dépenses de maintenance) ou le restaurant (+0,2 M€ en raison de la hausse de la fréquentation et de celle des denrées alimentaires¹⁰).

L'augmentation des AE fléchées de +1,5 M€ concerne principalement le Pole Ressources Lettres (+0,8 M€, DIM¹¹ ISLAM et EUR¹² Translitterae) ainsi que le département de Biologie (LABEX Mémolife) et le DEC (ERC Consolidator Grant Metaware).

Les CP présentent globalement une hausse moindre avec +1,7 M€ (+6%). Si les dépenses globalisées hors CDSN suivent l'évolution des AE avec +2,0 M€, les dépenses liées aux CDSN présentent un recul important de -2,4 M€. Sur les dépenses fléchées, la hausse est très importante à +2,1 M€ (+43%).

L'augmentation des CP globalisés de +2,0 M€ (+14%) concerne les services de la direction générale des services (DGS) pour +1,1 M€ (+11%), qui représentent 66% de l'ensemble des CP. Nous retrouvons ici l'impact des hausses de dépenses pour le SRH (+0,5 M€) ainsi que le restaurant (+0,2 M€), auquel s'ajoute le CRI (0,3 M€, notamment en raison des dépenses pour les applications – achat et formations - et dans une moindre mesure des équipements réseaux).

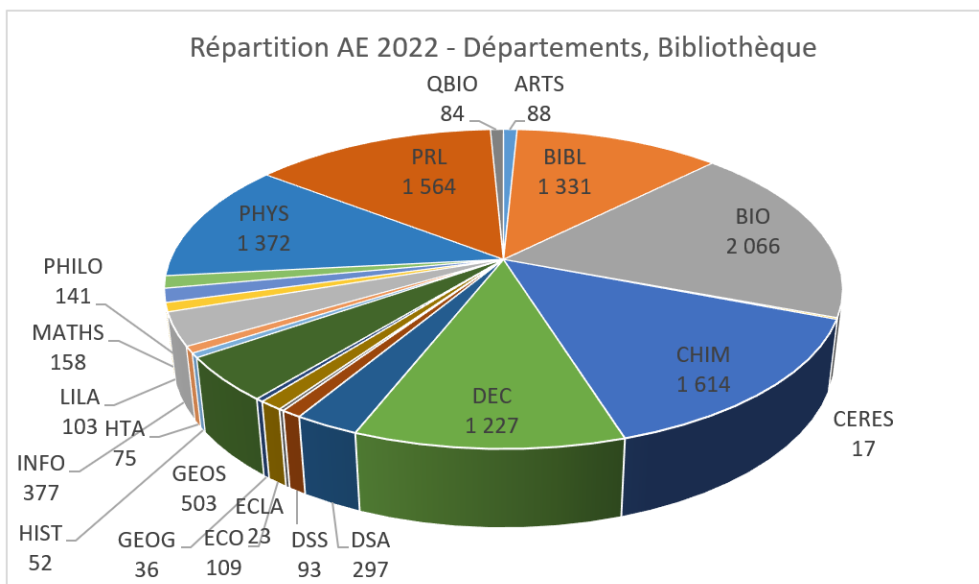
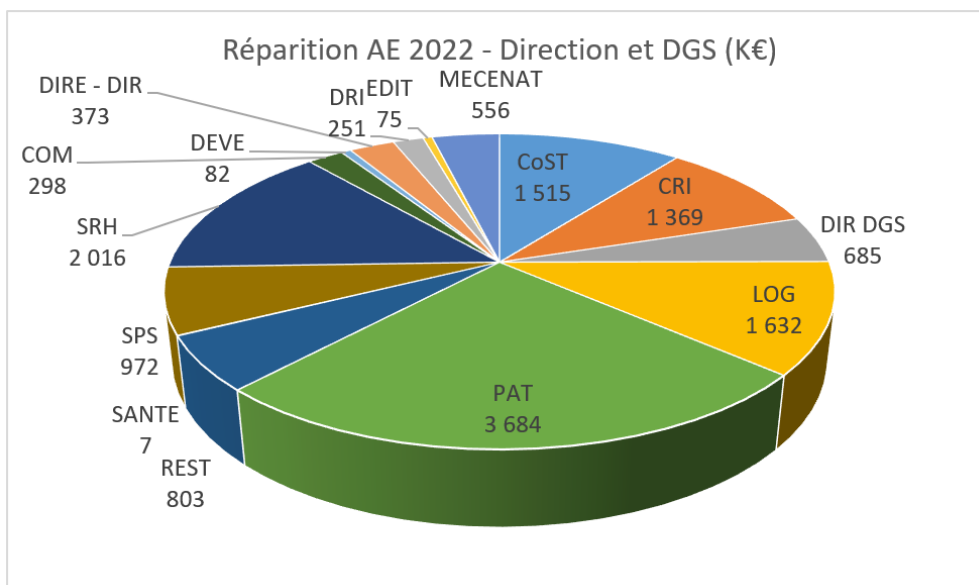
La hausse des CP fléchés de +2,1 M€ concerne majoritairement le département de chimie (+0,7 M€, DIM Respire notamment), le PRL (+0,7 M€, dont le DIM ISLAM et l'EUR Translitterae), ainsi que le département de biologie (+0,5 M€, LABEX Mémolife).

¹⁰ Cf. focus restaurant annexé au présent document.

¹¹ DIM : Domaine d'Intérêt Majeur financé par la Région Île-de-France.

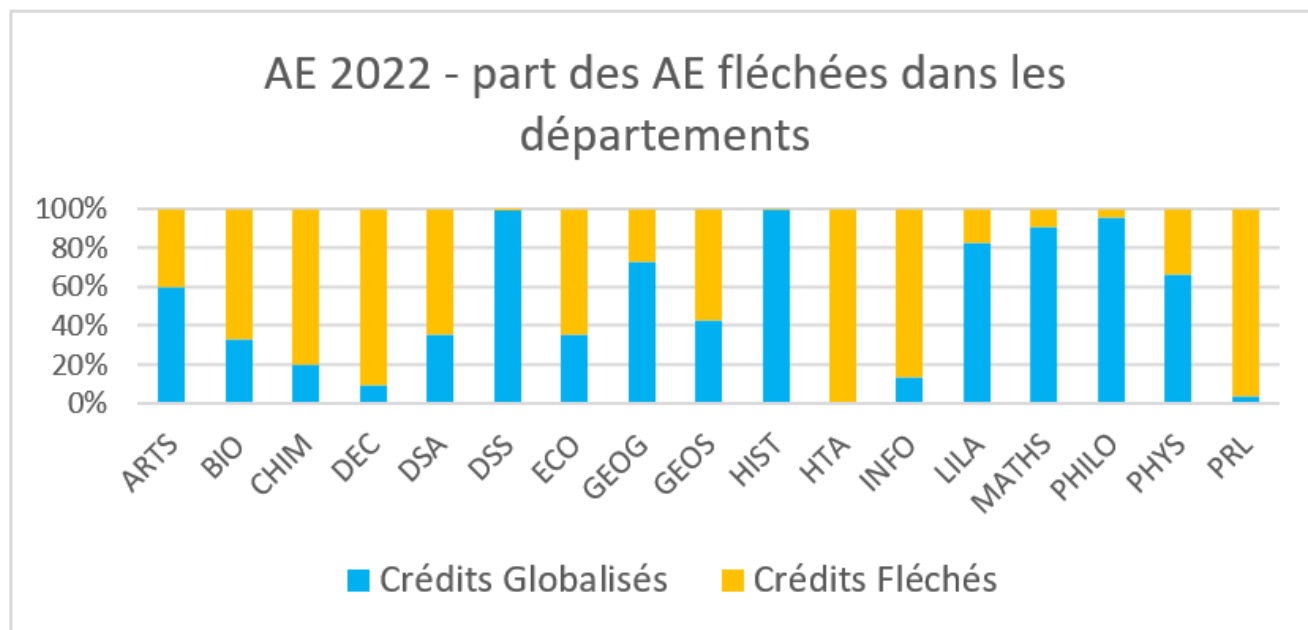
¹² EUR : Ecole Universitaire de Recherche.

Sur un total de 33,4 M€ en AE, il nous a semblé intéressant de présenter la répartition des dépenses sur un périmètre direction et direction générale des services (14,3 M€), puis sur un périmètre départements et bibliothèques¹³ (11,3 M€), hors CDSN (7,7 M€), au moyen des graphiques suivants :



¹³ Par mesure de simplification, les structures transversales telles qu'ECLA, le CERES, le PRL ou Qbio sont présentées au même niveau que les départements.

En outre, et afin d’avoir une meilleure représentation du poids des contrats de recherche (donc des crédits fléchés) au sein des départements (6,8 M€ sur un total de 9,9 M€¹⁴ soit 69%), vous trouverez ci-dessous un graphique présentant le taux d’AE réalisées sur crédits globalisés ou crédits fléchés :



Sur le périmètre, quatre départements présentent un taux de crédits fléchés inférieur à 10% des dépenses (Sciences sociales, Histoire, Philosophie et DMA) et quatre départements présentent un taux supérieur à 80% des dépenses (Chimie, DEC, Informatique et le Pôle Ressources Lettres).

1.2.3. Dépenses d’investissement

Les dépenses d’investissement étaient en 2022 de 17,5 M€ d’AE et 8,8 M€ de CP soit 84 % des prévisions pour les AE et 59% CP du BR2/2022. Il s’agit du meilleur taux d’exécution en AE depuis 2017, 11% au-dessus de la moyenne des cinq derniers exercices (il était de 72% en 2021). Sur les CP, le taux d’exécution est faible, 8% en-dessous de la moyenne des cinq derniers exercices (il était de 72% en 2022). Le taux d’exécution des CP d’investissement est celui qui présente le plus de marge de manœuvre pour l’établissement.

Les AE augmentent de 11,1 M€ par rapport à 2021, en raison d’une hausse significative de +1,6 M€ (+46%) sur les dépenses globalisées, ainsi qu’une hausse exceptionnelle de +6,2 M€ sur les dépenses fléchées (hors CPER) et sur le CPER Lhomond pour +3,3 M€ (opération Local serveur).

L’évolution des dépenses globalisées suit celle des projets immobiliers, qui fait l’objet du focus n°5 annexé au présent document. De plus, la situation budgétaire des projets immobiliers est détaillée au sein du tableau 9 – tableau des opérations immobilières détaillées.

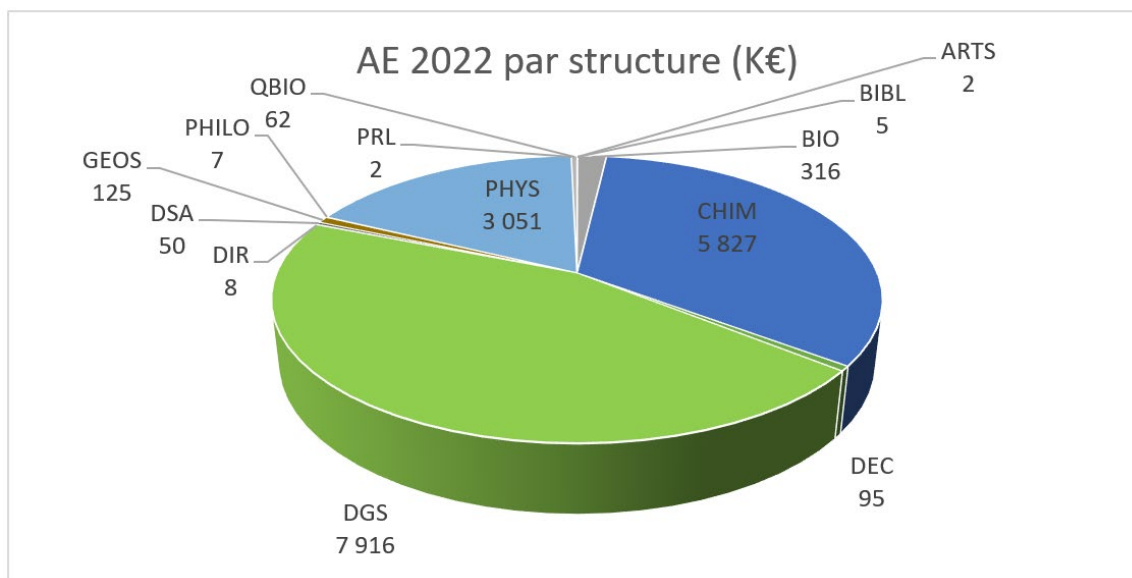
L’évolution des dépenses fléchées d’investissement en AE se concentre majoritairement sur deux départements : Chimie (+4,2 M€ projet IMF NMR) et Physique (+2,6 M€, Liquéfacteur PSL et ERC Starting 2021 – DANCINGFOOL).

Les CP diminuent de -2,4 M€ (-21%), principalement en raison de l’avancement du CPER (-2,8 M€). Les crédits globalisés augmentent modestement de +0,2 M€ (cf. *infra focus n°5 projets immobiliers*), tout comme les contrats de recherche (+0,1 M€). Sur ces derniers, la hausse d’activité dans les départements de chimie (+0,8

¹⁴ L’écart entre 9,9 M€ et 11,3 M€ présenté au paragraphe précédent concerne la Bibliothèque, ECLA, QBio, et le CERES.

M€) et de physique (+0,2 M€) est compensée par une diminution des paiements au sein des départements de biologie (-0,6 M€) et d'études cognitives (-0,4 M€).

La répartition par structure est ici aussi intéressante, pour observer le poids des dépenses (AE) d'investissement au sein de l'École.



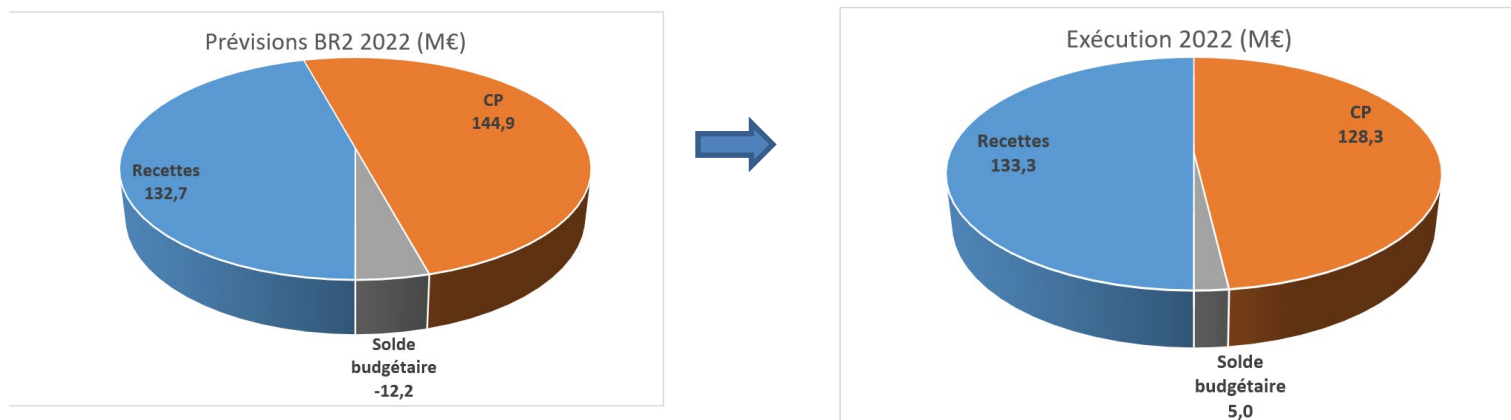
1.3 Solde budgétaire et variation de trésorerie

1.3.1. Résultat budgétaire

L'année 2022 s'achève par un résultat budgétaire largement excédentaire de +5 M€ (pour mémoire, il était de +4,3 M€ en 2021 et +5,2 M€ en 2020), dont 3,2 M€ d'excédent au titre des crédits globalisés, +3,7 M€ d'excédent sur les CPER et un déficit de -1,9 M€ sur les contrats de recherche. Ce solde budgétaire correspond à la différence entre les encaissements de l'année à hauteur de 133,2 M€ et les décaissements de l'année (en CP) de 128,3 M€.

On rappellera que le résultat budgétaire à l'issue du BR2/2022 était négatif à hauteur de -12,2 M€. Cet écart de 16,6 M€ entre la prévision de solde budgétaire et son exécution ne concerne que les dépenses, puisque les recettes ont été exécutées conformément aux prévisions. Cet écart se répartit à égalité, soit 8,3 M€, entre les crédits globalisés et les crédits fléchés : il concerne les crédits de fonctionnement pour 6,8 M€ (dont 1,7 M€ pour les CDSN), ainsi que l'investissement pour 6,1 M€.

Ces variations sont représentées dans les deux graphiques suivants :



1.3.2. Variation de trésorerie et opérations sur comptes de tiers

Le solde budgétaire à la clôture 2022 s'établit à +5,0 M€. Il est considéré comme un solde intermédiaire de trésorerie, car la variation de trésorerie constatée en 2022 est de +3,2 M€ compte tenu d'autres opérations à prendre en compte.

En effet, il est nécessaire d'ajouter au solde budgétaire trois types de variations pour obtenir la variation de trésorerie :

- les opérations en capital : -10 k€, il s'agit des contributions annuelles au programme d'action de la fondation Philippe Meyer (comme l'année précédente) ;
- les opérations au nom et pour le compte de tiers : trois projets (AUGURY, Maladies neurodégénérative de la FRM, H2020 FETOPEN) étaient gérés selon ces modalités de gestion, laissant un solde de 52 K€ décaissés (851 K€ décaissés et 799 K€ encaissés) selon le détail suivant :
 - o deux d'entre elles ont donné lieu à encaissement et décaissement en 2022 pour des montants égaux (603 K€ et 69 K€) ;
 - o Le projet Augury a donné lieu à un décaissement de 156 K€ qui avaient déjà été encaissés en 2021 ;
 - o En outre le coût de l'électricité pour l'Ecotron a conduit en 2022 à décaisser 23 K€ alors que 112 K€ étaient encaissés de la part du CNRS ;L'impact de ces opérations sur la trésorerie de l'établissement est donc de -52 K€ ;
- les autres décaissements sur compte de tiers :
 - o il s'agit principalement des opérations liées à la TVA, laissant un écart entre les décaissements (4,5 M€) et encaissements (3,9 M€) ayant un impact négatif sur la trésorerie de -567 K€, correspondant aux remboursements encore attendus de TVA de la part de la DGFIP à la clôture 2022 ;
 - o plus à la marge, s'ajoutent les opérations réalisées au cours de l'année ayant un impact en trésorerie mais qui n'ont pu être dénouées budgétairement (- : le niveau des encaissements de l'année 2022 étant supérieur au solde cumulé des opérations à régulariser au 1^{er} janvier 2022, son montant est négatif à hauteur de -745 K€. Les décaissements à régulariser représentant une variation de trésorerie de +411 K€, le solde de ces opérations à régulariser constitue ainsi une variation négative de trésorerie de près de -1,2 M€.

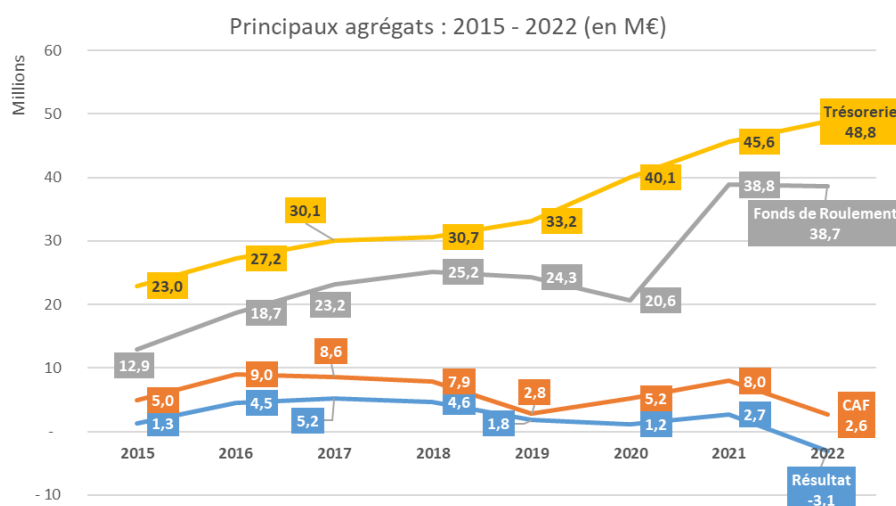
La trésorerie de l'établissement, une fois pris en compte à la fois le solde budgétaire (+5 M€) de l'établissement et la variation négative de l'ensemble des opérations précitées sur comptes de tiers (-1,8 M€), connaît une variation positive de +3,2 M€.

La trésorerie, est ainsi portée à la clôture 2022 à 48,8 M€, représentant 146 jours de fonctionnement réels. La trésorerie dite fléchée représente une part importante (53 %) de ce total mais on soulignera que cette proportion est en réduction (61 % à la clôture 2020) laissant ainsi une trésorerie non fléchée croissante de 22,7 M€ (soit 47 %).

2 - Les données issues de la comptabilité générale

Le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment les articles 56 et 57, fait référence à la comptabilité générale et indique notamment que « les règles de comptabilité générale applicables aux personnes morales mentionnées à l'article 1^{er} ne se distinguent de celles applicables aux entreprises qu'en raison des spécificités de l'action de ces personnes morales. Ces règles sont fixées » par le recueil des normes comptables pour les établissements publics dont la dernière version a été publiée par arrêté du 19 juillet 2022. Les modalités d'application de ces normes à l'ENS-PSL sont détaillées dans l'annexe au compte financier. L'impact de la bonne application de ces normes comptables est ici retracé et évalué.

Les agrégats de la comptabilité générale, que sont le résultat de l'exercice (produits moins charges), la capacité d'autofinancement (charges décaissables moins produits encaissables principalement), le fonds de roulement (excédent des ressources stables sur les emplois permanents) et la trésorerie (disponibilités) constituent les indicateurs financiers complémentaires aux données de la comptabilité budgétaire (supra § 1). Ces éléments de la situation financière à la fin 2022 et leur évolution depuis la mise en place de la GBCP sont retracés ci-contre et sont détaillés ci-dessous.

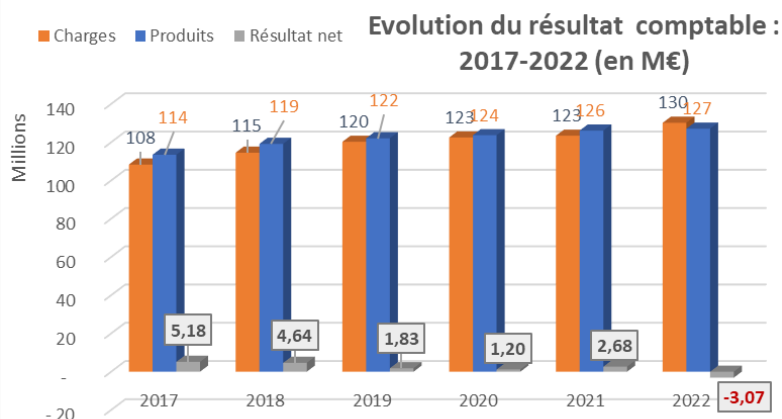


2.1 Résultat de l'exercice 2022 et principaux agrégats

2.1.1. Résultat comptable

Le résultat comptable correspond à la différence entre les produits et les charges rattachés à l'exercice. Le résultat comptable de l'établissement est déficitaire et s'établit pour 2022 à -3,1 M€ (contre un bénéfice de +2,7 M€ en 2021).

Ce déficit s'éloigne nettement de celui prévu au BR2/2022 pourtant déjà négatif (-1,6 M€) : si les charges ont été nettement moindres que celles prévues au dernier budget (-8,6 M€), les produits constatés sont encore plus éloignés de la prévision au BR2/2022 (-10 M€). L'écart constaté avec la prévision budgétaire s'explique par des causes multifactorielles : une surestimation des quotes-parts dédiées au financement de l'actif (-2,4 M€) dans la mesure où le chantier de fiabilisation de l'actif et des financements afférents n'a pu être achevé à la clôture 2022. Ainsi seuls les biens mis à disposition par l'Etat et non tous les autres biens ayant fait l'objet d'un financement externe ont donné lieu en 2022 à la comptabilisation d'un produit. En outre, l'ensemble des autres produits (réels) sont en réduction, tant au titre des subventions (-3,9 M€), y compris la SCSP (-510 K€) que pour les autres natures de recettes (-3,2 M€). Ceci montre la grande difficulté à déterminer une prévision correcte des produits liés aux contrats de recherche. En matière de charges, des écarts, moindres qu'en matière de produits, avec la prévision en BR2/2022 sont aussi à déplorer : -3,2 M€ de charges de personnel et -6,7 M€ sur les autres charges de fonctionnement. Seules les dotations aux amortissements et provisions sont supérieures à la prévision (+1,3 M€) : elles s'expliquent justement par la non comptabilisation des charges initialement prévues.



La variation par rapport à la clôture 2021 confirme que les charges de 2022 sont nettement supérieures à celles de 2021 (+6,8 M€), principalement en raison des charges de personnel (+4,6 M€, soit 68 % de la hausse), et dans une beaucoup moindre mesure des services extérieurs (+689 K€) et des dotations (+370 K€). Les produits connaissent, eux, une moindre variation (+1 M€) par rapport à 2021.

Le résultat déficitaire de -3,1 M€ est conjoncturel et atypique. Il résulte de quatre facteurs principaux, endogènes et exogènes, entraînant une diminution des produits, ou une augmentation des charges :

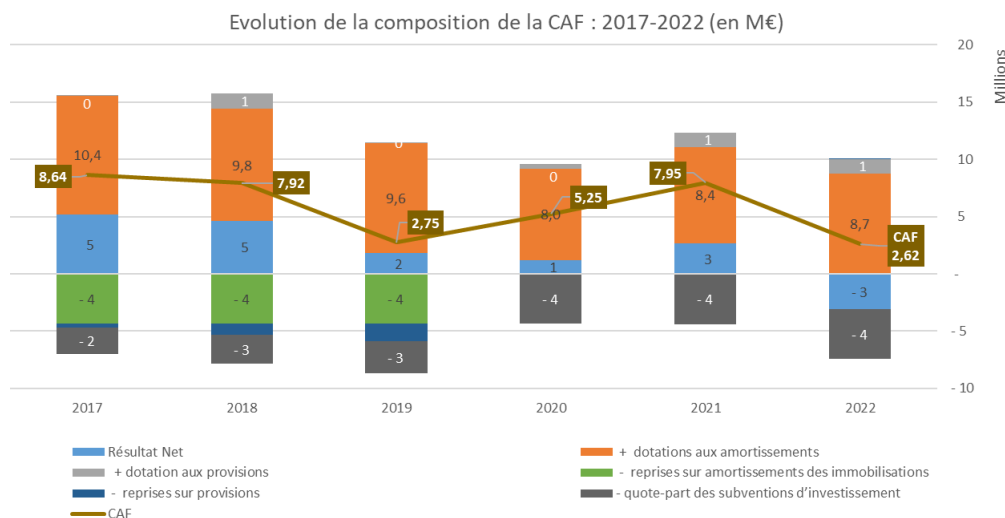
1. l'absence de quotes-parts dédiées au financement de l'actif entraîne une minoration de nos produits que nous estimons à 2,4 M€ ; les travaux d'inventaire en cours permettront de régulariser cette situation ;
2. la non-compensation par l'État de l'évolution du point d'indice pour les agents publics en 2022 (1 104 K€), ou la compensation partielle pour l'évolution des salaire des CDSN (484 K€), ainsi que les mesures dites « bas salaire » pour les élèves fonctionnaires (521 K€), entraînant une diminution des produits que nous estimons à 2,1 M€. Pour mémoire, la notification de SCSP en 2023 contient, elle, un financement pour l'évolution du point d'indice, les deux autres mesures font l'objet d'échanges continus entre les ENS et la DGESIP ;
3. notre activité de recherche, dont la valorisation comptable de 2022 entraîne un niveau de produit inférieur à celui des charges estimé à 2 M€ : une revue des contrats de recherche sera menée en 2023

afin de consolider la valorisation comptable associée à cette activité, qui a déjà fait l'objet d'un ajustement conséquent en 2021 ;

- la provision passée au titre des conventions CDSN à signer de 1,3 M€ entraîne une augmentation de nos charges, conséquence de la réponse tardive de la DGESIP sur le niveau de financement des CDSN, toujours en cours de discussion avec l'ensemble des ENS (cf. supra).

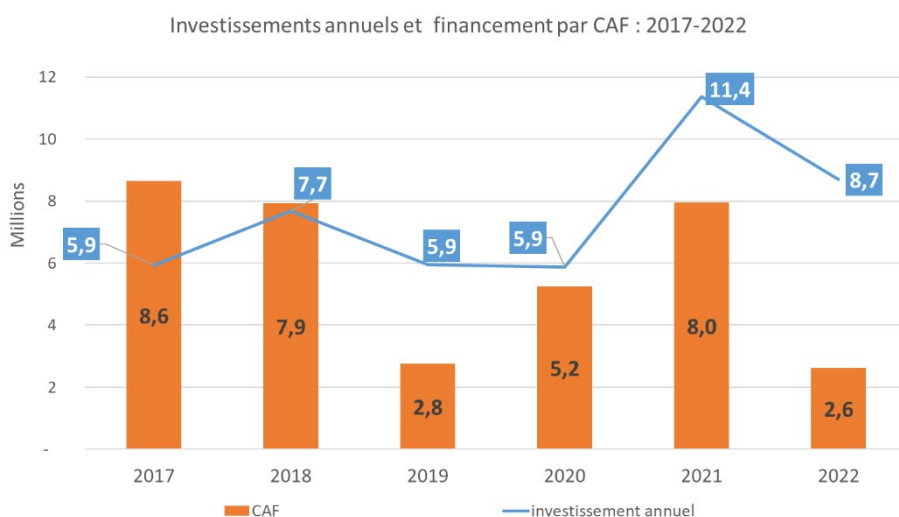
2.1.2. La capacité d'autofinancement (CAF)

La capacité d'autofinancement de l'établissement est de 2,6 M€, soit une dégradation de -5.3 M€, qui s'explique quasi uniquement par le déficit constaté en 2022, la structure de la composition de la CAF restant, elle, très stable. Ce niveau de CAF est en revanche nettement supérieur à celui prévu en BR2 (-2,2 M€), ce qui se justifie par les dotations (aux amortissements et provisions) plus élevées que celles prévues (+1,3 M€) et des quotes-parts imputées sur le résultat (-2,3 M€), moindres que celles envisagées en BR2/2022.



2.1.3. Le fonds de roulement (FRNG) : prélèvement et corrections

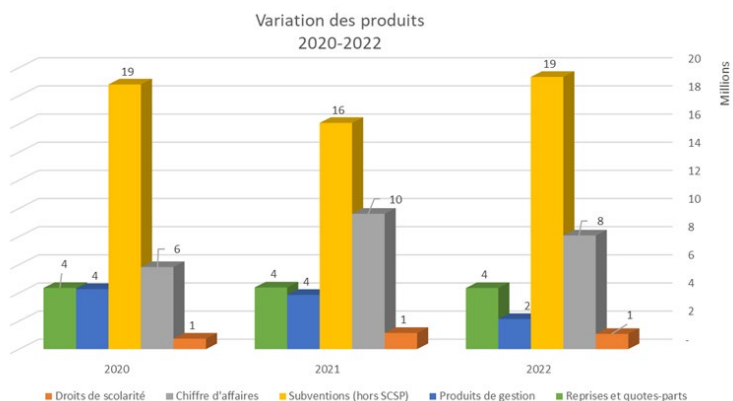
En dépit du niveau assez élevé des investissements 2022 (8,7 M€) et malgré un niveau de financements externes comptabilisés à ce jour limités au seul CPER (cf. § 2-4), complétés par une CAF de 2,6 M€, un apport au fonds de roulement est constaté. Mais cet apport reste très faible (389 K€) : il représente 7 fois moins que le montant du prélèvement constaté en 2021. Ce constat est à souligner au regard du niveau des investissements comptabilisés (le 2^{ème} le plus élevé sur 6 dernières années coulées), certes -2,7 M€ par rapport à 2021 mais +2,8 M€ par rapport à 2019 et 2020... Ce moindre niveau de financement des dépenses d'investissement par le fonds de roulement s'explique donc par une capacité d'autofinancement, qui reste positive, voire élevée, même en cas de déficit impact, et ce, alors même que le niveau d'investissement de l'établissement reste important. Ceci montre les capacités de l'établissement à puiser dans ses réserves pour assumer des investissements conséquents.



Il convient également de souligner que contrairement à l'an passé, les travaux des Commissaires aux comptes ont conduit à comptabiliser une correction en report à nouveau à hauteur de -553 K€, limitant ainsi son impact sur le fonds de roulement. Le montant de cette correction (-553 K€) cumulé à un apport limité sur le fonds de roulement (+389 K€) conduit à une variation très faible, entre 2021 et 2022, du fonds de roulement de l'établissement de -165 K€, soit une réduction inférieure à 0,5 %. Le fonds de roulement cumulé est ainsi estimé à la clôture 2022 à 38,7 M€, représentant près de 116 jours de son fonctionnement réel. Ceci montre les capacités de résilience de l'établissement, même avec un résultat déficitaire, démontrant ainsi sa capacité à continuer à investir au cours des années à venir.

2.2 Produits de fonctionnement

Les produits de fonctionnement ont un périmètre différent de celui des recettes budgétaires, puisqu'ils intègrent les opérations d'ordre ayant un impact uniquement comptable, notamment : les produits à recevoir et produits constatés d'avance mais aussi les reprises de provisions et quotes-parts sur subvention d'investissement. Ceci, en excluant les avances encaissées et donc sans prendre en compte les mouvements de trésorerie éventuellement constatés.



Il est précisé que les travaux de clôture, menés en lien avec commissaires aux comptes de l'établissement, ont conduit à constater un volume de produits « mérités » pour 2022 de plus de 15 M€, correspondant au montant contracté des produits à recevoir, produits constatés d'avance et extournés de ceux constatés en 2021, y compris après correction. Ce recensement, avec les outils de suivi détaillé des contrats de recherche mis en place depuis trois exercices, a pour but d'ajuster les produits à hauteur des dépenses effectivement constatées pour chaque projet. Il faut souligner les difficultés de comparabilité entre les deux exercices comptables dans la mesure où l'imputation détaillée de ces opérations d'ordre a pu être divergente entre 2021 et 2022. Il est précisé que ces travaux de fiabilisation des contrats de recherche devront se poursuivre en 2023, non seulement au regard de la détermination des financements destinés à de l'investissement mais aussi de l'intégration de la comptabilité dans le nouveau système d'information financière SIFAC.

Ont également été comptabilisés d'autres produits à recevoir notamment au titre de l'hébergement du mois de décembre 2022 (encaissé seulement en janvier 2023 pour 230 K€), des reversements attendus par les autres ENS et l'Ecole Polytechnique de la dotation pour accueillir les CDSN « entrants » (pour 423 K€), et du remboursement des charges encore attendu en 2022 au titre de l'année 2021 à verser par l'Université Paris Cité pour les locaux mis à disposition à Montrouge (231 K€). A la marge, des produits constatés d'avance ont été comptabilisés pour 66 K€ concernant divers produits de locaux mis à disposition de différents partenaires.

Produits	2021	2022	Variation en %	Ecart 2022/21
Droits de scolarité	1 147 151	1 081 269	-6%	(65 882)
Chiffre d'affaires et variation de stocks autres que droits de scolarité	9 631 806	8 074 645	-16%	(1 557 161)
Subventions	107 121 632	111 484 042	4%	4 362 409
Produits divers de gestion et produits financiers	3 838 489	2 142 589	-44%	(1 695 900)
Reprises sur provisions et quotes-parts de subvention	4 383 722	4 341 478	-1%	(42 244)
Total	126 122 801	127 124 023	1%	1 001 222

Sous ces réserves, la gestion 2022 conduit à constater une augmentation de +1% représentant un montant contracté de +1 M€ par rapport à la gestion 2021. Celle-ci s'explique par des mouvements variables selon la nature des recettes ici visées :

➤ Droits de scolarité :

Produits	2021	2022	Variation en %	Ecart 2022 / 2021
Droits de scolarité	1 147 151 €	1 081 269 €	-6%	- 65 882 €

La réduction limitée des droits d'inscription (-65 K€) correspond à la situation contractée entre notamment les droits au titre, d'une part, des diplômes nationaux (+183 K€) et d'autre part, des diplômes propres (DENS : -263 K€), reflétant notamment le niveau des exonérations décidées par l'établissement (*cf. infra focus n°4 - bilan financier inscriptions rentrée 2022/23*).

➤ Ventes de produits et prestations de services (chiffre d'affaires) :

Produits	2021	2022	Variation en %	Ecart 2022 / 2021
Produits de la recherche	2 961 222 €	1 108 078 €	-63%	- 1 853 144 €
Autres prestations de services	1 342 578 €	876 307 €	-35%	- 466 272 €
Locations diverses	33 510 €	45 167 €	NS	11 657 €
Mise à disposition de personnel et rer	2 766 091 €	3 106 767 €	12%	340 675 €
Hébergement	1 897 136 €	2 138 262 €	13%	241 126 €
Restauration	569 183 €	725 799 €	28%	156 616 €
Vente de publication	62 085 €	74 266 €	20%	12 180 €
Total	9 631 806 €	8 074 645 €	-16%	- 1 557 161 €

Le chiffre d'affaires, en nette diminution (-1,6 M€), s'explique par une forte réduction des produits de la recherche (-1,8 M€), principalement au titre des contrats. Il faut cependant souligner que ces variations peuvent avoir des origines techniques et contractent des opérations connaissant des trajectoires différentes. Ainsi les produits comptabilisés au cours de l'année 2022 au titre de ces produits de la recherche ont diminué de -567 K€ par rapport à 2021, mais surtout les opérations d'ordre constatées en 2021 (ainsi que leurs extournes) ont pu être imputées différemment en 2022, ce qui rend difficilement comparable les deux exercices.

La baisse des autres prestations de service (-466 K€) s'explique principalement par la comptabilisation en 2021 du reversement par l'Université Paris Cité au titre des charges de 2018 à 2020 de la mise à disposition des locaux de Montrouge (591 K€) alors qu'en 2022, seul le produit de 2021 a été constaté en tant que produit à recevoir.

Les activités de restauration et d'hébergement ont repris une activité normale que reflète leur niveau de produits en hausse (respectivement +241 K€ et +156 K€ par rapport à 2021).

Les mises à disposition de personnel et remboursement de CDSN connaissent une variation positive (+340 K€), assurément expliquée par la revalorisation des doctorants¹⁵ mais aussi par le produit à recevoir comptabilisé de façon prudentielle au titre des doctorants rémunérés par l'établissement mais dont l'ENS-PSL attend encore la signature des conventions de financement par les autres ENS et l'École Polytechnique.

➤ Subventions :

Produits	2021	2022	Variation en %	Ecart 2022 / 2021
Subvention DGESIP	91 050 507 €	92 144 087 €	1%	1 093 580 €
Subventions diverses	15 094 315 €	18 779 471 €	24%	3 685 156 €
Dons et legs	932 807 €	508 771 €	-45%	- 424 036 €
Taxe d'apprentissage	44 003 €	51 712 €	18%	7 709 €
Total	107 123 653 €	111 484 042 €	4%	4 360 388 €

Le poste des subventions connaît une forte augmentation par rapport à 2021 (+4,4 M€). C'est en particulier le cas de la subvention pour charges de service public (+1,1 M€) qui s'explique notamment par les différentes mesures salariales découlant de la LPR pour 486 K€, ainsi que par les mesures bas salaire pour 407 K€, ainsi que le soutien au surcoût énergétique (700 K€) et le reste à charge pour les concours (500 K€).

Les autres subventions constituent près de 85 % de l'augmentation des subventions. Mais 85 à 90 % de ces produits sont en réalité déterminés à l'occasion des travaux de fin d'exercice relatifs aux contrats de recherche. Les difficultés d'imputation rencontrées lors de ces travaux en 2021 doivent conduire à une certaine prudence dans l'appréciation de ces variations.

Les dons et legs connaissent une baisse de -424 K€ qui, ici encore, s'explique principalement par les opérations d'ordre comptabilisées en fin d'année : les difficultés rencontrées en 2021 lors de leur détermination peuvent expliquer certains écarts avec d'autres imputations (notamment prestations de recherche) suite à des retraitements parfois imprécis.

➤ Produits de gestion et financiers :

Produits	2021	2022	Variation en %	Ecart 2022 / 2021
CVEC	146 440 €	129 957 €	-11%	- 16 483 €
Droits d'auteur	1 517 €	2 013 €	33%	496 €
Produits divers	3 698 765 €	2 009 391 €	-46%	- 1 689 374 €
Produits financiers	4 263 €	631 €	-85%	- 3 632 €
Total	3 850 985 €	2 141 993 €	-44%	- 1 708 992 €

Les divers produits de gestion sont forte baisse (-1,7 M€) qui s'explique principalement par la variation des produits divers. Y figurait en 2021 une partie importante des opérations d'ordre relatives aux contrats de recherche, ce qui n'est pas le cas en 2022. Les frais de gestion y sont comptabilisés en représentant un montant stable sur les deux exercices d'environ 1,2 M€. La bascule à SIFAC a aussi été l'occasion d'y comptabiliser l'apurement d'un certain nombre de services faits de l'année 2022 non dénoués à la clôture. Les autres annulations de charges à payer constatées antérieurement à 2022 ont, elles, été corrigées en report à nouveau afin de ne pas impacter le résultat 2022.

Les autres produits n'ont pas connu de variation significative.

¹⁵ La rémunération des doctorants, pour les contrats conclus à compter du 1^{er} septembre 2021, a été augmentée par arrêté du 11 octobre 2021 modifiant l'arrêté du 29 août 2016 en application des dispositions de la LOI n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 (dite LPR).

➤ Reprises et quotes-parts de subvention :

Produits	2021	2022	Variation en %	Ecart 2022 / 2021
Reprises sur amortissements	4 340 008 €	4 340 008 €	0%	- €
Reprises sur provisions	43 714 €	1 470 €	-97%	-42 244,43
Total	4 385 743 €	4 343 500 €	-1%	- 42 243 €

Les reprises sur financements de l'actif, dans l'attente de travaux de fiabilisation de l'actif, restent stables et limitées aux seuls biens mis à disposition par l'État. Pour la comptabilisation de la quote-part au résultat des autres biens, il faudra au préalable réconcilier l'actif fiabilisé avec les financements perçus dédiés : ce chantier est actuellement en cours et devra être retracé dans les comptes 2023 de l'établissement.

A la marge, une reprise sur la provision pour allocation de retour à l'emploi (ARE) a été comptabilisée pour 1.470 €, en complément du montant de 43 K€ déjà comptabilisé en 2021.

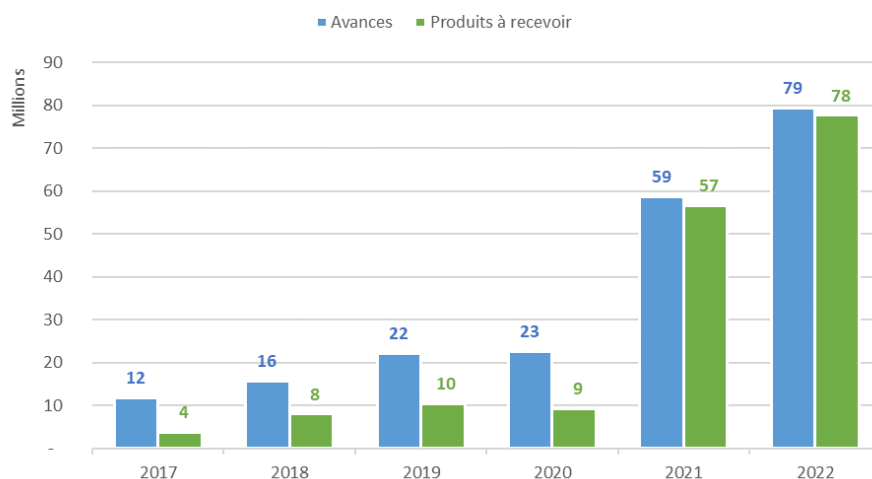
Ce poste de recettes connaît ainsi de faibles variations.

➤ Avances :

Les avances reçues ne constituent pas des produits : elles ont bien un impact sur le solde budgétaire mais sont sans effet sur le résultat comptable. Pour autant, elles figurent au bilan et leur suivi constitue un enjeu aussi bien budgétaire que comptable. Ceci a conduit en 2021 à une modification des modalités de comptabilisation des produits à recevoir évalués au titre des contrats de recherche en cessant de les rapprocher des avances déjà reçues. Désormais ce n'est qu'une fois le produit définitivement acquis que l'avance doit être soldée. Ceci a conduit à modifier en 2021 la présentation du bilan en réimputant en avances un montant de plus de 12,9 M€ figurant jusqu'alors en produits à recevoir.

Ainsi le montant des avances cumulées, tel que constaté à la clôture 2022, est de 79,4 M€. Ce niveau

Réquilibrage des avances et produits à recevoir : 2017-2022



extrêmement élevé comprenant à la fois des produits à recevoir (77,6 M€) et des avances, hors de proportion des produits définitivement constatés une fois le projet clos (1,3 M€ pour 2022), obligera à mener en 2023 un travail majeur de fiabilisation et de recensement des contrats de recherche : il aura pour objectif de solder un volume significatif de produits comme d'avances. Cela, y compris pour les financements destinés à l'acquisition d'immobilisations.

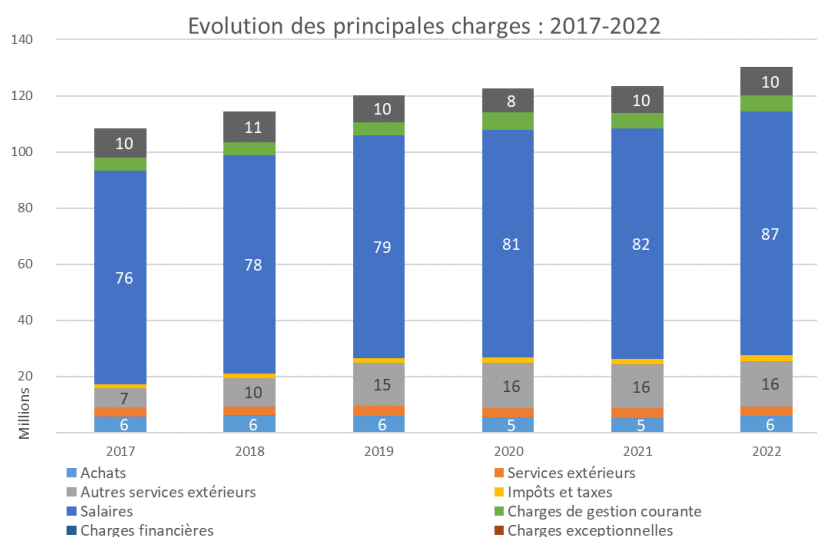
2.3. Charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement ici recensées se distinguent des dépenses budgétaires de fonctionnement dans la mesure où elles intègrent un certain nombre d'opérations d'ordre.

Des charges à payer (CAP) y figurent : il s'agit des dépenses, non effectivement payées mais dont la certification du service fait en 2022 permet de justifier le rattachement à la gestion 2022. En accord avec les commissaires aux comptes de l'établissement, une série de charges, absentes du solde budgétaire précité, a ainsi été recensée par l'établissement : au titre des conventions déjà signées pour les

contrats doctoraux spécifiques normaliens (CDSN), a été identifié un montant de 1,1 M€ de charges à payer aux établissements partenaires, faute de factures reçues. Au titre des passifs sociaux, a aussi été constaté un volume de congés non pris correspondant à 3 931 jours, valorisé à hauteur de 522 K€, soit une progression de +168 K€ par rapport à celle constatée à la fin 2021. Enfin un solde d'indemnités de jury 2022, qui n'ont pu être mises en paiement avant la clôture, a donné lieu à une charge à payer de 423 K€. De façon plus marginale, des dépenses payées en 2022 mais à rattacher aux gestions futures, ont été comptabilisées en charges constatées d'avance pour un montant cumulé de 86 K€.

En sus de ces charges, plusieurs provisions ont été comptabilisées : certaines provisions constatées en 2021 au titre de litiges (pour 50 K€) ou au regard de charges à venir pour un projet immobilier du laboratoires IBENS (117 K€) ont été maintenues en 2022. Elles sont sans impact sur le résultat 2022. Outre la provision au titre de l'allocation pour perte d'emploi marginalement modifiée (+16 K€), une provision a été comptabilisée pour 1,2 M€, complémentaire à celle déjà constatée en 2021 pour 522 K€ : elle correspond au volume conséquent de conventions « CDSN » adressées aux partenaires pour la cohorte 2021 et 2022 mais qui n'ont pas encore été signées, sans doute pour partie dans l'attente du montant revalorisé par le ministère dans le cadre de la loi de programmation de la recherche. Enfin la provision pour dépréciation de comptes clients a été marginalement abondée de 6.437 € au regard du volume des créances émises il y a plus de 2 ans non recouvrées à ce jour. Son montant total reste cependant important à 959 K€.



Charges	2021	2022	Variation en %	Ecart
Achats	5 253 460	5 873 610	12%	620 151
Services extérieurs	3 463 891	3 457 543	0%	(6 348)
Autres services extérieurs	15 550 518	16 240 293	4%	689 775
Impôts et taxes	1 901 637	1 925 117	1%	23 479
Salaires	82 272 441	86 882 035	6%	4 609 594
Charges de gestion	5 290 665	5 670 752	7%	380 087
Charges financières	54 602	118 650	117%	64 048
Dotations aux provisions et amortissements	9 660 172	10 030 981	4%	370 809
Total	123 447 386	130 198 981	5%	6 751 595

Ces différents éléments ajoutés aux charges réelles de l'exercice conduisent à constater une augmentation importante de près de +6,8 M€. Cela, selon des mouvements variables en fonction des natures de dépenses.

➤ Achats :

Charges	2021	2022	Variation en %	Ecart 2022 / 2021
Achats études et matériels	48 488 €	9 373 €	-81%	- 39 114 €
Achat restauration	408 300 €	555 599 €	36%	147 299 €
Air comprimé et autres fournitures	95 395 €	50 127 €	-47%	- 45 268 €
Carburant	7 020 €	8 510 €	21%	1 490 €
Chauffage	816 778 €	698 907 €	-14%	- 117 871 €
Eau	185 206 €	190 867 €	3%	5 661 €
Electricité	887 789 €	1 169 530 €	32%	281 741 €
Gaz	231 944 €	276 005 €	19%	44 061 €
Fournitures	2 572 541 €	2 914 693 €	13%	342 152 €
Total	5 253 460 €	5 873 610 €	12%	620 151 €

Les achats constituent un poste en augmentation (+620 K€) mais de façon très variable selon le type d'achat : l'impact de l'inflation sur certains achats se fait nettement sentir, même s'il est moins important qu'il n'était craint au budget rectificatif : + 147 K€ au titre des achats liés à la restauration et +282 K€ de l'électricité. Les autres dépenses de fluides restent stables voire en légère diminution (-118 K€ de chauffage). Il faut souligner que les modalités de prise en charge de ce type de dépenses complexifient leur suivi annuel, notamment avec un volume d'avoirs parfois importants, souvent tardifs, suite à des régularisations de consommation et qui peuvent fausser ces conclusions. Les diverses fournitures sont aussi en croissance (+342 K€), traduisant, sans doute une reprise d'activité par rapport à 2021 mais aussi un renchérissement de leur coût unitaire.

➤ Services extérieurs :

Charges	2021	2022	Variation en %	Ecart 2022 / 2021
Assurances	176 739 €	175 377 €	-1%	- 1 361 €
Contrats de nettoyage	885 721 €	694 017 €	-22%	- 191 704 €
Divers concours	352 761 €	451 692 €	28%	98 930 €
Diverses prestations de sécurité e	1 595 095 €	1 417 108 €	-11%	- 177 987 €
Documentation abonnement et ouv	1 460 606 €	1 576 348 €	8%	115 742 €
Entretien réparation et maintenanc	1 646 081 €	1 444 145 €	-12%	- 201 935 €
Formation continue du personnel	257 637 €	376 761 €	46%	119 124 €
Frais de colloques	110 766 €	284 254 €	157%	173 488 €
Frais de réception	122 976 €	401 827 €	227%	278 851 €
Frais postaux et de télécommunica	247 693 €	241 925 €	-2%	- 5 768 €
Honoraires et annonces	539 141 €	536 600 €	0%	- 2 541 €
Locations	110 158 €	81 523 €	-26%	- 28 635 €
Personnel détaché et CDSN	10 057 600 €	9 145 646 €	-9%	- 911 954 €
Personnel interimaire	80 991 €	186 985 €	131%	105 993 €
Publications et catalogues	651 920 €	858 295 €	32%	206 375 €
Services bancaires et assimilés	9 512 €	5 430 €	-43%	- 4 082 €
Transports et missions	709 013 €	1 819 904 €	157%	1 110 891 €
Total	19 014 409 €	19 697 836 €	4%	683 428 €

On constate une variation globale de +683 K€ des charges mais selon des mouvements très variables : une reprise de l'activité s'est nettement fait ressentir en 2022 et se retrouve dans certains niveaux de dépense : les dépenses de déplacements sont en forte hausse (+581 K€ au titre du marché et 557 K€ de frais de mission, soit plus d'1,1 M€ de dépenses par rapport au niveau de 2021, ce qui se rapproche du niveau constaté en 2019) ; de même pour les frais de colloque (+173 K€) ou les frais de réception (+278 K€) ou encore les dépenses de documentation (+116 K€), qui, ici aussi, se rapprochent de 2019. Les dépenses de communication et publication sont aussi en augmentation (+206 K€), notamment en raison de la reprise en 2022 de la nuit de l'ENS-PSL. La situation des marchés relatifs au nettoyage (-192 K€) ou à la sécurité (-178 K€), voire en général des dépenses d'entretien et de maintenance (-201

K€) devra être analysée en lien avec les services prescripteurs, notamment dans le contexte d'une clôture anticipée au 1^{er} décembre 2022 en raison de la bascule à SIFAC.

Les dépenses relatives aux personnels détachés, et en réalité principalement aux CDSN, apparaissent en forte baisse (-911 K€), ce qui reflète la nette réduction des engagements signés par les partenaires de l'École, en raison des incertitudes sur le niveau de financement de la DGEIP. Le montant des dépenses CDSN effectivement payées en 2022 est certes de 8,2 M€ mais à cela, il a fallu ajouter un montant significatif de charges à payer de 1,1 M€ correspondant aux engagements de l'établissement mais que les partenaires n'ont pas concrétisé par la transmission de factures à l'ENS-PSL. Une provision importante de 859 K€, correspondant aux conventions non encore signées, a en outre été inscrite au regard de la charge à venir et pondère de façon très importante la diminution de charge ici apparemment affichée.

➤ Salaires :

Charges	2021	2022	Variation en %	Ecart 2022 / 2021
Rémunérations principales	45 158 922 €	47 430 599 €	5%	2 271 677 €
Rémunérations accessoires	1 599 443 €	1 133 453 €	-29%	- 465 991 €
Primes et indemnités	3 527 975 €	4 163 723 €	18%	635 748 €
Cotisations totalisées	31 560 475 €	32 940 300 €	4%	1 379 826 €
Prestations, œuvres sociales médecine trav et autres	755 091 €	1 010 989 €	34%	255 899 €
SFT	125 795 €	162 905 €	30%	37 110 €
Congés payés	- 322 245 €	171 635 €	-153%	493 881 €
Abattement et reversement	- 133 015 €	- 131 570 €	-1%	1 445 €
Salaires	82 272 441 €	86 882 035 €	6%	4 609 594 €

Les charges de personnel, déjà en augmentation au cours des précédents exercices sont en nette augmentation en 2022 (cf. supra § 1.2.1 et infra focus n°1 en annexe) de +4,6 M€ : certains éléments d'analyse figurent en annexe (cf. infra focus n°1). Mais on mettra ici en exergue notamment l'impact de la revalorisation du point d'indice sur les rémunérations principales, ainsi que les différents efforts faits par l'établissement notamment pour les rémunérations accessoires et indemnitaires (tel que le complément indemnitaire annuel). S'agissant des cotisations, elles sont bien entendu impactées par cette assiette en hausse, auxquels s'ajoutent, de façon plus marginale, de nouvelles charges (participation de l'employeur aux mutuelles ou mobilité durable). Les autres charges notamment au titre des différentes prestations sociales et œuvres sociales ainsi que le SFT¹⁶ connaissent une augmentation plus mesurée. Concernant les congés payés, il est précisé que cette dépense fait l'objet d'une estimation annuelle lors des travaux avec les Commissaires aux comptes : l'estimation de 2020, intégrant la part du CET¹⁷ donnant lieu désormais à provision, a conduit à constater en 2021 un montant assez élevé d'extourne, nettement supérieur au montant de la charge effectivement constatée en 2021. Ceci explique le montant négatif ici affiché pour 2021. La situation pour 2022 est, elle, redevenue plus « normale » en constatant seulement la charge complémentaire de 171 K€ : pour mémoire, le montant total des congés payés est estimé à 522 K€, soit l'équivalent de 3 931 jours de congés pour 341 agents.

¹⁶ Supplément familial de traitement.

¹⁷ Compte épargne temps.

➤ Impôts et taxes :

Charges	2021	2022	Variation en %	Ecart 2022 / 2021
Impôts divers	362 697 €	305 685 €	-16%	- 57 012 €
Versement transport et FNAL	1 538 940 €	1 619 431 €	5%	80 491 €
Impôts et taxes	1 901 637 €	1 925 117 €	1%	23 479 €

Les impôts et taxes connaissent une certaine stabilité. Les variations constatées par le passé liées à la cotisation annuelle au FIPHP¹⁸ ne sont désormais plus à déplorer.

➤ Les charges de gestion et charges financières

Charges	2021	2022	Variation en %	Ecart 2022 / 2021
Bourses et aides aux étudiants	2 854 347 €	2 991 820 €	5%	137 472 €
Subventions diverses	1 309 089 €	1 478 855 €	13%	169 766 €
Autres charges diverses notamment sur titres ex antérieurs	160 196 €	271 571 €	70%	111 374 €
Charges sur créances irrécouvrables	500 €	- €	-100%	- 500 €
Redevances brevets droits d'auteur	478 715 €	388 136 €	-19%	- 90 579 €
divers	487 818 €	540 371 €	11%	52 553 €
charges financières	54 602 €	118 650 €	117%	64 048 €
Charges de gestion et financières	5 345 267 €	5 789 402 €	8%	444 134 €

Les charges de gestion sont en augmentation de +444 K€. Les bourses et aides versées aux étudiants connaissent une hausse importante de +137 K€ mais qui doit être nuancée : les dépenses au titre du fonds d'aide social ont été en diminution (-36 K€), alors que les bourses, en particulier sur financements externes, sont en progression (+351 K€), montrant l'importance de ces derniers, les gratifications de stage restant, elles, assez stables (-49 K€).

Les charges diverses correspondent à des diverses opérations de gestion, notamment de régularisation de recettes sur exercices antérieurs, par exemple pour des corrections : leur caractère très conjoncturel les rend peu significatives. A titre d'exemples, dans le cadre des travaux de préparation à la bascule à SIFAC, des opérations y ont été comptabilisées pour solder certaines opérations anciennes.

Les dépenses relatives aux subventions sont principalement constatées dans le cadre des contrats de recherche de l'établissement : l'augmentation constatée de +170 K€ reste donc assez conjoncturelle et fonction du niveau d'avancement de tel ou tel projet.

➤ Les dotations aux amortissements et provisions :

Charges	2021	2022	Variation en %	Ecart 2022 / 2021
Dotations aux amortissements	8 409 316 €	8 748 037 €	4%	338 722 €
Dotations aux provisions	728 580 €	1 276 507 €	75%	547 927 €
Dotations aux dépréciations	522 277 €	6 437 €	-99%	- 515 840 €
Dotations (DAP)	9 660 172 €	10 030 981 €	4%	370 809 €

Les dotations connaissent une faible augmentation (+371 K€), mais leur répartition doit être précisée : la dotation aux provisions est portée à 1,3 M€ (+548 K€), principalement afin de couvrir la charge liée aux conventions CDSN restant non signées à la cloture 2022. Plus à la marge, la provision pour allocation de retour à l'emploi est augmentée 16 618 €. Tout aussi à la marge, la provision pour dépréciation de comptes clients qui avaient été significativement relevée en 2021 est augmentée en 2022 de 6 437 €.

¹⁸ Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.

Pour le reste, la dotation aux amortissements représente une charge importante de 8,7 M€ : elle augmente en 2022 de +339 K€ € en fonction du volume d'immobilisations recensées. Cela, sous réserve des travaux de fiabilisation actuellement en cours concernant la valeur de l'actif de l'École.

2.4. Immobilisations de l'établissement et financement de l'actif

On sait que la réserve des commissaires aux comptes sur les comptes de l'établissement concerne la fiabilité de l'actif de l'établissement tant dans sa réalité physique que dans son évaluation. La réalisation d'un inventaire physique a été précédée d'un appel d'offre qui a conduit à une prestation qui a débuté durant le dernier trimestre 2022. L'inventaire physique dans les locaux et les services a déjà été réalisé. La phase de réconciliation physico-comptable est actuellement en cours pour s'achever en principe avant la fin du premier semestre 2023. Les conclusions de ces travaux et les corrections qu'elles induiront seront intégrées en comptabilité en 2023 : ils conduiront le cas échéant à une valeur brute de l'actif corrigée, à des amortissements réévalués mais aussi à déterminer les financements qui leur sont rattachés.

✓ Situation des immobilisations en 2022

A ce jour l'actif brut de l'établissement est comptabilisé à hauteur de 481 M€, soit une augmentation significative de + 8,7 M€ (contre 11,4 M€ en 2021), selon le détail suivant :

- Les immobilisations incorporelles (notamment logiciels et licences) ont varié en 2022 (+445 K€), ainsi portées à une valeur brute de 663 K€ : cette variation reflète les efforts de l'établissement en matière numérique, principalement dans le cadre du déploiement progressif du logiciel SIFAC, acquis auprès de l'AMUE (189 K€), mais aussi du nouvel applicatif en matière d'hébergement (AD'Residentiel pour 86 K€). Dans une moindre mesure, certains achats à vocation scientifique, y figurent aussi (cf. logiciel Abjad pour le département de Mathématiques et applications). ;
- Les constructions ont, elles, évolué de façon importante en 2022 (+3,4 M€), sans que des immobilisations en cours aient été mises en service au cours de l'exercice 2022 : un chantier spécifique sur ce suivi, en parallèle de l'inventaire actuellement en cours de réalisation par un prestataire dédié, devra être mené en 2023. En conséquence c'est la poursuite de l'opération relative à la mise en place d'un local serveur pour plus de 2,7 M€ qui explique cette variation ;
- Les installations techniques connaissent une variation importante (+1,3 M€), en particulier au titre de l'équipement du département de Chimie (spectromètre RMN), acquis au moyen de financements externes, mais aussi, dans une moindre mesure, d'autres équipements scientifiques dans les départements de physique (89 K€), biologie (79 K€) et d'études cognitives (78 K€).
- D'autres immobilisations corporelles ont été acquises pour 1,4 M€, notamment pour le département de chimie, à nouveau dans le cadre de l'équipement RMN sur financement externe (616 K€), mais aussi 84 K€ pour l'achat d'un oscillateur ou 92 K€ pour un équipement d'aimant supraconducteur au département de chimie, toujours sur financements externes. D'autres équipements sont à relever, notamment au département de physique (cf. un système de déposition de métal par faisceau d'électron à 656 K€) ou au Centre des Ressources Informatiques (CRI) de la DGS pour divers équipements réseaux (190 K€).
- Les immobilisations en cours restent à un niveau élevé (13,4 M€) déjà constaté en 2021. Ceci s'explique, pour une grande partie (8,1 M€), par les avances versées, principalement à l'EPAURIF (pour 7,9 M€). Pour 2022, ce poste est augmenté par l'avance de 500 K€ versée au titre de l'acquisition d'un liquéfacteur au département de Physique.
- Les autres postes concernent divers acomptes pour des immobilisations non encore mises en service. Il s'agit pour 2022 notamment des travaux de rénovation du poste haute tension de Chimie (319 K€) et de celle des locaux du Lattice à Montrouge (562 K€), ainsi que la restructuration des laboratoires de l'équipe Strick à l'IBENS (160 K€).

- Les immobilisations financières se limitent à la dotation annuelle de 10 K€ versée à la Fondation partenariale Philippe Meyer, représentant un montant cumulé de 72,5 K€.

✓ Situation des financements externes de l'actif en 2022

Les financements externes d'immobilisations ne sont pas rattachés à ce jour avec suffisamment de précisions aux différents biens figurant à l'actif pour permettre leur comptabilisation au passif. Ces financements, le cas échéant déjà perçus, figurent provisoirement en avance. Ceci explique la quasi absence d'augmentation des financements reçus, notamment au titre des financements d'équipements scientifiques : ces travaux de réconciliation de l'actif avec les financements externes reçus seront à mener en 2023, à l'issue de la finalisation des travaux d'inventaire débutés en 2022 et devant s'achever en 2023.

Cependant ont été comptabilisés en tant que financements rattachés à un actif les seuls versements effectués par le rectorat d'Île-de-France en 2022, d'une part, au titre du Contrat plan État Région (CPER) pour 2021-2027 à hauteur de 6,37 M€ pour la restructuration du site Lhomond ; d'autre part, au titre du même CPER un montant de 100 K€ pour la réhabilitation de l'IBENS. En l'absence de mise en service des immobilisations correspondantes, aucune quote-part n'est reprise au résultat à ce jour.

Conclusion

Cet exercice se caractérise par un retour progressif à un niveau d'activité comparable à celui d'avant la crise sanitaire.

Du point de vue des agrégats financiers sous-tendant la comptabilité patrimoniale, le résultat sur 2022 ressort à -3 074 958 €. Ce résultat doit être perçu à l'aune de la trajectoire budgétaire qui envisageait déjà un déficit de fonctionnement de 1 600 132 €. Plusieurs éléments saillants sont à relever : un résultat en retrait par rapport à 2021 avec un poids de dépenses de personnel élevé rapporté à l'ensemble des dépenses de fonctionnement. En terme d'analyse de soutenabilité, force est de constater que l'absence de quotes-parts dédiées au financement de l'actif (produits destinés à compenser la charge d'amortissement), ainsi que l'impact des charges extérieures correspondant à des besoins fondamentaux mais dont la compensation est incertaine, telles que l'augmentation du point d'indice, les mesures « bas salaires » qui impactent la rémunération des élèves, la revalorisation des CDSN, expliquent ce déficit.

Des axes d'amélioration sont identifiés pour stabiliser certains processus et constituent des priorités pour l'exercice 2023 (fiabilité de l'actif et de ses financements externes, amélioration du suivi des opérations fléchées et, plus généralement, des contrats de recherche).

L'École doit en effet s'inscrire dans une trajectoire budgétaire soutenable lui permettant de réaliser au meilleur niveau ses missions de formation et de recherche et de répondre également à de nouveaux enjeux.

Focus 1 : évolution de la masse salariale entre 2021 et 2022

Analyse comparative des dépenses de masse salariale et des ETPT entre 2021 et 2022.

1. L'évolution des effectifs en 2022

Le plafond d'emploi exécuté en 2022 s'élève à 1 705 ETPT (équivalent temps plein travaillé) contre 1700 ETPT en 2021. Il s'inscrit dans une autorisation budgétaire de 1 820 ETPT dont 1 386 ETPT sur plafond État au budget rectificatif n°2 de 2022 (1 761 ETPT dont 1 387 ETPT sur plafond État en 2021).

Sur l'ensemble du périmètre de la subvention pour charges de service public (SCSP) et des ressources propres de l'École, on note une progression de 5 ETPT en exécution entre 2021 et 2022 (+27 ETPT entre 2020 et 2021).

C'est la progression du recrutement d'enseignants chercheurs sur contrats de recherche qui compense partiellement la baisse de consommation des plafonds d'emplois sur les ressources globalisées de l'École. En effet, la part Etat est en diminution de -12 ETPT par rapport à 2021 expliquée essentiellement par une baisse des élèves (-11 ETPT). Nous observons une baisse des BIATSS (-7,3 ETPT) qui est compensée quasi-intégralement par une hausse des enseignants (+6,5 ETPT).

Cette situation s'explique par une forte tension sur le marché du travail et un manque d'engouement pour les postes ouverts dans la fonction publique induisant un allongement important des durées moyennes de vacances de poste sur les emplois BIATSS. Fin novembre 2022, seuls 62% des arbitrages de poste BIATSS de la campagne 2022 avaient abouti à un recrutement.

Ce bilan montre le dynamisme de l'École en matière d'enseignement et de recherche malgré les tensions de recrutement qui touchent la plupart des secteurs d'activité. En revanche, on note un accroissement des difficultés conjoncturelles pour pourvoir les postes sur des fonctions support et soutien.

2. Les dépenses de masse salariale

L'année 2022 a été marquée par le retour de l'inflation et la mise en œuvre de plusieurs mesures impactant directement les dépenses de masse salariale de l'École.

La masse salariale de l'École progresse de 3,9 M€ entre 2021 et 2022. L'évolution de la rémunération des normaliens représente 22% de cette dépense supplémentaire alors que celle consacrée aux personnels s'élève à 28% du total (hors contrats de recherche).

Sur le périmètre des contractuels et des fonctionnaires (hors élève et contrats de recherche), la revalorisation du point d'indice, les mesures bas salaires, la création d'un nouveau régime indemnitaire pour les enseignants chercheurs, les mesures salariales issues de la LPR ainsi que l'augmentation mécanique des charges patronales induisent des dépenses supplémentaires à hauteur de plus 1,1 M€ sur l'année 2022 pour une consommation du plafond d'ETPT qui diminue de -15 ETPT.

La masse salariale en lien avec l'activité de la recherche progresse à nouveau après une phase de stagnation due au contexte de la crise sanitaire et au ralentissement de l'activité économique. En 2022, elle augmente de 1,3 M€ par rapport à 2021 (33% de l'augmentation de la masse salariale).

Les augmentations successives de la rémunération forfaitaire mensuelle minimale des doctorants impactent significativement la masse salariale de l'École. En effet, pour la cohorte 2021 la rémunération minimale a augmenté de 6,1 % par rapport aux cohortes précédentes, passant à 1 866 € brut par mois au lieu de 1 758 € brut. La rémunération des contrats conclus à compter du 1er septembre 2022 a été portée à 1 975 € brut. Sur 2022, la masse salariale dédiée aux contrats doctoraux progresse de +894 K€ (23% de l'augmentation de la masse salariale) pour un effectif qui s'accroît de +17,4 ETPT entre 2021 et 2022.

En conclusion, les crédits alloués à l'amélioration des carrières des fonctionnaires progressent sensiblement. Cette tendance est le reflet de la politique RH de l'École en matière de repyramidage des emplois BIATSS et de pérennisation des contractuels à chaque fois que cela est possible. Cette politique, qui vient en cohérence de toutes les mesures prévues par la LPR, participe au développement de l'attractivité de l'École par le renforcement des régimes indemnitaires et par l'accompagnement du développement des compétences.

Enfin, par la consolidation des dispositifs de reporting et la maîtrise de la masse salariale, l'École poursuit son action pour dégager des marges de manœuvre et mettre en cohérence la politique de l'emploi et les objectifs stratégiques de l'établissement.

3. Analyse de la variation de la masse salariale 2021 - 2022 par la méthode des écarts successifs¹⁹

Variation de la masse salariale et des ETPT entre 2021 et 2022

PERIMETRES	POPULATIONS	2021		2022		Ecart	
		Masse salariale	ETPT	Masse salariale	ETPT	Masse salariale	ETPT
DEPENSES GLOBALISEES (Subventions ETAT + Ressources propres globalisées)	Enseignants Permanents (Titulaires + CDI)	15 742 133	146,6	16 387 118	145,27	644 985	-1,3
	BIATSS Permanents (Titulaires + CDI)	17 535 904	306,5	17 898 197	297,81	362 293	-8,6
	Enseignants NON Permanents (CDD)	1 977 174	35,0	2 057 849	35,24	80 675	0,2
	BIATSS NON Permanents (CDD)	2 755 311	70,3	2 759 989	64,89	4 678	-5,4
Total		38 010 521	558,3	39 103 152	543,2	1 092 631	-15,1
CONTRAT DE RECHERCHE	Chercheurs non Permanents (CDD)	5 917 835	102,2	7 032 736	116,55	1 114 901	14,3
	BIATSS non Permanents (CDD)	2 122 804	54,4	2 280 357	53,72	157 553	-0,7
Total		8 040 639	156,7	9 313 093	170,3	1 272 454	13,6
TOTAL MES		46 051 160	715,0	48 416 245	713,5	2 365 085	-1,5
Hors MES	Elèves	28 249 165	749,1	29 120 389	738,1	871 224	-11,0
	Contrats Doctoraux	7 530 782	235,7	8 424 821	253,2	894 039	17,4
	Périmètre spécifique	1 903 492		1 671 376		-232 116	0,0
Total hors MES		37 683 440	984,8	39 216 586	991,3	1 533 146	6,4
TOTAL ENS		83 734 600	1 699,8	87 632 831	1 704,7	3 898 231	5,0

La variation de la masse salariale de l'ENS entre 2021 et 2022 est de **+3 898 K€**, pour **5,0 ETPT** supplémentaires. Elle est expliquée par les évolutions observées :

- ✓ sur le périmètre de la Méthode des Ecart Successifs (MES) qui enregistre une hausse de **+2 365 K€** pour **-1,5 ETPT**. Ce périmètre fait l'objet d'une étude approfondie présentée ci-dessous.
- ✓ sur le périmètre hors MES (élèves, contrats doctoraux, périmètre spécifique) qui enregistre une variation de **+1 533 K€** pour **+6,4 ETPT** expliquée par :
 - γ **+871 K€** pour **-11 ETPT** sur les élèves en raison de l'impact des mesures bas salaire qui font passer l'indice des élèves de 340 à 352 entre 2021 et 2022 et la revalorisation du point d'indice en juillet 2022.
 - γ **+894 K€** pour **+17,4 ETPT** sur les contrats doctoraux due essentiellement à l'augmentation des CDSN ENS et entrants 2022 (+12,6 ETPT). A cela on peut ajouter la revalorisation de leur rémunération indexée sur la valeur du point d'indice en juillet 2022.
 - γ **-232 K€** sur le périmètre spécifique expliquée par la baisse (**-497 K€**) des heures de cours complémentaires, des rémunérations des jurys et des heures d'enseignement, qui est partiellement compensée par la mise en place en 2022 de la prime exceptionnelle inflation, du forfait télétravail et de la protection sociale complémentaire (**+229 K€**).

¹⁹ La méthode des écarts successifs vise à expliquer les principaux déterminants des variations relatives à la masse salariale. La majorité des éléments de rémunération composant la masse salariale varient en raison d'effets mécaniques, issus de la variation des effectifs (effet volume) et de la variation du coût des agents (effet prix). Toutefois, une partie de la variation de la masse salariale est indépendante (des plafonds d'emplois notamment) et varie de manière autonome : c'est le périmètre spécifique (heures de cours complémentaires, vacations, rémunérations des jurys et prestations sociales). Ce périmètre est donc exclu du périmètre d'analyse de la méthode des écarts successifs.

Tableau de synthèse de l'analyse de la Méthode des Ecart Successifs									
PERIMETRES	POPULATIONS	Rémunération Principale		Primes		Charges Patronales	TOTAL	Variation ETPT	N°
		Impact évolution effectif	Impact évolution rémunérations	Impact évolution effectif	Impact évolution primes				
DEPENSES GLOBALISEES (Subventions ETAT + Ressources propres globalisées)	Enseignants Permanents (Titulaires + CDI)	-69 835	230 950	-6 924	361 437	129 357	644 985	-1,3	1
	BIATSS Permanents (Titulaires + CDI)	-237 934	385 861	-56 315	168 243	102 438	362 293	-8,6	2
	Enseignants NON Permanents (CDD)	6 992	17 687	792	37 682	17 522	80 675	0,2	3
	BIATSS NON Permanents (CDD)	-148 353	145 886	-5 782	-8 716	21 643	4 678	-5,4	4
Total		-449 131	780 384	-68 229	558 647	270 960	1 092 631	-15,1	
CONTRAT DE RECHERCHE	Chercheurs non Permanents (CDD)	591 184	139 938	17 789	92 008	273 982	1 114 901	14,3	5
	BIATSS non Permanents (CDD)	-19 887	124 889	-39	5 410	47 179	157 553	-0,7	6
Total		571 297	264 827	17 751	97 418	321 161	1 272 454	13,6	
TOTAL		122 166	1 045 212	-50 478	656 065	592 121	2 365 085	-1,5	

N°	Commentaires
1	L'augmentation de 645 K€ de la masse salariale des enseignants permanents est le résultat d'une revalorisation des primes (+361 K€) avec la mise en place progressive du Ripec qui représente +286 K€ en 2022. On observe également une forte hausse de la rémunération principale moyenne (+231 K€) due à la hausse du point d'indice et à l'augmentation de +1,5 ETPT annuel de PR dont +1,2 PR de classe exceptionnelle et +2 MCF hors classe. Cela aboutit naturellement à une hausse des charges patronales (+129 K€).
2	L'augmentation de 362 K€ de la masse salariale des BIATSS permanents est expliquée par un repyramidage (+3,7 ETPT de catégorie A, -3 catégorie B, -9,4 catégorie C) observé durant l'année 2022 et la hausse de la valeur du point aboutissant à une hausse de la rémunération principale moyenne de 386 K€. Cette augmentation a toutefois été compensée par une baisse significative des effectifs (-8,6 ETPT) représentant -238 K€. En outre, la hausse des primes moyenne de 168 K€ (RIFSEEP) s'explique par deux facteurs : le repyramidage (hausse de l'enveloppe IFSE de 50 K€) et la hausse du complément indemnitaire annuel (+49 K€). Enfin l'impact de ces mesures aboutissent à une hausse des charges patronales de 102 K€
3	L'augmentation de 81 K€ de la masse salariale des enseignants non permanents est principalement expliquée par une hausse de la prime moyenne (+38 K€) en 2022, provenant essentiellement de la mise en place du Ripec (+35 K€).
4	La variation de +5 K€ de la masse salariale des BIATSS non permanents est le résultat d'une baisse significative des effectifs (-5,4 ETPT) pour une économie de -148 K€ qui est compensée par une hausse des rémunérations moyennes versée en 2022 pour un coût de 146 K€.
5	La hausse significative de la masse salariale des enseignants (+1 115 K€) découle essentiellement d'une hausse importante des effectifs (+14,3 ETPT) en 2022 pour un coût de 591 K€. A cela, il convient de rajouter une rémunération principale moyenne en hausse de +140 K€ provenant d'une augmentation significative de la rémunération des seuls CDD chercheurs en 2022. Ces variations aboutissent mécaniquement à une hausse des charges patronales qui s'établit à +274 K€
6	La variation de +158 K€ de la masse salariale des BIATSS est due essentiellement à une hausse de la rémunération principale moyenne de 125 K€ provenant d'une augmentation de la rémunération moyenne de 2,3 K€ par agent entre 2021 et 2022. Cette hausse, légèrement compensée par une baisse des effectifs (-0,7 ETPT pour un coût de -20 K€), aboutit à une hausse des charges patronales de 47 K€ en 2022.

En définitive, l'augmentation de la masse salariale de **+2,4 M€** bénéficie quasiment autant aux personnels payés sur les dépenses globalisées (**1,1 M€**), qu'aux personnels payés sur contrat de recherche (**+1,3 M€**).

La hausse constatée sur les dépenses globalisées (**1,1 M€**) bénéficie principalement aux personnels permanents (titulaires et CDI) pour **+1,0 M€** expliquée par :

- ✓ **+620 K€** sur les rémunérations principales qui provient de la hausse du point d'indice, du GVT et du repyramidage, qui est compensée par une baisse des effectifs (**-9,9 ETPT**) pour une économie de **-310 K€**.
- ✓ **+470 K€** sur les primes découlant de la mise en place progressive du Ripec en janvier 2022, de la hausse du complément indemnitaire annuel et des effets du repyramidage.
- ✓ **+230 K€** sur les charges patronales qui constitue une conséquence mécanique de l'augmentation des rémunérations principales.

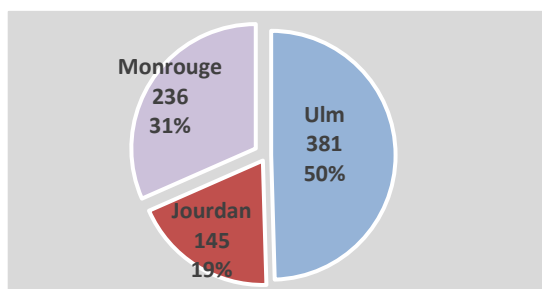
Sur les contrats de recherche, la hausse (**+1,3 M€**) provient essentiellement des Chercheurs non permanents (**+1,1 M€** - cf. ligne 5 du tableau de synthèse) qui est le résultat d'une augmentation des effectifs (**+14,3 ETPT**) pour un coût de **0,6 M€** et d'une augmentation des rémunérations moyennes proposées en 2022 (**+0,1 M€**). Ces variations aboutissent à une hausse des charges patronales de **0,3 M€** en 2022

Focus 2 : recettes de l'hébergement étudiants en 2022

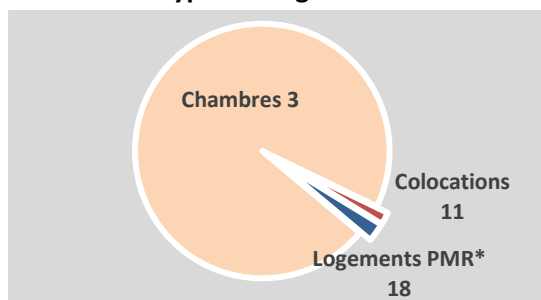
A- Le parc de logements en 2022

L'ENS-PSL dispose d'un parc de 762 logements étudiants répartis sur 3 sites. Il est constitué pour l'essentiel de chambres individuelles (96%).

Répartition sur les 3 sites



Les types de logements



*PMR : personne à mobilité réduite

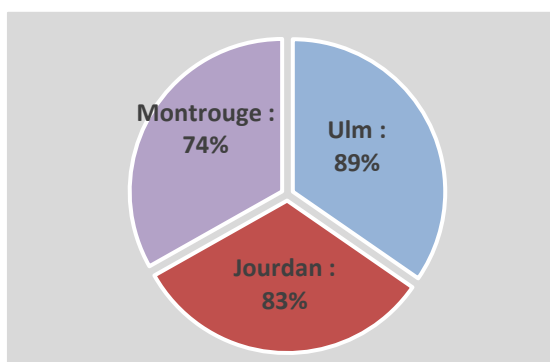
B- L'occupation des logements sur les 3 sites

Hors logements indisponibles, l'ENS-PSL a offert sur 11 mois (août exclu) **272 580 nuitées** (235 860 en 2021).

Au total, **208 549** nuitées ont été facturées contre 194 523 en 2021.

Le taux d'occupation des logements étudiants est de 83% (82% en 2021).

Taux d'occupation par site (hors août)



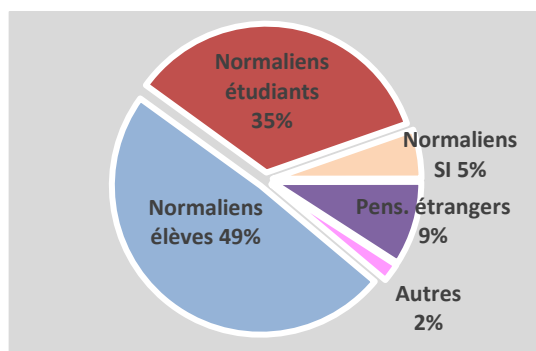
C- L'occupation des logements par statut

Les hébergements sont essentiellement ouverts aux normaliens (élèves, étudiants, sélection internationale) et aux pensionnaires étrangers (Erasmus, échanges).

En novembre 2022, 651 normaliens (358 élèves, 254 étudiants et 39 Sélection internationale) étaient logés, soit 42% de la population normalienne.

Pour un total de 730 étudiants logés, les normaliens représentent 89 % des locataires, les pensionnaires étrangers 9 % et les mastériens/doctorants 2%.

Répartition des hébergements occupés par statut (Novembre 2022)



D- Recettes et recouvrement des loyers (logements enseignants invités compris)

En 2022, les recettes s'établissent à 2 102 k€, soit une hausse de 233 k€ par rapport à 2021 (+ 12 %).

Sur les 11 premiers mois de l'année, le taux de recouvrement des factures est en légère baisse : 97% contre 98% en 2021.

La moyenne des montants restant à recouvrer sur 12 mois glissants augmente sensiblement en fin d'année : 56 k€ (31 k€ en 2021).

Cet écart s'explique par les difficultés ponctuelles de traitement des recettes lié à l'installation d'un nouveau logiciel de gestion (ADRESIO) en septembre 2022.

La moyenne des montants restant à recouvrer en 2023 devrait toutefois se rapprocher des chiffres observés en 2021, bien qu'une tendance ne puisse être observée dès début février 2023, le nouveau logiciel permet de fluidifier la communication avec les usagers et de faciliter le traitement des recettes grâce à une prise en main plus efficace du nouvel outil de gestion des hébergements.

Focus 3 : activité restauration en 2022

Propos liminaires :

Si l'activité 2021 avait été freinée par la pandémie, l'exercice 2022 voit un retour de l'activité sans contrainte sanitaire, avec des chiffres proches de l'exercice 2019, dernière année de référence.

De plus, les tarifs du restaurant sont restés inchangés.

Evolution du Chiffre d'affaires TTC

	2019	2020	2021	2022	2022-2021	%
Chiffre d'affaires (K€)	1 649	802	1 355	1 653	+298	+22%
Nombre plateaux moyens journaliers ²⁰	672	328	550	661	+111	+20%

source RestOffice

La hausse de chiffre d'affaires de 2022 (1 654 K€ de chiffre d'affaires et +298 K€ par rapport à 2021) s'explique essentiellement par une hausse de la fréquentation : +22% pour le chiffre d'affaires et +20% pour le nombre de plateaux moyen par jour d'ouverture du restaurant.

Il convient de relever la fréquentation exceptionnelle sur les mois d'octobre à décembre 2022, qui ont vu de nouveaux records de fréquentation : jusqu'à 886 plateaux par jour en moyenne sur le mois d'octobre.

Evolution des dépenses (crédits de paiements)

K€	2019	2020	2021	2022	2021-2019	%
Dépenses consolidées²¹	1 259	1 211	1 344	1 500	+156	+12%
Dont personnel	614	675	690	676	-13	-2%
Dont fonctionnement	645	536	625	824	+198	+32%
Dont investissement	0	62	29	0	-29	-100%

source GFC dépenses

Comme l'exercice précédent, l'évolution à la hausse des dépenses (+156 K€, soit +12%) n'est pas corrélée avec l'évolution de la fréquentation ou du chiffre d'affaires (respectivement +22% et +20%).

En effet, si la masse salariale est globalement stable (le recrutement du chef de cuisine n'aura des effets pleins qu'en 2023), les dépenses de fonctionnement ont augmenté de +198 K€, soit 32%. Le restaurant a continué d'investir en 2022 (un grill, un four et deux sauteuses), mais les factures ne nous sont pas parvenues sur l'exercice, elles seront comptabilisées en 2023.

Ainsi, l'impact à la hausse de la fréquentation a entraîné une augmentation des dépenses de fonctionnement, notamment sur les matières premières et l'intérim, soit exactement l'effet inverse de l'exercice précédent où nous avons constaté à une baisse de la fréquentation.

Les différents postes de dépenses sont présentés dans le tableau suivant :

²⁰ Seul le self est concerné car la cafétéria ne propose de plateaux aux convives.

²¹ Pour mémoire, seules les dépenses de fonctionnement et d'investissement sont rattachées au service de restauration, les dépenses de personnels sont rattachées au budget de l'établissement.

Evolution des dépenses de fonctionnement (crédits de paiements)

K€	2019	2020	2021	2022	2022-2021	%
Fonctionnement	645	536	622	824	+198	+32%
Denrées alimentaires	481	276	380	527	+147	+39%
Intérim, formation	106	101	81	173	+91	+112%
Non alimentaire	77	56	123	113	-10	-8%
Maintenance	51	55	41	46	+0	+0%
Prestations internes	-71	-13	0	-35	-35	

source GFC dépenses

Ainsi, la hausse de fréquentation de +20%, comparable à la baisse du chiffre d'affaires de +22% ne se retrouve pas mécaniquement dans l'évolution des dépenses de fonctionnement, qui sont en hausse de +32%.

La situation des dépenses de fonctionnement est due principalement à deux hausses :

- +147 K€, soit +39%, liées aux denrées alimentaires en raison de la hausse de fréquentation et des coûts (+10% par rapport à 2019 qui présente une activité similaire). Les plus importants postes de dépenses sont les surgelés / divers frais ainsi que les fruits et légumes (dont le bio), qui représentent respectivement 26% et 20% des dépenses de denrées alimentaires (stables sur 2021 et 2022). La forte inflation entre 2019 et 2022 a expliqué les 10% de hausse par rapport à 2019.
- +91 K€, soit +112 %, pour les dépenses d'intérim, en raison de la difficulté à recruter sur les fonctions de chef de cuisine (recrutement effectué en septembre 2022), d'apprentis (recrutement en septembre 2022) et du remplacement systématique des personnels absents pour garantir la qualité du service rendu aux usagers.

En outre, les prestations internes de 2022 représentent 35 K€, soit la moitié du niveau de référence 2019.

Enfin, la contribution²² de l'ENS est de 773 K€ en 2022. Une fois déduit la part liée à la cafétéria, cela représente 5 € par repas en 2022 (140 000 repas) contre 6,1 € en 2021 (116 000 repas).

²² Recettes - dépenses comprenant la masse salariale

Focus 4 : Bilan financier inscriptions rentrée 2022/23

Formation	Total inscriptions	Somme à payer - tarif scolarité	Somme à payer - tarif aménagements	Total recettes	Total exonérations à la charge de l'ENS
Master	620	243 € pour UE 3770 € hors UE	Césure : 159 € pour UE 2513 € hors UE	121 176 €	191 187 €
DENS	1 542	210 € - scolarité	Etalement : 105 € Interruption : 0 €	234 675 €	1 470 €
Préparation à l'agrégation	102	0 € normaliens 256 € hors normaliens		8 192 €	15 360 €
Doctorat	625	380 €	Césure : 253 €	224 452 €	17 480 €
HDR ²³	22	380 €		8 360 €	
Total	2 911			598 229 €	225 497 €

Nous comptabilisons 2 911 inscriptions à l'ENS-PSL pour l'année universitaire 2022-2023. Les droits d'inscriptions s'établissent à 598 k€, dont 38% pour le doctorat, 39% pour le DENS et 20% pour les Masters. Les exonérations à la charge de l'ENS représentent 225 k€. Elles concernent majoritairement les Masters pour 191 k€. Ces exonérations constituent une absence de recettes pour l'établissement.

BILAN DES EXONERATIONS RENTREE 2022

		Master	DENS	préparation agrégation	doctorants	HDR	Total
Inscriptions		620	1 542	102	625	22	2 911
Exonérations	total exonérations	166	154	70	48	0	438
	% exonération	27%	10%	69%	8%	0%	15%
	boursier CROUS	102	144	10	0		256
	boursier gouvernement français	6	1	0	1		8
	total exonérations ENS-PSL	58	9	60	47	0	174
	% exonération ENS-PSL	9%	1%	59%	8%	0%	6%
	commission d'exonération	3	7	0	7	0	17
	double inscription (dont cotutelle thèse)	1	2	0	22	0	25
	normaliens			60			60
	soutenance avant le 30/04/2023				18		18
inscription extra-communautaires (243 € au lieu de 3 770€)	54					54	

Sur les 2 911 étudiants inscrits en 2022-2023, 438 étudiants ont bénéficié d'une exonération soit 15% des étudiants, principalement les exonérations pour les boursiers (264 dont 256 boursiers CROUS). Il y a eu 174 exonérations relevant du choix de l'établissement, soit 6% des effectifs. Ce taux d'exonération est inférieur au taux de 10% autorisé par les textes.

Par ailleurs, l'ENS-PSL a réalisé 37 inscriptions administratives pour le compte des 5 écoles d'art de PSL (dans le cadre du doctorat SACRe) pour un total de 12 540 €, ainsi que 32 inscriptions pour le compte du Collège de France pour un total de 11 400 €.

²³ L'observation des inscriptions en HDR concerne l'année civile 2022.

Focus 5 : les projets immobiliers

TAUX 2022	<i>En Fonctionnement</i>	<i>En Investissement</i>	Total
Budget Patrimoine immobilier (hors CPER et viabilisation)			
Taux de consommation en AE	90 %	81 %	85 %
Taux de consommation en CP	79 %	52 %	67 %

Les taux d'exécution budgétaire du Service patrimoine de l'ENS-PSL sont en 2022, de 85 % en AE et de 67 % en CP. Ils sont relativement stables en AE et en CP entre les années 2021 et 2022 (respectivement de 82 % et 78 %, en 2021), malgré les contraintes posées par la migration vers un nouveau Système d'Information financier et comptable (SIFAC).

1. PAT 03 – Opérations immobilières (hors recherche et hors CPER)

Pour les opérations immobilières (hors CPER), la situation de la consommation des crédits 2022 ouverts au Service patrimoine, apparaît comme suit au 31 décembre 2022 :

Années	Autorisations d'engagement				Crédits de paiements			
	AE Ouverts	AE Conso totale	AE DISPO	AE EXECUTION	CP Ouverts	CP Conso totale	CP DISPO	CP EXECUTION
2020	2 737 553	2 217 055	520 498	81%	2 255 205	1 624 282	630 923	72%
2021	2 147 606	1 360 056	787 550	63%	1 898 669	1 296 730	601 939	68%
2022	3 765 844	3 140 522	625 322	83%	2 522 762	1 161 249	1 361 513	46%
Ecart 2022-2021	1 618 238	1 780 467	-162 228	20%	624 093	-135 482	759 575	-22%

Au niveau des AE, pour les opérations immobilières (hors projets CPER et de recherche), le taux d'exécution de 83 %, en nette amélioration par rapport à 2021 (+ 20 %), traduit une meilleure estimation des crédits d'investissement requis, ainsi qu'un ajustement plus fin de ces crédits en cours d'exercice.

S'agissant du taux de consommation de CP, en forte baisse par rapport à 2021 (-22 %), il s'explique principalement par des décalages dans l'exécution liés en particulier à l'allongement des délais d'approvisionnement, de la disponibilité des entreprises pour exécuter les travaux, de délais supplémentaires pour la réalisation d'études d'exécution (au regard d'aléas techniques).

Force est de constater que la planification et l'estimation financière de certaines opérations immobilières ont été impactées par :

- Forte incertitude sur le coût et le délai d’approvisionnement des matières premières, avec de surcroît une mobilisation d’entreprises du bâtiment parfois difficile, en raison de leur disponibilité remise en cause par leur investissement au niveau du plan de relance gouvernemental de l’activité du bâtiment
- Reconsidération du programme de certaines opérations immobilières
- Rencontre d’aléas techniques importants sur certains projets
- Report de projets, en considération de la capacité de l’École à en supporter le financement, ou à en assurer le pilotage au moyen de ses ressources techniques internes.

Les écarts constatés vis-à-vis de cette moyenne de 83 % en consommation d’AE sont à analyser à la lumière des données suivantes :

- OPE 2019-0063 : Campus Jourdan – Aménagement et requalification paysagère de la parcelle BK2 (taux de 43 %). Ce projet a subi le retard constaté dans la notification de marchés subséquents de travaux, du fait de la Plateforme Régionale des Achats de l’Etat. Le planning prévisionnel de cette opération immobilière a dû être modifié en conséquence.
- OPE 2021-0040 : Campus Panthéon – Pavillon Pasteur (taux de 22 %) / Les derniers besoins exprimés par les usagers du bâtiment, et les nécessités de rénovation technique et énergétique, ont conduit à de nouvelles études programmatiques du projet (avec le recours à un programmiste).
- OPE 2021-0158 : Campus Panthéon – Rénovation du PC Sécurité / Un refus de permis de construire (au titre de la protection d’un patrimoine inscrit aux Monuments Historiques), des contraintes supplémentaires en matière de sûreté (imposées par le service opérationnel de prévention situationnelle de Police) et des négociations engagées pour la passation des marchés de travaux, n’ont pas permis d’engager certaines commandes prévues en décembre 2022.
- A eux seuls, ces trois projets représentent une disponibilité de crédits en AE s’élevant à 287 994 € sur un total de 625 322 € non consommées au niveau des 22 opérations immobilières considérées, soit 46 %.

2. PAT 08 – Opérations immobilières pour la recherche (hors CPER)

Années	Autorisations d'engagement				Crédits de paiements			
	AE Ouverts	AE Conso totale	AE DISPO	AE EXECUTION	CP Ouverts	CP Conso totale	CP DISPO	CP EXECUTION
2020	251 846	192 062	59 784	76%	300 282	179 796	120 486	60%
2021	472 974	296 778	176 196	63%	343 866	102 736	241 130	30%
2022	466 196	265 931	200 265	57%	619 941	332 328	287 613	54%
Ecart 2022-2021	-6 778	-30 846	24 068	-6%	276 075	229 592	46 483	24%

Le taux de consommation de 57 % en AE sur ce périmètre se justifie principalement par l’opérations immobilières OPE 2019-0060 : 46 Ulm – Restructuration de 2 laboratoires Equipe Strick – (taux de 63 %). Après un arrêt de chantier en août 2021, ce dernier a repris en juillet 2022, au terme des jurys de concours, et non sans une certaine difficulté à remobiliser les entreprises. Toutes les commandes de prestations n’ont pu être réalisées selon le calendrier initialement prévu.

Ce projet affiche 26 % des AE disponibles, et 63% des CP disponibles sur les crédits en recherche.

3. Le projet CPER Lhomond

Années	Autorisations d'engagement				Crédits de paiements			
	AE Ouverts	AE Conso totale	AE DISPO	AE EXECUTION	CP Ouverts	CP Conso totale	CP DISPO	CP EXECUTION
2020	223 047	109 837	113 210	49%	1 268 972	1 109 189	159 783	87%
2021	335 982	146 673	189 309	44%	5 807 856	5 636 241	171 615	97%
2022	3 466 099	3 412 342	53 757	98%	3 921 090	2 859 297	1 061 793	73%
Ecart 2022-2021	3 130 117	3 265 669	-135 552	55%	-1 886 766	-2 776 944	890 178	-24%

Les taux d'exécution budgétaire sont de 98 % en AE et de 73 % en CP en 2021.

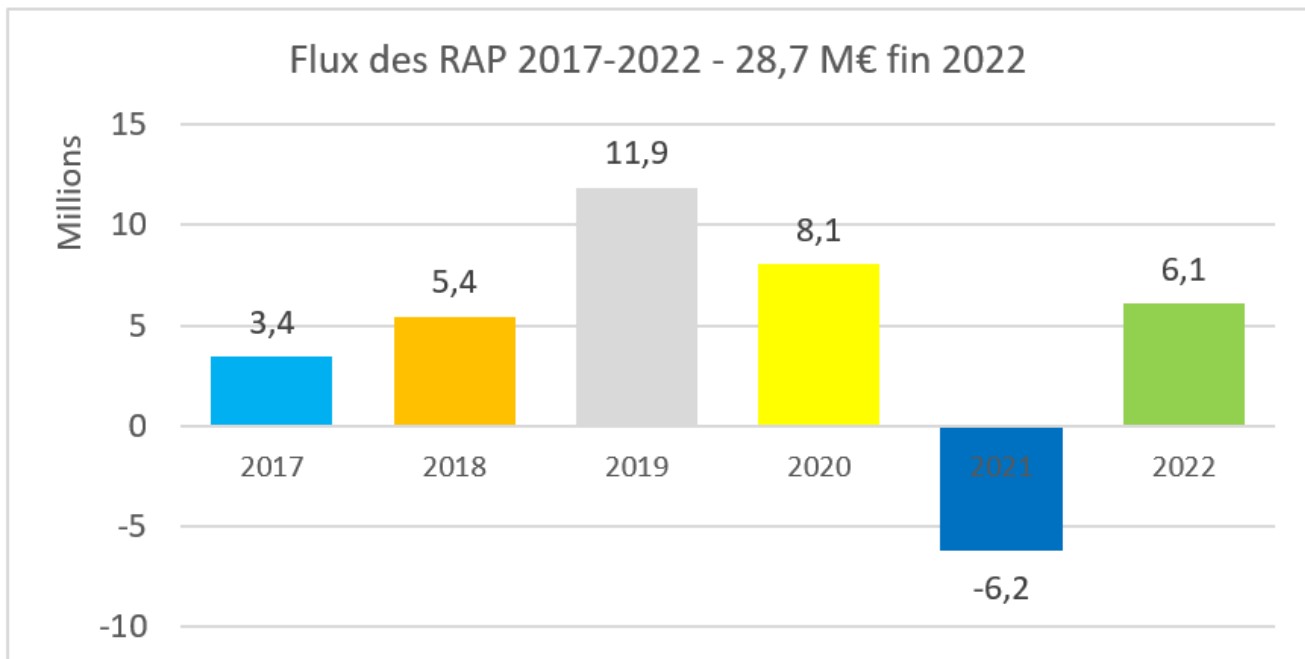
L'exercice 2022 se caractérise par un bien meilleur taux d'exécution en AE, comparativement à l'année dernière. Les crédits disponibles (53 757 €) sont, pour plus de deux tiers, consacrés aux dépenses préalables au démarrage des travaux sur le bâtiment Grand Hall.

S'agissant des CP, le taux d'exécution de 73 %, en recul par rapport à 2021, s'explique par le paiement tout début janvier 2023 d'une échéance au Maître d'ouvrage délégué de l'opération Grand Hall prévue en décembre 2022.

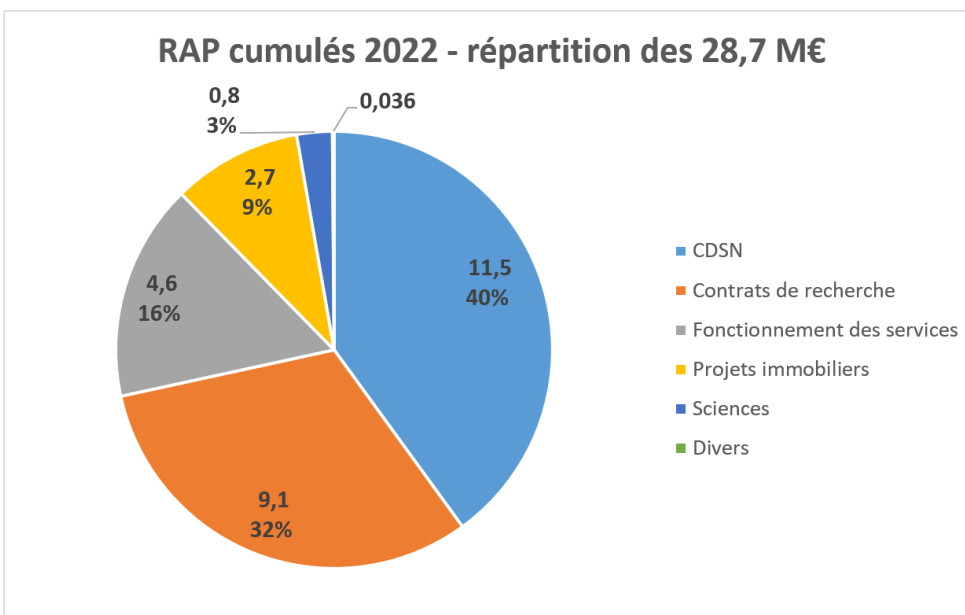
Focus 6 : les restes à payer

Les restes à payer (RAP) est un concept issu de la réforme dite de « Gestion budgétaire et comptable publique » mise en place en 2017. Ils sont constitués par la différence entre les autorisations d'engagements (AE) et les crédits de paiements (CP) et représentent une quasi dette de l'établissement vers un tiers. A la fin de chaque exercice, cette différence constitue un « flux » de restes à payer qui s'ajoute au « stock » de restes à payer des années précédentes. En outre, le montant des AE des exercices précédents peut être évalué à la baisse, suite à l'abandon d'un projet, par exemple. Le « stock » des RAP peut donc être inférieur à la somme des flux annuels des RAP.

Lors de la bascule en mode GBCP, l'évaluation initiale des restes à payer était de 2,3 M€. Nous partons de l'hypothèse que ce stock initial est éteint fin 2021. Le montant des restes à payer cumulés depuis 2017 s'élèvent fin 2022 à 28,7 M€. L'évolution du flux est présentée dans le graphique suivant :



Le « stock » des restes à payer, d'un montant de 28,7 M€, se répartit de la manière suivante :



Ainsi, les contrats doctorats doctoraux spécifiques normaliens représente notre premier poste de RAP avec 11,5 M€ (40%), en décroissance (-0,8M€) pour la deuxième année.

Le poids des contrats de recherche s'intensifie pour atteindre 9,1 M€

(+5,9 M€) , soit 32% des RAP. Il convient de noter que six projets concentrent 7,7 M€, soit 86% de ces RAP : l'Equipex+ IMF-NMR²⁴, le liquéfacteur PSL, l'ERC Starting Grant DANCINGFOOL, l'ERC25 Synergie HiSCORE²⁶, le DIM27 RESPORE²⁸, et l'EUR29 Translitteræ³⁰.

Le fonctionnement des services représente 16% des RAP à 4,6 M€, en augmentation de +1,9 M€. Comme l'année précédente, deux services en concentrent la majorité 55%, pour les mêmes raisons :

- ✓ le SRH pour 1,4 M€, dont 1,1 M€ de RAP au titre des mises à disposition
- ✓ le CRI pour 1,2 M€, dont 1,0 M€ sur les années 2021 et 2022, correspondant aux achats de logiciels et matériels.

Les projets immobiliers en cours portés par le service patrimoine représentent 9% de nos RAP, soit 2,7 M€.

En outre, les restes à payer « Sciences » (hors contrat de recherche) représente un montant moins important, à 754 K€, en légère décroissance cette année.

Enfin, le CPER n'apparaît plus dans les restes à payer en raison de la modification de méthodologie d'imputation budgétaire, conformément à la demande de la DGFiP³¹ et de la DB32, qui aboutit à valoriser les avances à l'EPAURIF en compte de tiers (tableau 5). Seules les factures transmises par l'EPAURIF impacteront le tableau 2, susceptibles de décompter les restes à payer.

²⁴ IMF NMR : projet de spectroscopie à résonance magnétique nucléaire (RMN) à champs multiples intégrés.

²⁵ ERC : Conseil européen de la recherche

²⁶ HiSCORE : Highly informative drug screening by overcoming NMR restrictions (développer le criblage de nouveaux médicaments à fort contenu informatif et à haut débit, par résonance magnétique nucléaire)

²⁷ DIM : domaine d'intérêt majeur financé par la région Île-de-France

²⁸ RESPORE : réseau d'excellence en solide poreux

²⁹ EUR : école universitaire de recherche

³⁰ L'EUR Translitteræ explore les Humanités du point de vue des circulations dont elles résultent et analyse la constitution même des disciplines comme le résultat de processus permanents de transfert.

³¹ Direction générale des finances publiques.

³² Direction du budget.

Tableau 9 détaillé – exécution des projets immobiliers 2022

Catégorie SPSI	N° opération	Opérations	Montant d'opération	AE consommées au titre des années antérieures à 2022	AE BR2 2022	AE consommées au 31/12/2022	CP consommées au titre des années antérieures à 2022	CP BR2 2022	CP consommées au 31/12/2022
Grands projets	OPE-2016-0182	Trvx d'achèvement CPER 1	1 322 182	1 220 243	-	-	1 154 318	-	-
	OPE-2018-0143	Rénovation département de physique	1 230 000	1 230 000	-	-	1 030 000	-	-
	OPE-2018-0144	Local serveurs	2 932 409	219 873	2 712 536	3 283 097	181 927	2 475 481	2 763 201
	OPE-2018-0145	Rénovation département de chimie	4 600 000	4 600 000	-	-	4 600 000	-	-
	OPE-2018-0146	Rénovation du Grand Hall	25 300 047	1 560 000	-	-	1 560 000	1 240 000	-
	OPE-2019-0142	Travaux préalables au Grand Hall	320 000	68 403	78 076	40 232	65 854	80 626	7 663
	OPE-2021-0012	CPER 21-27 IBENS - diagnostics techniques préalables	55 000	16 375	38 625	22 804	-	55 000	22 225
	OPE-2021-0013	Qlab	110 000	85 919	10 181	-	77 230	18 870	8 430
Total Grands projets			35 869 638	9 000 813	2 839 419	3 346 133	8 669 329	3 869 977	2 801 519
GER	OPE-2018-0123	Réaménagement Département des Sciences de l'antiquité (DSA)	300 000	5 277	294 723	312 215	1 465	185 935	40 126
	OPE-2018-0129	Hynnos II - mise en securite et renovation des locaux (37 chambres)	1 164 000	1 075 144	11 254	11 155	1 009 665	48 928	48 863
	OPE-2019-0063	Aménagement et requalification paysagère de la parcelle BK2	220 000	14 796	205 203	87 674	1 565	54 400	10 798
	OPE-2020-0081	Rénovation du poste haute tension chimie	500 000	352 134	57 866	43 902	67 518	260 857	310 899
	OPE-2020-0111	45 Ulm - Rénovation de l'amphi Galois	200 000	-	30 000	-	-	12 000	-
	OPE-2020-0112	45 Ulm - Rénovation d'espaces sanitaires	600 000	5 747	199 253	230 715	1 207	194 793	5 277
	OPE-2021-0014	Rénovation locaux UMR 8094 LATTICE	360 000	182 082	177 918	116 964	350	331 650	286 095
	OPE-2021-0156	Aménagement chambre PMR	50 000	1 174	48 826	37 481	-	50 000	36 146
Total GER			3 394 000	1 636 354	1 025 044	840 105	1 081 771	1 138 563	738 203
Réhabilitation	OPE-2018-0117	Implantation ascenseur escalier C	946 000	105 415	780 586	745 181	17 025	671 603	55 363
	OPE-2018-0121	Couloir vert - Ouverture d'un centre de sciences des données	483 600	448 238	0	-	401 657	36 968	23 970
	OPE-2019-0104	Cour Pasteur - requalification Paysager	1 100 000	85 678	1 014 322	962 674	53 494	237 938	47 839
	OPE-2021-0040	Pavillon Pasteur	145 000	4 450	140 550	30 521	-	37 000	3 041
	OPE-2021-0041	29 Ulm - Salle de réunion R+3	487 000	12 197	474 803	436 857	-	410 600	392 913
	OPE-2021-0158	Rénovation PC Sécurité	200 000	3 566	196 434	155 997	1 107	118 893	7 519
Total Réhabilitation			3 361 600	659 545	2 606 694	2 331 230	473 284	1 513 001	530 645
Internat	OPE-2018-0133	Cage escalier - Rénovation après désamiantage et déplombage	450 000	440 049	0	-	399 881	27 117	25 406
	OPE-2019-0106	Tour B et C - Rénovation lourde du bâtiment	950 000	657 054	227 956	39 673	278 545	132 220	78 563
Total Internat			1 400 000	1 097 103	227 957	39 673	678 426	159 337	103 969
Hors SPSI	OPE-2019-0021	SME-Système de Management Energétique	150 000	99 361	50 639	44 929	17 667	72 910	40 819
	OPE-2019-0060	2ème étage - Restructuration de 2 laboratoires (équipe STRICK)	328 000	189 721	138 278	86 426	116 666	211 334	28 936
	OPE-2021-0155	LENA POPA	150 000	-	150 000	62 541	-	60 000	350
	OPE-2021-0157	Sécurisation CRI	300 000	6 747	23 253	1 549	-	25 000	8 296
Total Hors SPSI			928 000	295 829	362 170	195 445	134 334	369 244	78 401
Total général			44 953 238	12 689 644	7 061 283	6 752 587	11 037 143	7 050 122	4 252 737

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

2022

Annexe au
compte financier

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS 2022

Sommaire

Bilan Actif	Page 3
Bilan Passif	Page 4
Compte de résultat – Produits	Page 5
Compte de résultat – Charges	Page 6
I) Faits caractéristiques, comparabilité des comptes, principes comptables et méthodes d'évaluation	Page 7
II) Principes comptables et méthodes d'évaluation (options, dérogations, exceptions).....	Page 7
III) Notes relatives aux postes de bilan - Actif.....	Page 8
IV) Notes relatives aux postes de bilan - Passif.....	Page 13
V) Notes relatives aux postes du compte de résultat.....	Page 17
V) Autres informations.....	Page 19

Les comptes concernent l'Ecole Normale Supérieure

BILAN - Partie ACTIF

ACTIF	MONTANT BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	MONTANT NET	TOTAUX EX.ANTERIEUR
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	663 372	379 796	283 576	38 087
Immobilisations corporelles	480 965 077	99 096 905	381 868 172	382 175 667
Terrains	160 433 365		160 433 365	160 433 365
Constructions	270 063 455	65 391 386	204 672 069	204 520 731
Installations techniques, matériels, et outillages	19 407 632	22 484 261	-3 076 629	
Collections	1 589 347		1 589 347	1 589 347
Biens historiques et culturels				
Autres immobilisations corporelles	16 064 374	11 221 258	4 843 116	4 406 084
Immobilisations mises en concession				
Immobilisations corporelles en cours	5 307 384		5 307 384	3 634 098
Avances et acomptes sur commandes	8 099 520		8 099 520	7 592 042
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles (biens vivants)				
Immobilisations financières	72 556		72 556	62 556
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	481 701 006	99 476 701	382 224 304	382 276 311
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	153 843		153 843	157 763
Créances	81 612 451	958 896	80 653 555	58 779 112
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la commission européenne	1 968 375		1 968 375	1 411 274
Créances clients et comptes rattachés	1 526 960	958 896	568 063	318 215
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)				
Avances et acomptes versés sur commandes	4 857		4 857	13 129
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)				
Créances sur les autres débiteurs	78 112 259		78 112 259	57 036 494
Charges constatées d'avance (dont prime de remboursement des emprunts)	200 538		200 538	114 867
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	81 966 832	958 896	81 007 936	59 051 741
TRESORERIE				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	48 898 740		48 898 740	45 719 246
Autres				
TOTAL TRESORERIE	48 898 740		48 898 740	45 719 246
Comptes de régularisation				
Ecart de conversion Actif	115		115	8
TOTAL GENERAL	612 566 693	100 435 598	512 131 095	487 047 306

BILAN - Partie PASSIF

PASSIF	MONTANT	TOTAUX EX.ANTERIEUR
FONDS PROPRES		
Financements reçus	338 236 401	336 106 409
Financement de l'actif par l'Etat	334 069 080	331 939 088
Financement de l'actif par des tiers	4 167 321	4 167 321
Fonds propres des fondations		
Ecart de réévaluation		
Réserves	64 612 309	61 936 894
Report à nouveau	17 417 198	17 970 709
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-3 074 958	2 675 414
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	417 190 950	418 689 426
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	50 000	50 000
Provisions pour charges	2 694 534	1 419 497
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 744 534	1 469 497
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires		
Emprunts souscrits auprès des établissements financiers		
Dettes financières et autres emprunts	700	700
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	700	700
DETTES NON FINANCIERES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 274 938	3 052 096
Dettes fiscales et sociales	2 444 606	1 761 869
Avances et acomptes reçus	79 403 924	58 689 658
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	114 683	166 720
Autres dettes non financières	2 084 264	2 430 127
Produits constatés d'avance	5 803 506	673 619
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	92 125 922	66 774 090
TRESORERIE		
Autres éléments de trésorerie passive	67 913	113 593
TOTAL TRESORERIE	67 913	113 593
Comptes de régularisation		
Ecart de conversion Passif	1 076	
TOTAL GENERAL	512 131 095	487 047 306

Compte de résultat - Partie PRODUITS

PRODUITS	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)	111 613 999	107 268 073
Subventions pour charges de service public	92 144 087	91 050 507
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	18 779 471	15 094 315
Subventions spécifiquement affectées au financement de certaines charges d'intervention en provenance de l'Etat et des autres entités publiques		
Dons et legs	508 771	932 807
Produits de la fiscalité affectée	181 670	190 443
Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)	11 167 916	14 466 742
Ventes de biens ou prestations de services	9 155 915	10 778 957
Produits de cessions d'éléments d'actif		3 833
Autres produits de gestion	2 011 404	3 700 324
Production stockée et immobilisée	597	-16 372
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public		
Autres produits	4 341 478	4 383 722
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	4 341 478	4 383 722
Reprises du financement rattaché à un actif		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	127 123 392	126 118 536
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des participations et des prêts		
Produits nets sur cessions des immobilisations financières		
Intérêts sur créances non immobilisées		
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Gains de change	631	4 263
Autres produits financier		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	631	4 265
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)	3 074 958	0
TOTAL PRODUITS	130 198 981	126 122 801

Compte de résultat - Partie CHARGES

CHARGES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats	551 083	404 470
Consommation de marchandises et approvisionnements, réalisation de travaux et consommation directe de service par l'organisme au titre de son activité ainsi que les charges liées à la variation des stocks	25 020 363	23 863 399
Charges de personnel		
Salaires, traitements et rémunérations diverses	52 994 735	49 956 876
Charges sociales	32 876 311	31 560 475
Intéressement et participation		
Autres charges de personnel	1 010 989	755 091
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	7 595 869	7 192 303
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables des actifs cédés	10 030 981	9 660 172
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	130 080 331	123 392 784
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositif d'intervention pour compte propre		
Transfert aux ménages		
Transfert aux entreprises		
Transfert aux collectivités territoriales		
Transfert aux autres collectivités		
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme		
Dotations aux provisions et dépréciations		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION		
Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	130 080 331	123 392 784
CHARGES FINANCIÈRES		
Charges d'intérêt		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Pertes de change	8 453	3 823
Autres charges financières	110 197	50 779
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	118 650	54 602
Impôt sur les sociétés		
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)		2 675 414
TOTAL CHARGES	130 198 981	126 122 801

Annexe avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2022, au bilan dont le total net est de 512 131 095 € et le déficit de fonctionnement de 3 074 958 €.

L'exercice d'une durée de douze mois est clos au 31 décembre 2022.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par l'agent comptable et le Directeur de l'Ecole normale supérieure.

I - Faits caractéristiques, comparabilité des comptes, principes comptables et méthodes d'évaluation.

1.1.- Faits caractéristiques de l'année 2022

La gestion comptable et financière de l'année 2022 a été assurée par Stéphane Poulain, agent comptable de l'établissement nommé en juin 2020.

1.2.- Comparabilité des comptes

1.2.1 - Changements de méthodes comptables

Néant.

1 2.2 - Corrections d'erreurs 2022

Les corrections d'erreurs comptabilisées n'ont pas d'impact budgétaire.

En application de l'instruction BOFIP-GCP du 14-0004 du 25/02/2014 relative à la comptabilisation des changements de méthodes comptables, changements d'estimations comptables et corrections d'erreurs, une série de correction ont été comptabilisées pour un montant contracté de 20,9 M€ en report à nouveau.

Il s'agit de :

- ✓ la comptabilisation en reports à nouveau de produits à recevoir non recensés à hauteur des charges de la période 2016 à 2021 pour un montant cumulé de 140 K€ ;
- ✓ la régularisation de services faits constatés avant 2022 mais non justifiés lors de la bascule à SIFAC pour 2013 K€ ;
- ✓ la comptabilisation erronée de produits à recevoir antérieurs à 2022 pour 625 K€ ;
- ✓ une partie des dépenses (à hauteur de 282 K€) relatives aux contrats doctoraux spécifiques normaliens (CDSN) dues à la fin 2021 aux établissements partenaires, mais non versées à ceux-ci, faute de factures.

Les ajustements enregistrés en report à nouveau sont les suivants :

Crédit du report à nouveau	Contrepartie en débit	
Régularisation de service faits non dénoués antérieurs à 2022	408	212 658 €
Correction de produits à recevoir (PAR) 2021 non justifiés	74*	140 886 €
	<i>sous total</i>	<i>353 544 €</i>
Débit du report à nouveau	Contrepartie en crédit	
Correction de produits à recevoir (PAR) 2021 non justifiés	74*	625 244 €
Charges à payer au titre des CDSN à rattacher à la clôture 2021	4286	281 811 €
	<i>sous total</i>	<i>907 055 €</i>
Total des corrections	-	553 511 €

Ceci conduit à réduire le report à nouveau de 553 K€.

1 2.3 – Changement de présentation 2022

Néant

II - Principes comptables et méthodes d'évaluation (options, dérogations, exceptions).

L'ENS est soumise aux nouveaux articles R719-51 à R719-112 du Code de l'éducation relatifs au budget et régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies.

Ces articles résultent de la transposition du décret n°2008-618 abrogé en 2013 et auquel était soumise l'ENS depuis 2010. Ils intègrent les dispositions du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 valant nouveau règlement relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

L'ENS applique également les nouvelles instructions de la Direction générale des Finances publiques et en particulier :

- ✓ BOFIP-GCP-13-0004 du 31/1/2013 relatif à la comptabilisation des financements externes de l'actif dans les établissements publics nationaux,
- ✓ BOFIP-GCP-13-0022 du 5/12/2013 relatif à la comptabilisation des subventions reçues,
- ✓ BOFIP-GCP-13-0024 du 9/12/2013 relatif à l'évaluation et la comptabilisation des passifs sociaux,
- ✓ Circulaire DGFIP du 3 juillet 2019 relative aux droits d'inscription universitaires.

III - Notes relatives aux postes de bilan - ACTIF

3.1 - Actif immobilisé.

3.1.1 Immobilisations incorporelles.

Les investissements d'une valeur unitaire inférieure à 2 000 € HT sont comptabilisés en charges d'exploitation. Les logiciels acquis sont évalués à leur coût d'acquisition, y compris les frais liés à leur mise en service.

3.1.2 Immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées :

- ✓ à leur coût d'acquisition pour les biens acquis à titre onéreux (y compris les accessoires)
- ✓ à leur coût de production pour les biens produits par l'établissement
- ✓ le patrimoine immobilier bâti et non bâti remis en affectation est comptabilisé à sa valeur vénale évaluée par les services de France Domaine.

3.1.3 Immobilisations financières.

Les immobilisations sont composées principalement de prêts accordés, de dépôts et cautionnements versés. Elles se composent, outre à la marge le solde des cautions reçues par la direction des bibliothèques, de la dotation de l'ENS à la Fondation partenariale ENS – Philippe MEYER, créée en 2011 et renouvelée en 2016 et dont un nouveau programme d'action pour la période 2022-2024 à hauteur de 10.000 €/an a été voté en Conseil d'administration le 15 décembre 2021.

3.1.4 Tableau de variations des immobilisations.

3.1.4. Tableau des immobilisations

Rubriques et postes	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
		Par virement de poste à poste	Acquisitions/ Mises à	Par virement de poste à poste	Cessions / Mises au rebut	
Immobilisations incorporelles	267 052		445 320		49 000	663 372
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	267 052		445 320		49 000	663 372
Droit au bail						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	461 449 226	266	6 128 747	20 066		467 558 173
Terrains	160 433 365					160 433 365
Constructions	266 708 395		3 355 060			270 063 455
Installations techniques, matériels, et outillage	18 079 421		1 348 278	20 066		19 407 632
Collections	1 589 347					1 589 347
Biens historiques et culturels (dont dépenses ultérieures)						
Autres immobilisations corporelles	14 638 699	266	1 425 409			16 064 374
Immobilisations mises en concession						
Immobilisations corporelles en cours	11 226 140	19 800	2 160 965			13 406 904
Immobilisations grevées de droits						
Immobilisations corporelles (Biens vivants)						
Participations et créances rattachées à des participations						
Titres de participation						
Parts dans des entreprises liées et créances sur des entreprises liées (filiale)						
Autres formes de participation						
Créances rattachées à des participations						
Créances rattachées à des sociétés en participation						
Versement à effectuer sur titres de participation non libérés						
Autres immobilisations financières	62 556		10 000			72 556
Titres immobilisés autres que les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (droit de propriété)						
Titres immobilisés (droit de créance)						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Prêts						
Dépôts et cautionnements versés	62 556,13		10 000			72 556
Autres créances immobilisées						
TOTAUX	473 004 975	20 066	8 745 031	20 066	49 000	481 701 006

Les mouvements sur les comptes d'immobilisation sont constitués des services faits, qui font entrer le bien à l'actif, et des virements de compte à compte qui enregistrent les mises en service lorsqu'il s'agit de travaux par lot.

Les immobilisations incorporelles, au titre des licences ont varié en 2022 de +445 K€, reflétant les efforts de l'établissement en matière numérique, principalement dans le cadre du déploiement progressif du logiciel SIFAC, acquis auprès de l'AMUE (189 K€), mais aussi du nouvel applicatif en matière d'hébergement (AD'Residentiel pour 86 K€). Dans une moindre mesure, certains achats à vocation scientifique y figurent aussi (Mà du logiciel Abjad pour le département de Mathématiques).

Les constructions ont, elles, évolué de façon importante en 2021 (+3,4 M€), sans que des immobilisations en cours aient été mises en service au cours de l'exercice 2022 : un chantier spécifique sur ce suivi, en parallèle de

l'inventaire actuellement en cours de réalisation par un prestataire dédié, devra donner lieu à intégration en 2023 dans les comptes de l'Ecole. En conséquence c'est la poursuite de l'opération relative à la mise en place d'un local serveur pour plus de 2,7 M€ qui explique en particulier cette variation

Les installations techniques connaissent une variation importante (+1,3 M€), en particulier au titre de l'équipement du département de Chimie (spectromètre RMN), acquis au moyen de financements externes, mais aussi, dans une moindre mesure, d'autres équipements scientifiques dans les départements de physique (89 K€), biologie (79 K€) et d'études cognitives (78 K€).

D'autres immobilisations corporelles ont été acquises pour 1,4 M€, notamment pour le département de chimie, à nouveau dans le cadre de l'équipement RMN sur financement externe (616 K), mais aussi 84 K€ pour l'achat d'un oscillateur ou 92 K€ pour un équipement d'aimant supraconducteur pour le département de chimie, toujours sur financement externe. D'autres équipements sont à relever, notamment au département de physique (cf. un système de déposition de métal par faisceau d'électron à 656 K€) ou au Centre des Ressources Informatiques (CRI) de la DGS pour divers équipements réseaux (190 K€).

Concernant les immobilisations en cours, elles restent à un niveau élevé (13,4 M€) déjà constaté en 2021. Ceci s'explique, pour une grande partie (8,1 M€), par les avances versées, principalement à l'EPAURIF (pour 7,9 M€) ¹. Pour 2022, ce poste est augmenté par l'avance de 500 K€ versés au titre de l'acquisition d'un liquéfacteur au département de Physique.

Les autres postes concernent divers acomptes pour des immobilisations non encore mises en service. Il s'agit pour 2022 notamment des travaux de rénovation du poste haute tension de Chimie (319 K€) et de celle des locaux du Lattice à Montrouge (562 K€), ainsi que la restructuration des laboratoires de l'équipe Strick à libENS (160 K€).

On soulignera le faible niveau des mises en service dans l'attente des travaux d'inventaire actuellement en cours ainsi que des travaux de bascule de l'actif dans SIFAC, programmés sur l'année 2023.

Les immobilisations financières se limitent à la dotation annuelle précitée de 10 K€ versée à la Fondation partenariale Philippe Meyer.

3.1.5 Amortissements.

3.1.5.1. Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements.

Les immobilisations sont amorties linéairement au prorata temporis, à compter de leur date de mise en service.

✓ Logiciels :	2 ans
✓ Brevets autres concessions et droits similaires	2 ans
✓ Bâtiments :	50 ans
✓ Installations générales, agencement,	
✓ Aménagements des constructions	20 ans
✓ Matériel scientifique	5 ans
✓ Matériel d'enseignement	5 ans
✓ Outillage :	5 ans
✓ Collections littéraires, scientifiques, artistiques	non amorties
✓ Matériel de transport :	5 ans
✓ Matériel de bureau et mobilier :	5 ans
✓ Matériel informatique :	3 ans
✓ Matériel divers :	5 ans

¹ Un versement supplémentaire de 1,24 M€ qui était prévu au budget 2022 n'a finalement été versé pour des contraintes de gestion, notamment liées à la bascule SIFAC, que le 5 janvier 2023.

3.1.5.2 Tableau de variation des amortissements.

Les amortissements 2022 de l'établissement ont été déterminés à partir de l'applicatif de suivi des immobilisations Neptune. Celui-ci intègre les biens immobilisés antérieurement à sa mise en place et les nouveaux biens immobilisés entre 2020 et 2022. La qualité des données y figurant doit encore être améliorée (désignation, localisation, service porteur étiquetage, financements éventuels...) : la bascule à SIFAC et l'inventaire réalisé par un prestataire externe, tous deux actuellement en cours, conduiront à réévaluer en 2023 l'actif de l'établissement et dès lors à déterminer un niveau d'amortissement fiabilisé.

Le montant total des dotations aux amortissements a été estimé pour 2022 à hauteur de 8,750 M€, soit une progression de 339 K€ par rapport à ceux décomptés en 2021, suite à une augmentation de l'actif de 8,7 M€. Ils représentent un montant cumulé de 99,5 M€.

3.1.5.2. Tableau des amortissements				
Rubriques et postes	Cumulés au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments de l'actif sortis)	Cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	228 964,85	150 831,30		379 796,15
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	228 964,85	150 831,30		379 796,15
Droit au bail				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	90 499 699,12	8 597 206,18		99 096 905,30
Terrains				
Constructions	59 359 534,06	6 031 851,92		65 391 385,98
Installations techniques, matériels, et outillage	20 907 550,43	1 576 710,88		22 484 261,31
Collections				
Biens historiques et culturels (dont dépenses ultérieures)				
Autres immobilisations corporelles	10 232 614,63	988 643,38		11 221 258,01
Immobilisations mises en concession				
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles (Biens vivants)				
Participations et créances rattachées à des participations				
Titres de participation				
Parts dans des entreprises liées et créances sur des entreprises liées (filiale)				
Autres formes de participation				
Créances rattachées à des participations				
Créances rattachées à des sociétés en participation				
Versement à effectuer sur titres de participation non libérés				
Autres immobilisations financières				
Titres immobilisés autres que les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (droit de propriété)				
Titres immobilisés (droit de créance)				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Prêts				
Dépôts et cautionnements versés				
Autres créances immobilisées				
TOTAUX	90 728 663,97	8 748 037,48		99 476 701,45

3.2. Stocks.

Au regard des informations transmises par le service Restauration, les stocks de denrées alimentaires sont valorisés à leur coût d'acquisition, intégrés dans un nouvel applicatif de suivi tenu par le service.

Ce stock est valorisé pour 2022 à hauteur de 18 K€, à la suite d'une légère diminution par rapport à son niveau de 2021 (-4,5 K€).

Les stocks de livres et ouvrages, tels que tenus par les Editions Rue d'Ulm, sont valorisés à leur prix d'acquisition sans donner lieu à dépréciation.

Les stocks d'édition pour 2022 restent très stables, constatant un stock final valorisé à hauteur de 135 K€.

3 Tableau des variations de stocks				
Nature des stocks et des en-cours	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations des stocks en augmentation (entrées)	Variations des stocks en diminution (sorties)	Solde à la clôture de l'exercice
Animaux et végétaux				0,00
Matières premières et fournitures	22 588,20		4 515,51	18 072,69
Autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Stocks de produits	135 174,40	596,74		135 771,14
Stocks de marchandises				
Stocks en voie d'acheminement, mis en dépôt ou donnés en consignation				
Total des stocks	157 762,60	596,74	4 515,51	153 843,83

3.3. Créances d'exploitation et diverses.

3.3.1 Créances clients et comptes rattachés.

3.3. Tableau des créances			
Rubriques et postes	Montants	Degré de liquidité de l'actif	
		Echéance à 1 an au plus	Echéance à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé	72 556	10 000	62 556
- Créances rattachées à des participations	0	0	0
- Prêts	0	0	0
- Autres créances immobilisées	72 556	10 000	62 556
		0	0
Créances de l'actif circulant	81 812 989	1 734 992	80 077 997
- Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la Commission européenne	1 968 375	572 221	1 396 155
- Créances clients et comptes rattachés	1 526 960	957 376	569 583
- Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)	0	0	0
- Avances et acomptes versés sur commandes	4 857	4 857	0
- Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	0	0	0
- Créances sur les autres débiteurs	78 112 259	0	78 112 259
- Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)	200 538	200 538	0
TOTAUX	81 885 545	1 744 992	80 140 553

Les créances de l'établissement connaissent une forte augmentation de près de 22 M€ par rapport à 2021, principalement liés à l'estimation des produits à recevoir de l'établissement.

Les créances de l'actif immobilisé correspondent aux dépôts et cautionnement versés, notamment pour la constitution de la fondation partenariale ENS – MEYER. Le versement de la dotation en 2022 conduit à une augmentation de 10 K€.

Les créances de l'actif circulant sont :

- ✓ les créances sur les entités publiques, à hauteur de près de 1,9 M€ :

Ces créances sont en augmentation (+557 K€) au regard des remboursements de TVA encore attendus pour février, mai novembre et décembre 2022 (cumulé : 511 K€) ;

- ✓ les comptes clients et rattachés : 1,5 M€ dont 640 K€ au titre des ruptures d'engagement décennal (36 dossiers) et 571 K€ au titre de 5 contrats de recherche. On soulignera que les créances de plus d'1 an ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation des comptes clients (cf. supra § 3-3).

- ✓ les créances sur les autres débiteurs et les produits à recevoir : ce type de créances est relativement marginale, à l'exception des deux comptes suivants :
 - les dépenses avant ordonnancement pour un montant cumulé de 283 K€, : y figure notamment un solde de 259 K€ (+61 K€) de dépenses au seul prestataire de voyage via l'UGAP payé au moyen d'une carte logée, dont les difficultés de suivi cumulées aboutissent à ce reliquat. Les autres dépenses s'expliquent pour partie par la clôture anticipée des opérations budgétaires à laquelle la mise en place de SIFAC obligeait ;
 - les produits à recevoir représentent surtout un volume très important de 77,6 M€, soit une augmentation de +20,9 M€ : ceci s'explique par une analyse approfondie menée en 2022 des contrats de recherche, en veillant à ne pas contracter les produits à recevoir de ces opérations avec les produits constatés d'avance de celles-ci :
 - ces produits à recevoir sur produits de recherche sont ainsi évalués à 76,4 Me à hauteur des dépenses cumulées comptabilisées ;
 - à ceci, s'ajoutent de façon plus marginale :
 - le produit de l'hébergement de décembre (230 K€) qui n'a pu donner lieu à comptabilisation à la fin décembre 2022 ;
 - le produit attendu du remboursement des charges (231 K€) par l'université Paris Cité pour les locaux mis à disposition à Montrouge ;
 - le produit des reversements attendus par les autres ENS et l'Ecole Polytechnique pour les doctorants déjà rémunérés à l'ENS au titre du dispositif des CDSN (423 K€) ;
 - s'y ajoute la recette correspondant à des dépenses d'investissement non encore inscrits parmi les financements externes de l'actif pour 400 K€ ;
- ✓ les charges constatées d'avance : ce poste correspond à des dépenses effectuées en 2022 mais se rapportant aux années ultérieures. Il s'agit en particulier d'abonnements ou de contrats de maintenance, notamment informatique, pour un montant total de 200 K€ (+85 K€).

IV - Notes relatives aux postes de bilan – PASSIF.

4.1 - Financements de l'actif

Les fonds propres sont constitués des dotations et affectations de l'Etat ainsi que des réserves.

Les actifs reçus en dotation font l'objet d'un amortissement équivalent à la reprise au compte de résultat du financement de ces actifs, sur des comptes spécifiques et non plus en déduction des comptes enregistrant le financement initial.

Les montants indiqués dans les colonnes « cumul au début de l'exercice » et « cumul à la fin de l'exercice » correspondent aux financements reçus, déduction faite des reprises au compte de résultat des financements.

4.1. Tableau des financements de l'actif

Rubriques et postes	Cumul au début de l'exercice	Augmentations		Cellule à masquer	Diminutions			Cumul à la fin de l'exercice
		Financements reçus	Financements reconstitués suite à la reprise de la dépréciation de l'actif financé		Reprise suite à l'amortissement de l'actif financé	Reprise suite à la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à la cession ou mise au rebut de l'actif financé	
FINANCEMENT DE L'ACTIF PAR L'ETAT	331 939 088	6 470 000			4 340 008			334 069 080
Financements non rattachés à un actif	0	0						
Financements rattachés à un actif	331 939 088	6 470 000			4 340 008			334 069 080
- Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements	324 848 909				4 340 008			320 508 902
- Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété								
- Financement des autres actifs :								
État	7 090 179	6 470 000						13 560 179
Agence nationale de la recherche (ANR) - IA								
Autres								
FINANCEMENT DE L'ACTIF PAR DES TIERS AUTRES QUE L'ETAT	4 167 321							4 167 321
Financements non rattachés à un actif	676 000							676 000
- Régions	376 000							376 000
- Départements								
- Communes et groupements de communes								
- Autres collectivités et établissements publics								
- Union Européenne								
- Autres organismes	300 000							300 000
- Autres								
Financements rattachés à un actif	3 491 321							3 491 321
- Régions	110 911							110 911
- Départements								
- Communes et groupements de communes	516							516
- Autres collectivités et établissements publics	1 252 789							1 252 789
- Union Européenne	711 426							711 426
- Autres organismes	698 729							698 729
- Autres	716 951							716 951
TOTAUX	336 106 409	6 470 000			4 340 008			338 236 401

Les financements externes d'immobilisations ne sont pas identifiés à ce jour avec suffisamment de précision dans l'actif pour permettre leur comptabilisation au passif. Ces financements, le cas échéant déjà perçus, figurent provisoirement en avance. Ceci explique la quasi absence d'augmentation des financements reçus, notamment au titre des financements d'équipements scientifiques : ces travaux de réconciliation de l'actif avec les financements externes reçus seront à mener en 2023, à l'issue de la finalisation des travaux d'inventaire débutés en 2022 et devant s'achever en 2023.

Ont été comptabilisés en tant que financements rattachés à un actif les seuls financements versés par le rectorat d'Île De France en 2022, d'une part, au titre du Contrat plan Etat Région 2015-2020 à hauteur de 6.370.000 € pour la restructuration du site Lhomond ; d'autre part, au titre du Contrat plan Etat Région 2021-2027 un montant de 100 K€ pour la réhabilitation de l'IBENS. En l'absence de mise en service des immobilisations correspondantes, aucune quote-part n'est reprise au résultat à ce jour.

Dans l'attente des travaux relatifs à la correcte identification des immobilisations acquises sur financements externes, seule la quote-part pour la mise à disposition des immeubles par l'Etat est comptabilisée en 2022 (comme en 2021) pour 4,3 M€.

4.2. Provisions pour risques et charges / Dépréciations.

4.2.1. Tableau des Provisions

Rubriques et postes	Solde à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
			Provision utilisée	Provision non utilisée	
Provisions pour charges					
Provisions pour allocation perte d'emploi et indemnités de licenciement	438 134	16 618			454 752
Autres provisions pour charges CET	341 730		1 470		340 260
Autres provisions pour charges suite à suspension travaux laboratoires IBENS	117 357				117 357
Autres provisions pour conventions CDSN à signer	522 277	1 259 889			1 782 166
Provisions pour risques					
Provisions pour litiges	50 000	0			50 000
Total des provisions	1 469 498	1 276 507	1 470		2 744 535

4.2.1. Provisions pour litiges.

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges précises quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon exacte dès lors que :

- ✓ l'établissement a une obligation à l'égard d'un tiers,

- ✓ il est probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci,
- ✓ l'estimation de l'obligation est suffisamment fiable.

Le recensement des litiges en cours, avec l'appui du Pôle des Affaires Juridiques, avait conduit en 2021 à identifier un risque juridique à provisionner de façon prudentielle à hauteur de 50 K€, concernant une demande indemnitaire suite à licenciement, même si l'issue du référé avant examen sur le fond avait été favorable à l'Ecole. Après réexamen, ce risque est maintenu en 2022 et la provision pour litiges reste donc inchangée, en l'absence d'autres risques identifiés.

4.2.2. Provisions pour charges.

La provision pour allocation de perte d'emploi (ARE) a été marginalement augmentée (+17 K€) : elle correspond au risque de paiement d'allocation de retour à l'emploi. Elle est établie sur la base de la moyenne des dépenses enregistrées au titre des 5 derniers exercices.

La provision au titre du Compte Epargne Temps (CET) est stable (+1.470 €) à hauteur de 340 K€ correspondant à la valorisation de 3.051 jours cumulés au 31/12/2022.

La provision au titre des conventions de financements des CDSN (contrats doctoraux spécifiques normaliens), déjà constatée à la fin 2021 pour 522 K€, a été complétée en 2022 d'une dotation complémentaire de 1,3 M€, aboutissant à un montant total d'1,8 M€ : elle correspond au montant à reverser pour 2022 par l'Ecole à ses différents partenaires pour les cohortes 2021 et 2022 et dont les conventions, proposées à ces derniers, n'ont pas encore été signées au plus tard à la clôture 2022. Ce retard important de conventionnement s'explique essentiellement par le caractère tardif de la réponse de la DGESIP concernant le niveau de financement des CDSN par l'Etat, intervenue seulement en mai 2022².

Une provision pour charges a été inscrite en 2022 à hauteur de 117 K€, au titre du marché de travaux de réaménagement de deux laboratoires de l'IBENS, en raison de l'ajournement de ceux-ci. Dans l'attente de la transmission par les entreprises des pièces justificatives concernant cette dépense, cette provision est maintenue pour 2022.

4.2.3. Dépréciations.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées sur le critère de l'ancienneté de la créance. La dotation aux provisions pour dépréciation des actifs circulants est évaluée chaque année sur cette base : les créances des comptes 4111, 416, 4417 et 463 d'au moins deux ans, émises au nom des débiteurs privés comme de débiteurs publics sont désormais systématiquement couvertes par la provision.

Compte tenu des recouvrements constatés en 2022 et des nouvelles créances encore dues, la provision pour dépréciation de comptes clients est maintenue à hauteur de 959 K€, marginalement ajustée cette année (+ 6 K€).

4.2.3. Tableau des dépréciations

Rubriques et postes	Solde à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde à la clôture de l'exercice
Dépréciations des immobilisations				
Dépréciations des stocks et en-cours				
Dépréciations des comptes de tiers	952 459,15	6 437,00		958 896,15
Dépréciations des comptes financiers				
Total des dépréciations	952 459,15	6 437,00		958 896,15

² Pour mémoire, il est rappelé que la rémunération des doctorants, pour les contrats conclus à compter du 1^{er} septembre 2021, a été augmentée par arrêté du 11 octobre 2021 modifiant l'arrêté du 29 août 2016 en application des dispositions de la LOI n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 (dite LPR). Pour autant, le financement complémentaire de ce ministère n'a pas été intégré à la subvention pour charge de service public de 2021 et son niveau n'a été précisé qu'en cours d'année 2022 avant son inscription à la notification définitive.

4.3 Dettes

Le tableau des dettes est le suivant :

4.3. Tableau des dettes				
Rubriques et postes	Montants	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéance à 1 an au plus	Echéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Echéance à plus d'5 ans
Dettes financières	700			700
- Emprunts obligataires				
- Emprunts souscrits auprès des établissements financiers				
- Dettes financières et autres emprunts	700			700
Dettes non financières	92 125 922	27 059 909	54 417 049	10 648 963
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 274 938	1 552 044	722 894	
- Dettes fiscales et sociales	2 444 606	2 444 606		
- Avances et acomptes reçus	79 403 924	21 009 796	53 548 670	4 845 458
- Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	114 683	114 683		0
- Autres dettes non financières	2 084 264	1 938 779	145 485	0
- Produits constatés d'avance	5 803 506	0	0	5 803 506
TOTAUX	92 126 622	27 059 909	54 417 049	10 649 663

4.3.1. Dettes financières.

Le solde des cautions reçues pour la direction des bibliothèques n'a pas évolué sur la période, restant à hauteur de 700 €.

4.3.2 Dettes d'exploitation - dettes non financières

✓ Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Ce poste correspond aux dettes vis-à-vis des fournisseurs, soit au titre de charges à payer, soit au titre des retenues de garanties.

- Retenues de garantie sur marchés de travaux : 136 K€, soit un solde en nette diminution (-131 K€ restitués et +37 K€ de nouvelles garanties) ;
- Services faits constatés mais factures non parvenues : 2,1 M€, soit une réduction de 682 K€ par rapport à la clôture 2021. Cette nette réduction s'explique en particulier par le « nettoyage » important sur le volume des services faits restant non dénoués à la fin 2022. Ceci explique que les charges à payer ici constatées concernent des services faits constatés en 2022 à hauteur d'1,4 M€.

✓ Dettes fiscales et sociales

Les éléments de calcul ont été produits selon les dispositions de l'instruction DGFIP du 27 novembre 2013 sur les modalités de comptabilisation des droits à congés, des comptes épargne-temps, des heures supplémentaires et des heures complémentaires. La valorisation du volume des jours figurant sur les comptes épargne-temps figure en provision (cf. § 4-2-1).

Les dettes sociales correspondent aux éléments de passifs sociaux, soit :

- Les dettes provisionnées pour congés payés : 521 K€ pour un montant en croissance de 169 K€ par rapport à celui de 2021 ;
- Les autres charges à payer au titre des dépenses de personnel pour un montant de 1,9 M€ (+527 K€) ont été comptabilisées :
 - ✓ d'une part, au titre des CDSN pour les conventions signées mais qui n'ont pas été payées faute de factures reçues pour 1,4 M€ (+530 K€) ;

- ✓ d'autre part, au titre de solde des indemnités versées aux membres du jury 2021/22 pour 429 K€. Aucune charge à payer au titre des mises à disposition de personnel n'a dû être comptabilisée à la clôture : ces charges figurent déjà parmi les dettes fournisseurs en cours d'année.

✓ **Avances et acomptes reçus**

Le montant de 79,4 M€ correspond au solde des avances reçues au titre des projets pluriannuels (recherche et Contrat de projet Etat – Région CPER). Si 58,6 M€ correspondent à des avances reçues antérieurement à 2022 (dont 4,8 M€ antérieurement à 2018), leur volume, encore très important pour 2022, concerne les partenaires principaux suivants :

Avances 2022	13 672 815
ANR	4 461 183
Commission européenne	3 547 585
Université PSL	3 368 914
Région IdF	2 295 134

✓ **Autres dettes non financières**

Il s'agit principalement de recettes à régulariser en attente d'informations permettant leur comptabilisation en produits, ou à défaut en avance. Représentant un total d'1,9 M€, elles sont en baisse de 245 K€ par rapport à la gestion 2021. Les encaissements du seul mois de décembre, qui ne pouvaient pas être régularisées dans l'attente de la bascule à SIFAC, représentent un montant cumulé de 952 K€.

✓ **Produits constatés d'avance**

Les produits constatés d'avance ont été comptabilisés à hauteur de 5,8 M€ principalement au titre des contrats de recherche.

V - Notes relatives aux postes du compte de résultat.

5.1 Produits

Produits	2022	2021	Variation en %
Droits de scolarité	1 081 269	1 147 151	-6%
Chiffre d'affaires et variation de stocks autres que droits de scolarité	8 074 645	9 631 806	-16%
Subventions	111 484 042	107 121 632	4%
Produits divers de gestion et produits financiers	2 142 589	3 838 489	-44%
Reprises sur provisions et quotes-parts de subvention	4 341 478	4 383 722	-1%
Total	127 124 023	126 122 801	1%

Les produits pour 2022 sont en légère augmentation de +1 M€.

✓ **Subventions d'exploitation :**

Conformément à l'instruction BOFIP-GCP-13-0022 du 5 décembre 2013 relative à la modalité de comptabilisation des subventions reçues, l'ENS a comptabilisé les subventions dès lors que les conditions nécessaires à la constitution du droit de l'organisme public bénéficiaire étaient satisfaites.

Les subventions d'exploitation soumises à conditions suspensives sont prises en compte en résultat au fur et à mesure de la réalisation des objectifs et des dépenses engagées.

Les subventions sans conditions sont enregistrées au cours de l'exercice pendant lequel elles ont été reçues.

Les subventions sont en augmentation de +4,4 M€, ainsi portées à hauteur de 111,5 M€. Elle s'explique par une nette augmentation de la subvention pour charges de service public (SCSP) de l'augmentation de la subvention pour charges de service public (+1,4 M€), qui s'explique en particulier par les crédits supplémentaires liés au fonctionnement, notamment au regard des surcoûts énergétiques (+719 K€) et au titre de la compensation de reste à charge sur le financement des concours (500 K€), et en matière salariale, au titre de la compensation du SMIC aux élèves fonctionnaires (+341 K€).

Les autres subventions sont aussi en forte augmentation : c'est le cas du préciput de l'ANR en croissance de +880 K€ ou de la « part F » versée par le CNRS (+605 K€). Les opérations d'ordre (produits à recevoir et produits comptabilisés d'avance) comptabilisées au titre des subventions reçues sur financements externes ont pu être imputées entre les différents types de subventions, selon des modalités différentes entre 2021 et 2022.

✓ **Contrats de recherche :**

Le chiffre d'affaire sur les contrats de recherche est comptabilisé selon la méthode de l'avancement depuis le 01/01/2015.

La méthode à l'avancement consiste à comptabiliser le chiffre d'affaires et le résultat au fur et à mesure de l'avancement des contrats. Dans la mesure où l'ENS n'a pas la possibilité d'estimer de façon fiable le résultat à terminaison, aucun profit n'est dégagé et le chiffre d'affaires est donc reconnu à hauteur des charges qui ont été enregistrées.

✓ **Produits de gestion et droits d'inscription :**

Les produits de gestion connaissent une forte baisse, reflétant celle des divers autres produits (1,7 M€). Elle s'explique, certes par une légère diminution des frais de gestion sur contrats de recherche (-78 K€) ou par l'absence de certains produits ponctuellement perçus en 2021 (notamment des indemnités assurances de -261 K€), mais surtout par une imputation différente des produits à recevoir entre 2021 et 2022.

Les droits d'inscription connaissent une faible variation (-65 K€).

✓ **Chiffre d'affaires et quotes-parts de subvention :**

Le chiffre d'affaires en nette diminution (-1,6 M€) s'explique principalement par une réduction importante des prestations de recherche (-1,9 M€), partiellement compensée par les produits de l'hébergement en particulier auprès des établissements partenaires (+241 K€).

La quote-part imputée au résultat pour les biens mis à disposition par l'Etat reste inchangée à hauteur de 4,3 M€. Les reprises sont, elles, quasi absentes en 2022, alors même qu'elles étaient déjà à un niveau très bas à la fin 2021 (43 K€).

5.2 Charges

Charges	2022	2021	Variation en %
Achats	5 873 610	5 253 460	12%
Services extérieurs	3 457 543	3 463 891	0%
Autres services extérieurs	16 240 293	15 550 518	4%
Impôts et taxes	1 925 117	1 901 637	1%
Salaires	86 882 035	82 272 441	6%
Charges de gestion	5 670 752	5 290 665	7%
Charges financières	118 650	54 602	117%
Dotations aux provisions et amortissements	10 030 981	9 660 172	4%
Total	130 198 981	123 447 386	5%

Les charges 2022 connaissent une forte hausse (+6,8 M€) qui est variable selon la nature des dépenses concernées :

✓ **Charges de personnel :**

Les charges de personnel connaissent une forte hausse (+4,6 M€), nettement plus importante que celle constatées ces dernières années. Celle-ci s'explique principalement par la croissance des rémunérations principales (2,3 M€), dans une moindre mesure, celle des pensions civiles (+513 K€) et assurance maladie (+279 K€), des cotisations aux organismes sociaux (+13 K€), des congés payés (principalement la charge pour congés non pris : +494 K€), celle des indemnités et primes (+612 K€), ainsi que des allocations de retour à l'emploi payées à Pole emploi (+297 K€).

✓ **Services extérieurs et autres services extérieurs :**

Les prestations de services extérieurs sont en nette hausse (+690 K€), principalement liée aux prestations de voyage (+580 K€) et missions (+556 K€), et dans une moindre mesure, des frais de réception (+278 K€), des études et recherche (+150 K€) ou des frais de colloques (+109 K€) et des personnels intérimaire (+106 K€). Ceci est compensé par la réduction des charges liées aux CDSN (-916 K€), qui a donné lieu par ailleurs à provision.

✓ **Charges de gestion, charges financières et achats :**

Les charges de gestion sont en augmentation de +380 K€, principalement au titre des bourses d'accueil et aides sociales aux étudiants (+186 K€) et les diverses subventions et reversements (+170 K€).

Les achats sont aussi en augmentation, même moindre (+620 K€), principalement au titre des fournitures d'enseignement et de recherche (+295 K€), de l'électricité (+281 K€) et dans une moindre mesure des denrées alimentaires (+146 K€).

Les charges financières connaissent une légère augmentation (+64 K€) assez conjoncturelle.

✓ **Les dotations aux amortissements et provisions :**

Les dotations sont en augmentation (+371 K€), principalement en raison de la progression des amortissements (+339 K€), et à la marge des provisions (-32 K€). On soulignera le niveau élevé, mais assez stable (1,2 M€), des dotations aux provisions entre 2021 et 2022 mais destinées à couvrir des risques assez différents : les conventions CDSN non signées quasi uniquement en 2022 contre en 2021 une répartition, plus équitable, entre la dépréciation de comptes clients et la charge relative aux conventions CDSN non signées.

5.3. Résultat

Le résultat pour 2022 est déficitaire à hauteur de **-3 074 958 €**.

VI – Autres informations.

6.1 - Evènements postérieurs à la clôture

Néant

6.2 - Engagement hors bilan (source GFC SITUATION)

Par enveloppe (en €)	Total cumulé des restes à payer (AE-CP 2017 à 2022)	Restes à payer à la clôture 2022 après prise en comptes des annulation d'engagement	Solde des restes à payer après comptabilisation des charges à payer 2022 (hors passifs sociaux)
Personnel	37 371 €	21 355 €	21 355 €
Fonctionnement	21 063 470 €	19 049 658 €	19 452 804 €
Investissement	14 322 474 €	9 605 842 €	9 608 472 €
Total	35 423 315 €	28 676 855 €	29 082 630 €

Les engagements hors bilan correspondent aux engagements juridiques pris depuis 2017, non dénoués au 31 décembre 2022 et n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'une charge à payer. Ils représentent un volume total de 35,4 M€. La prise en compte des différentes annulations d'engagements, constatées en 2022 à l'occasion de la bascule à SIFAC, conduit à ramener ces restes à payer à un montant total de 28,7 M€. Les charges à payer

en fonctionnement, précédemment indiquées (403 K€ en fonctionnement en particulier) et recensés lors de la clôture comptable, aboutissent à un solde cumulé de restes à payer de 29,1 M€ (19,5 M€ en fonctionnement et 9,6 M€ en investissement).

6.3 - Effectifs Personnels (source – SRH)

	2022	2021	Variation en %
BIATSS non titulaires	162	123	32%
BIATSS titulaires	275	308	-11%
E-C non titulaires	431	371	16%
E-C titulaires	147	149	-1%
Elèves	754	749	1%
Total général	1769	1 700	4%

6.4 - Effectifs Etudiants (source – COST)

	2022	2021	Variation en %
normaliens élèves inscrits au DENS	929	923	1%
normaliens élèves en scolarité non inscrits au DENS	13	13	0%
normaliens étudiants inscrits au DENS	546	520	5%
normaliens étudiants en scolarité non inscrits au DENS	3	2	50%
normaliens de la sélection internationale inscrits au DENS	67	60	12%
normaliens de la sélection internationale en scolarité non inscrits au DENS	0	2	NS
mastériens inscrits à l'ENS (hors normaliens)	347	329	5%
auditeurs préparant l'agrégation inscrits à l'ENS (hors normaliens)	42	39	8%
doctorants inscrits à l'ENS	625	620	1%
doctorants SACRe et Collège de France*	69	56	23%
Total	2641	2 564	3%

* inscription par l'ENS pour le compte des Ecoles d'art de PSL et du Collège de France

ENS - synthèse de la liasse budgétaire

	Intitulé du tableau	Soumission au CA
1	Tableau des emplois	Pour vote
2	Tableau des autorisations budgétaires	Pour vote.
3	Tableau des dépenses par destination et recettes par origine	Pour information
4	Tableau d'équilibre financier	Pour vote
5	Tableau des opération pour compte de tiers	Pour information
6	Tableau de situation patrimoniale (tableau compte de résultat - tableau de financement)	Pour vote
7	Tableau présentant le plan de trésorerie	Pour information
8	Tableau des opérations liées aux recettes fléchées	Pour information
9	Tableau des opérations pluriannuelles	Pour vote
10	Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation	Pour information
11	Tableau retraçant les moyens des unités mixtes de recherche	Pour information
12	Tableau de synthèse budgétaire et comptable	Pour information

Tableau 1 - Tableau des emplois (en ETPT)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Catégories d'emplois	Nature des emplois		(A) Plafond Etat			(B) Plafond Ressources propres			(C) = (A) + (B) - Global		
			CFI 2021	BR2 2022	CFI 2022	CFI 2021	BR2 2022	CFI 2022	CFI 2021	BR2 2022	CFI 2022
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	146	187	147	0	0,0	0	146	187	147
		CDI	2	0	2	1	0,0	1	3	0	3
	Non permanents	CDD	84	88	91	286	329	311	371	417	401
S/total EC			232	275	239	287	329	311	520	604	551
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS			749	776	738				749	776	738
BIATSS	Permanents	Titulaires	282	334	273		0	0	282	334	273
		CDI	23	1	24	3	1	3	26	2	27
	Non permanents	CDD	34	0	36	89	104	81	123	104	117
S/total Biatoss			339	335	332	92	105	85	431	440	417
Totaux			1 321	1 386	1 309	379	434	396	1 700	1 820	1 705
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			1 387	1 386	1 387						

Tableau 2 - Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire

	Dépenses										Recettes					
	Compte financier 2021		budget rectificatif n°2 2022		Exécution au 31/12/2022		Ecart Exécution 2022 / BR2		Ecart Exécution 2022 / Exécution 2021		Compte financier 2021	budget rectificatif n°2 2022	Exécution au 31/12/2022	Ecart Exécution 2022 / BR2	Ecart Exécution 2022 / Exécution 2021	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP						
Personnel	83 748 239	83 744 989	91 443 917	91 443 917	87 642 110	87 638 140	-3 801 807	-3 805 777	3 893 871	3 893 151	105 042 905	106 694 925	106 045 337	-649 588	1 002 432	Recettes globalisées
dont contributions employeur au CAS Pension	21 778 719	21 778 719	22 710 000	22 710 000	22 291 622	22 291 622	-418 378	-418 378	512 904	512 904	91 028 007	92 052 108	92 121 587	69 479	1 093 580	Subvention pour charges de service public
dont Contrats de recherche et autres subventions fléchées	10 919 557	10 919 557	14 057 376	14 057 376	12 588 316	12 588 316	-1 469 060	-1 469 060	1 668 759	1 668 759	31 000	22 500	22 500	0	-8 500	Autres financements de l'Etat
Fonctionnement	29 620 976	30 102 719	40 079 900	38 604 468	33 378 261	31 815 265	-6 701 639	-6 789 203	3 757 284	1 712 546	146 440	130 000	129 957	-43	-16 483	Fiscalité affectée
dont Contrats de recherche et autres subventions fléchées	5 656 981	4 878 698	9 626 151	9 911 872	7 158 774	6 980 625	-2 467 377	-2 931 247	1 501 793	2 101 927	4 337 667	5 576 706	5 636 330	59 624	1 298 663	Autres financements publics
Dont CDSN autres ENS et X entrants et ENS ULM	8 454 320	10 661 523	10 200 000	9 930 000	7 690 864	8 267 999	-2 509 136	-1 662 001	-763 456	-2 393 524	9 499 792	8 913 611	8 134 963	-778 648	-1 364 829	Recettes propres
Investissement	6 402 715	11 222 397	20 881 974	14 867 679	17 473 286	8 817 188	-3 408 689	-6 050 492	11 070 570	-2 405 209	24 307 965	25 993 142	27 236 974	1 243 832	2 929 009	Recettes fléchées
dont Contrats de recherche et autres subventions fléchées	2 865 923	2 968 190	11 638 026	6 022 715	9 058 485	3 066 914	-2 579 541	-2 955 801	6 192 563	98 723	2 752 683	1 687 860	6 490 000	4 802 140	3 737 317	Financements de l'Etat fléchés
dont CPER Campus Montagne (opération investissement fléchée)	44 978	5 537 096	2 751 161	3 770 481	3 305 901	2 785 426	554 740	-985 055	3 260 923	-2 751 671	16 600 404	20 785 382	14 906 016	-5 879 366	-1 694 388	Autres financements publics fléchés
											4 954 878	3 519 900	5 840 958	2 321 059	886 080	Recettes propres fléchées

TOTAL DES DÉPENSES	119 771 930	125 070 105	152 405 791	144 916 065	138 493 656	128 270 593	-13 912 135	-16 645 472	18 721 726	3 200 488	129 350 870	132 688 067	133 282 311	594 244	3 931 441	TOTAL DES RECETTES
<i>Dont total sur opérations fléchées</i>	<i>19 529 363</i>	<i>24 342 917</i>	<i>38 072 714</i>	<i>33 762 444</i>	<i>32 151 708</i>	<i>25 428 944</i>	<i>-5 921 006</i>	<i>-8 333 500</i>	<i>12 622 345</i>	<i>1 086 027</i>						

	B1		B2		B3		C1			C2		C3			
Solde budgétaire (excédent)	4 280 765		0		5 011 718		0			12 227 998		0		Solde budgétaire (déficit)	
	D1 = C1-B1		D2 = C2-B2		D3 = C3-B3		D1=B1-C1			D2=B2-C2		D3=B3-C3		D4=B4-C4	
Dont excédent sur recettes fléchées	0		0		1 808 030		34 952			7 769 302		0		Dont déficit sur recettes fléchées	

Tableau 3 - Dépenses par destination et recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	DEPENSES DE L'ORGANISME							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue	40 228 508	40 224 538	8 413 279	7 490 142	0	0	48 641 787	47 714 680
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	900 121	900 121	58 976	79 389	0	0	959 097	979 510
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	34 820 779	34 820 779	557 192	554 339	0	0	35 377 971	35 375 118
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	4 507 608	4 503 639	7 797 111	6 856 414	0	0	12 304 719	11 360 052
D105 - Bibliothèques et documentation	3 621 345	3 621 345	1 362 497	1 405 018	5 122	0	4 988 964	5 026 363
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	4 235 446	4 235 446	2 031 839	1 921 794	368 945	361 439	6 636 230	6 518 679
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	2 192 804	2 192 804	348 609	329 802	2 272	7 657	2 543 685	2 530 262
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	8 081 540	8 081 540	2 958 271	3 216 142	8 889 405	2 758 479	19 929 217	14 056 162
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	3 685	3 685	13	13	0	0	3 697	3 697
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	2 952 065	2 952 065	374 263	417 643	127 650	118 358	3 453 979	3 488 065
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	8 898 759	8 898 759	2 512 106	2 159 437	64 755	125 640	11 475 619	11 183 835
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	4 665 633	4 665 633	1 023 650	898 970	94 712	111 113	5 783 996	5 675 717
D113 - Diffusion des savoirs et musées	13 760	13 760	205 953	318 984	0	23 083	219 713	355 826
D114 - Immobilier	4 399 337	4 399 337	4 153 681	3 420 530	7 042 761	4 743 379	15 595 779	12 563 246
D115 - Pilotage et support	8 276 277	8 276 277	6 914 536	7 309 231	877 663	568 040	16 068 475	16 153 547
Étudiants	72 951	72 951	3 079 564	2 927 562	0	0	3 152 515	3 000 512
D201 - Aides directes aux étudiants	19 538	19 538	152 644	152 644			172 182	172 182
D202 - Aides indirectes	0	0	2 894 040	2 741 928			2 894 040	2 741 928
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	53 413	53 413	32 880	32 989			86 293	86 402
Total	87 642 110	87 638 140	33 378 261	31 815 265	17 473 286	8 817 188	138 493 656	128 270 593

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) 5 011 718

Tableau 3 - Dépenses par destination et recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Budget	RECETTES DE L'ORGANISME								Total
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	92 121 587	-	-	-	-	-	-	-	92 121 587
Droits d'inscription	-	-	-	-	670 705	-	-	-	670 705
Formation continue, diplômes propres et VAE	-	-	-	-	1 988	-	-	-	1 988
Taxe d'apprentissage	-	-	-	-	51 712	-	-	-	51 712
Contrats et prestations de recherche hors ANR	-	-	-	13 043	161 725	-	2 098 419	2 328 995	4 602 182
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ANR investissements d'avenir	-	-	-	150 000	-	-	2 796 624	153 873	3 100 497
ANR hors investissements d'avenir	-	-	-	-	-	-	4 069 414	266 480	4 335 894
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	-	-	-	-	6 413	-	2 104 168	156 000	2 266 581
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	-	-	-	-	-	-	2 635 416	973 914	3 609 330
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	-	22 500	-	138 800	326 270	6 490 000	1 201 974	1 044 119	9 223 664
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	-	-	-	5 000	544 120	-	-	914 121	1 463 242
Autres recettes	-	-	129 957	5 329 487	6 372 030	-	-	3 456	11 834 930
Total	92 121 587	22 500	129 957	5 636 330	8 134 963	6 490 000	14 906 016	5 840 958	133 282 311

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)

TABLEAU 4 - Equilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS	Compte financier 2021	BR2 2022	Exécution au 31/12/2022	Compte financier 2021	BR2 2022	Exécution au 31/12/2022	FINANCEMENTS
Solde budgétaire (déficit)*		12 227 998		4 280 765		5 011 718	Solde budgétaire (excédent)*
Remboursements d'emprunts (capital) Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements	10 000	10 000	10 000				Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers **	4 099 535	1 027 335	851 543	4 042 629	1 027 335	799 507	Opérations au nom et pour le compte de tiers **
Autres décaissements sur comptes de tiers	2 409 934	2 239 871	4 881 283	3 737 928	2 239 871	3 156 773	Autres encaissements sur comptes de tiers
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (A)	6 519 469	15 505 204	5 742 827	12 061 322	3 267 206	8 967 999	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (B)
ABONDEMENT de la trésorerie	5 541 853		3 225 172		12 237 998		PRELEVEMENT de la trésorerie (= A-B)
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée ***</i>			<i>1 815 693</i>	<i>34 951</i>	<i>7 769 302</i>		<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée</i>	<i>5 576 804</i>		<i>1 409 479</i>		<i>4 468 696</i>		<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>
TOTAL DES BESOINS	12 061 322	15 505 204	8 967 999	12 061 322	15 505 204	8 967 999	TOTAL DES FINANCEMENTS

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 5 - Opérations pour compte de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Libellé	DECAISSEMENTS			ENCAISSEMENTS		
		Décaissements 2021	Prévisions 2022	Décaissements 2022	Encaissements 2021	Prévisions 2022	Encaissements 2022
Dispositif d'intervention pour comptes de tiers	ERASMUS CBHE IBRAIN	67 399					14 864
	Paiement et remboursement EDF par Ecotron	117 270		23 067	127 763		112 394
	H2020 – FETOPEN – FERRAGE			603 499			603 499
	PROJET HiSCORE	3 758 639	1 027 335		3 758 639	1 027 335	
	FRM Maladie neurodégénérative			68 750			68 750
	Commission Européenne - Projet AUGURY	156 227		156 227	156 227		
Total Opérations au nom et pour le compte de tiers		4 099 535	1 027 335	851 543	4 042 629	1 027 335	799 507
Autres décaissements sur comptes de tiers	TVA déductible	1 640 221	2 239 871	4 470 037			
	TVA collectée et remboursée				2 885 316	2 239 871	3 902 105
	Autres opérations (recettes à classer, dépenses à régulariser)	45 309		411 246	429 065		-745 332
Total Autres décaissements sur comptes de tiers		2 409 934	2 239 871	4 881 283	3 737 928	2 239 871	3 156 773
TOTAL		6 509 469	3 267 206	5 732 827	7 780 557	3 267 206	3 956 281

TABLEAU 6 - Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Compte financier 2021	Crédits ouverts 2022 après BR2	EXECUTION AU 31/12/2022
Personnel	82 272 441	90 072 259	86 882 035
<i>dont charges de pensions civiles</i>	21 778 719	23 824 112	22 291 622
		0	
Fonctionnement autre que les charges de personnel	31 514 773	39 976 127	33 285 965
Amortissements - provisions	9 660 172	8 700 000	10 030 981
TOTAL DES CHARGES (1)	123 447 386	138 748 385	130 198 981
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	2 675 414	0	0
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	126 122 801	138 748 385	130 198 981

PRODUITS	Compte financier 2021	Crédits ouverts 2022 après BR2	EXECUTION AU 31/12/2022
Subvention de l'Etat	91 050 507	92 654 447	92 144 087
Autres subventions	15 094 315	23 263 427	19 339 955
Fiscalité affectée	190 443	130 000	129 957
Autres produits	15 403 813	14 400 380	11 168 547
Quotes-parts financements de l'actif	4 383 722	6 700 000	4 341 478
TOTAL DES PRODUITS (2)	126 122 801	137 148 254	127 124 023
Résultat prévisionnel : déficit (4) = (1) - (2)	0	1 600 132	3 074 958
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	126 122 801	138 748 385	130 198 981

Calcul de la capacité d'autofinancement	Compte financier 2021	Crédits ouverts 2022 après BR2	EXECUTION AU 31/12/2022
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	2 675 414	-1 600 132	-3 074 958
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9 660 172	8 700 000	10 030 981
- reprises sur amortissements (des biens immobiliers), dépréciations et provisions	4 383 722		1 470
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	0	6 700 000	4 340 008
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	7 951 865	399 868	2 614 546

TABLEAU 6 - Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Compte financier 2021	Crédits ouverts 2022 après BR2	EXECUTION AU 31/12/2022
Insuffisance d'autofinancement	0	0	0
Investissements	11 368 139	14 867 680	8 696 031
Remboursement des dettes financières	0	0	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	11 368 139	14 867 680	8 696 031
Apport au fonds de roulement (7) = (6)-(5)	0	0	388 515

RESSOURCES	Compte financier 2021	Crédits ouverts 2022 après BR2	EXECUTION AU 31/12/2022
Capacité d'autofinancement	7 951 865	399 868	2 614 546
Financements de l'actif par l'État	453 182	1 500 000	6 470 000
Financements de l'actif par des tiers autres que l'État	300 000	7 522 715	
Autres ressources			
Augmentation des dettes financières		0	
TOTAL DES RESSOURCES (6)	8 705 046	9 422 584	9 084 546
Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5)-(6)	2 663 093	5 445 096	0

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie	Compte financier 2021	Crédits ouverts 2022 après BR2	Correction Balance d'entrée	EXECUTION AU 31/12/2022	
Niveau initial					
FONDS DE ROULEMENT	41 498 863		-553 511	38 282 260	
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	1 435 061		553 511	-7 323 395	
TRESORERIE	40 063 802			45 605 655	
Variation					
Variation du FONDS DE ROULEMENT	-2 663 092			388 515	
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-8 204 945	0		-2 836 657	
Variation de la TRESORERIE	5 541 853			3 225 172	
Niveau final					Jours
FONDS DE ROULEMENT	38 835 771			38 670 775	116
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-6 769 884	0		-10 160 052	
TRESORERIE	45 605 655			48 830 827	146

TABLEAU 7 - Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	45 605 655	66 633 598	65 799 656	51 091 737	64 433 278	58 260 306	57 705 879	67 798 679	68 882 544	61 555 068	52 181 820	55 186 080	
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	23 083 973	348 944	1 830 731	22 935 155	1 751 232	559 080	33 372 307	0	2 192 541	660 983	14 368 741	4 941 650	106 045 337
Subvention pour charges de service public	22 355 864	0	123 601	22 337 940	0	0	31 867 445	0	0	0	13 395 568	2 041 169	92 121 587
Autres financements de l'État	0	0	0	0	0	0	0	0	22 500	0	0	0	22 500
Fiscalité affectée	0	0	0	0	0	0	129 957	0	0	0	-	0	129 957
Autres financements publics	161 423	0	830 593	95 798	817 624	174 907	836 647	0	1 427 712	325 365	379 722	586 540	5 636 330
Recettes propres	566 686	348 944	876 537	501 417	933 607	384 173	538 258	0	742 329	335 619	593 451	2 313 941	8 134 963
Recettes budgétaires fléchées	874 619	1 899 734	2 777 957	1 219 400	2 039 486	1 527 821	1 379 692	0	3 815 398	532 033	754 347	10 416 487	27 236 974
Financements de l'État fléchés	0	0	0	0	20 000	0	0	0	0	0	0	6 470 000	6 490 000
Autres financements publics fléchés	831 176	1 400 152	2 184 307	647 089	1 645 224	1 288 970	1 124 949	0	2 511 460	455 783	356 127	2 460 780	14 906 016
Recettes propres fléchées	43 443	499 583	593 650	572 311	374 262	238 851	254 743	0	1 303 938	76 250	398 220	1 485 708	5 840 958
Opérations non budgétaires	-494 075	1 035 558	-641 280	225 314	-389 390	600 665	-18 807	2 212 329	-839 601	492 165	1 120 958	652 443	3 956 279
Emprunts : encaissements en capital													0
Prêts : encaissement en capital													0
Dépôts et cautionnements													0
Opérations gérées en comptes de tiers :	-494 075	1 035 558	-641 280	225 314	-389 390	600 665	-18 807	2 212 329	-839 601	492 165	1 120 958	652 443	3 956 279
- TVA encaissée	50 388	136 769	283 032	116 843	333 976	142 571	244 366	435 697	393 541	301 572	69 536	1 393 814	3 902 105
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	68 750		25 875	603 499					14 864		86 519		799 506
- Autres encaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	-613 213	898 789	-950 186	-495 028	-723 366	458 094	-263 173	1 776 632	-1 248 005	190 593	964 903	-741 371	-745 332
A. TOTAL	23 464 517	3 284 237	3 967 408	24 379 870	3 401 327	2 687 565	34 733 192	2 212 329	5 168 338	1 685 181	16 244 046	16 010 580	137 238 590
DECAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	1 318 148	2 307 923	15 586 074	9 064 544	7 590 895	2 044 928	20 653 999	465 663	10 130 500	8 617 796	9 007 495	16 061 349	102 849 313
Personnel	0	0	12 182 521	6 010 736	6 048 129	-3 680	18 311 338	0	6 322 238	6 311 378	6 420 209	13 446 957	75 049 825
Fonctionnement	1 004 425	1 967 247	3 187 516	2 922 015	1 347 757	1 662 747	2 058 796	417 288	3 370 173	2 007 451	2 482 825	2 406 402	24 834 640
Investissement	313 723	340 676	216 037	131 793	195 010	385 861	283 865	48 375	438 089	298 967	104 460	207 990	2 964 848
Dépenses liées à des recettes fléchées	399 030	1 540 297	2 574 820	1 457 866	1 471 364	786 056	3 641 347	155 748	2 158 167	2 019 451	3 760 406	5 456 726	25 421 280
Personnel	0	0	2 066 777	1 094 491	1 039 808	3 680	3 172 940	0	1 014 128	988 129	1 077 397	2 130 965	12 588 316
Fonctionnement	338 187	320 198	413 443	321 358	411 996	679 146	392 752	97 680	1 002 186	817 987	680 141	1 505 552	6 980 625
Investissement	60 844	1 220 100	94 601	42 017	19 560	103 231	75 655	58 068	141 853	213 335	2 002 869	1 820 209	5 852 339
Opérations non budgétaires	719 396	269 959	514 433	515 920	512 039	411 007	345 046	507 053	207 146	421 182	471 885	847 758	5 742 826
Emprunts : remboursements en capital													0
Prêts : décaissements en capital													0
Dépôts et cautionnements										10 000			10 000
Opérations gérées en comptes de tiers :	719 396	269 959	514 433	515 920	512 039	411 007	345 046	507 053	207 146	421 182	471 885	847 758	5 732 826
- TVA décaissée	150 030	187 890	325 451	114 001	384 261	266 712	283 808	488 042	218 171	379 041	428 707	1 243 924	4 470 037
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	224 977		12 574	613 992									851 543
- Autres décaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	344 390	82 069	176 408	-212 073	127 778	144 295	61 239	19 011	-11 025	32 142	43 178	-396 166	411 246
B. TOTAL	2 436 574	4 118 179	18 675 327	11 038 330	9 574 298	3 241 992	24 640 392	1 128 464	12 495 813	11 058 430	13 239 786	22 365 834	134 013 419
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	21 027 943	-833 942	-14 707 919	13 341 541	-6 172 971	-554 427	10 092 800	1 083 865	-7 327 476	-9 373 248	3 004 260	-6 355 254	3 225 171
SOLDE CUMULE (1) + (2)	66 633 598	65 799 656	51 091 737	64 433 278	58 260 306	57 705 879	67 798 679	68 882 544	61 555 068	52 181 820	55 186 080	48 830 826	

TABLEAU 8 - Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Compte Financier 2021	BR2 2022	Exécution 2022	2023*	2024*	2025 et suivants*
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	24 324 471	24 289 520	24 289 520	26 105 213	24 157 792	26 059 524
Recettes fléchées (b)	24 307 965	25 993 142	27 236 974	8 089 339	12 962 991	7 685 048
Financements de l'État fléchés	2 752 683	1 687 860	6 490 000	1 100 000	5 000 000	-
<i>Dont CPER</i>	<i>2 705 000</i>		<i>6 470 000</i>	<i>1 100 000</i>	<i>5 000 000</i>	-
Autres financements publics fléchés	16 600 404	20 785 382	14 906 016	5 919 668	7 801 891	7 419 840
<i>Dont CPER</i>			-	<i>1 500 000</i>	<i>3 000 000</i>	<i>3 000 000</i>
Recettes propres fléchées	4 954 878	3 519 900	5 840 958	1 069 671	161 100	265 208
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	24 342 916	33 762 444	25 421 281	10 036 760	11 061 259	25 364 319
Personnel						
<i>AE=CP</i>	10 919 557	14 057 376	12 588 316	2 425 555	2 696 411	1 141 016
Fonctionnement						
<i>AE</i>	5 698 905	9 626 151	7 158 774	1 164 741	1 687 141	1 766 007
<i>CP</i>	4 918 072	9 911 872	6 980 625	1 260 341	1 680 039	1 961 356
Investissement						
<i>AE</i>	2 910 901	14 389 187	12 364 386	2 831 405	3 691 460	20 010 394
<i>CP</i>	8 505 287	9 793 196	5 852 339	6 350 865	6 684 808	22 261 946
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	- 34 951	- 7 769 302	1 815 693	- 1 947 421	1 901 732	- 17 679 271
Autofinancement des opérations fléchées (d)	0	0	0	0	0	7 832 815

TABLEAU 9 - Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opération	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement			Restes	
		AE consommées au titre des années antérieures à 2022	AE ouverts en 2022 (consolidé BR2)	AE consommées en 2022 (CFI 2022)	CP consommés au titre des années antérieures à 2022	CP ouverts en 2022 (consolidé BR2)	CP consommés en 2022 (CFI 2022)	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8) = (1) - (2) - (4)	(9) = (2) + (4) - (5) - (7)
PIA	16 280 725	2 618 400	5 436 281	6 867 503	2 605 865	2 986 281	2 521 903	6 794 822	4 358 135
Mécénat	2 605 000	1 153 160	491 500	393 331	1 087 219	491 500	391 801	1 058 509	67 471
UE	7 365 863	2 630 919	1 355 401	1 005 510	1 329 678	1 392 567	1 849 886	3 729 434	456 865
Autres	728 988	381 981	60 000	26 650	370 881	60 000	24 364	320 357	13 386
TOTAL CONTRATS DE RECHERCHE SIGNIFICATIFS	26 980 576	6 784 461	7 343 182	8 292 993	5 393 643	4 930 348	4 787 953	11 903 122	4 895 858
Grands projets	35 869 638	9 000 813	2 839 419	3 346 133	8 669 329	3 869 977	2 801 519	23 522 692	876 098
GER	3 394 000	1 636 354	1 025 044	840 105	1 081 771	1 138 563	738 203	917 540	656 485
Réhabilitation	3 361 600	659 545	2 606 694	2 331 230	473 284	1 513 001	530 645	370 825	1 986 846
Internat	1 400 000	1 097 103	227 957	39 673	678 426	159 337	103 969	263 225	354 380
Hors SPSI	928 000	295 829	362 170	195 445	134 334	369 244	78 401	436 725	278 540
TOTAL OPERATIONS IMMOBILIERES	44 953 238	12 689 644	7 061 283	6 752 587	11 037 143	7 050 122	4 252 737	25 511 008	4 152 350
TOTAL OPERATIONS PLURI-ANNUELLES	71 933 814	19 474 105	14 404 465	15 045 580	16 430 786	11 980 470	9 040 690	37 414 130	9 048 208

B - Recettes

Opération	Financements extérieurs					
	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Montant financements extérieurs	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements au titre de l'année 2022	Restes à encaisser
	(1)	(10) = (1) - (11)	(11)	(12)	(13)	(14) = (11) - (12) - (13)
PIA	16 280 725	0	16 280 725	3 034 954	2 387 983	10 857 788
Mécénat	2 605 000	0	2 605 000	1 603 400	481 500	520 100
UE	7 365 863	0	7 365 863	2 600 535	1 041 547	3 723 781
Autres	728 988	0	728 988	584 910	108 370	35 708
TOTAL CONTRATS DE RECHERCHE SIGNIFICATIFS	26 980 576	0	26 980 576	7 823 798	4 019 400	15 137 378
Grands projets	35 869 638	4 169 638	31 700 000	11 630 000	6 470 000	13 600 000
GER	3 394 000	3 394 000				0
Réhabilitation	3 361 600	3 361 600				0
Internat	1 400 000	1 400 000				0
Hors SPSI	928 000	928 000				0
TOTAL OPERATIONS IMMOBILIERES	44 953 238	13 253 238	31 700 000	11 630 000	6 470 000	13 600 000
TOTAL	71 933 814	13 253 238	58 680 576	19 453 798	10 489 400	28 737 378

TABLEAU 10 - Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation
POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Prévission d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opérations	Nature	Montant de l'opération (1)	Autorisation d'engagement			Crédits de paiement		
			AE consommées au titre des années antérieures à 2022 (2)	AE ouverts en 2022 (consolidé BR2) (3)	AE consommées en 2022 (CFI 2022) (4)	CP consommés au titre des années antérieures à 2022 (5)	CP ouverts en 2022 (consolidé BR2) (6)	CP consommés en 2022 (CFI 2022) (7)
Contrat de recherche	Personnel	11 764 621	3 403 736	2 088 920	2 097 903	3 403 736	2 088 920	2 097 903
	Fonctionnement	7 392 107	1 683 987	1 270 740	1 128 075	1 511 565	1 305 740	1 097 104
	Investissement	7 823 848	1 696 738	3 983 523	5 067 015	478 342	1 535 688	1 592 946
TOTAL CONTRATS DE RECHERCHE SIGNIFICATIFS		26 980 576	6 784 461	7 343 182	8 292 993	5 393 643	4 930 348	4 787 953
Opérations immobilières	Fonctionnement fléché	120 000	41 924	78 076	40 232	39 374	80 626	7 663
	Investissement fléché	35 584 638	8 856 595	2 712 536	3 283 097	8 552 725	3 715 481	2 763 201
	Total Fléché	35 704 638	8 898 519	2 790 612	3 323 329	8 592 099	3 796 107	2 770 864
	Fonctionnement globalisé	147 552	147 552			102 215		
	Investissement globalisé	9 101 048	3 643 573	4 270 671	3 429 258	2 342 829	3 254 015	1 481 873
Total globalisé		9 248 600	3 791 124	4 270 671	3 429 258	2 445 044	3 254 015	1 481 873
TOTAL OPERATIONS IMMOBILIERES		44 953 238	12 689 644	7 061 283	6 752 587	11 037 143	7 050 122	4 252 737
<i>Ss total Personnel</i>		11 764 621	3 403 736	2 088 920	2 097 903	3 403 736	2 088 920	2 097 903
<i>Ss total Fonctionnement</i>		7 659 659	1 873 463	1 348 816	1 168 307	1 653 155	1 386 365	1 104 767
<i>Ss total Investissement</i>		52 509 534	14 196 906	10 966 730	11 779 370	11 373 896	8 505 185	5 838 019
TOTAL		71 933 814	19 474 105	14 404 465	15 045 580	16 430 786	11 980 469	9 040 690

Programmation dépenses N+1 et suivants					
AE prévues en 2023 (8)	CP prévues en 2023 (9)	AE prévues en 2024 (10)	CP prévues en 2024 (11)	AE prévues en 2025 et suivants (12) = (1) - (2) - (4) - (8) - (10)	CP prévues en 2025 et suivants (13) = (1) - (5) - (7) - (9) - (11)
2 425 555	2 425 555	2 696 411	2 696 411	1 141 016	1 141 016
1 164 741	1 215 005	1 687 141	1 680 039	1 728 163	1 888 394
880 000	1 635 962	180 095	3 088 324	0	1 028 274
4 470 296	5 276 521	4 563 647	7 464 775	2 869 179	4 057 683
0	0	0	0	37 844	72 963
490 000	525 000	3 261 365	3 296 483	19 693 581	20 447 229
490 000	525 000	3 261 365	3 296 483	19 731 425	20 520 192
0	45 336	0	0	0	-0
1 461 405	4 189 903	250 000	300 000	316 812	786 444
1 461 405	4 235 239	250 000	300 000	316 812	786 444
1 951 405	4 760 239	3 511 365	3 596 483	20 048 238	21 306 635
2 425 555	2 425 555	2 696 411	2 696 411	1 141 016	1 141 016
1 164 741	1 260 341	1 687 141	1 680 039	1 766 007	1 961 356
2 831 405	6 350 865	3 691 460	6 684 808	20 010 394	22 261 946
6 421 701	10 036 760	8 075 012	11 061 259	22 917 417	25 364 319

B - Prévisions de recettes

Opérations	Nature	Prévission	Prévission N		Programmation N+1 et suivants		
		financement extérieur des opérations (14)	Encaissements au titre des années antérieures à 2022 (15)	Encaissements au titre de l'année 2022 (16)	Encaissements prévus en 2023 (17)	Encaissements prévus en 2024 (18)	Encaissements prévus en 2025 et suivants (19) = (14) - (15) - (16) - (17) - (18)
Contrat de recherche : LABEX et EQUIPEX	Financement de l'Etat						
	Autres financements publics	22 235 636	5 164 708	3 429 530	4 419 668	4 801 891	4 419 840
	Autres financements	4 744 940	2 659 091	589 870	1 069 671	161 100	265 208
Total contrat de recherche		26 980 576	7 823 798	4 019 400	5 489 339	4 962 991	4 685 048
Opérations immobilières	Financement de l'Etat fléché	21 700 000	9 130 000	6 470 000	1 100 000	5 000 000	0
	Autres financements publics fléché	10 000 000	2 500 000	0	1 500 000	3 000 000	3 000 000
	Autres financements fléché						
	Total recettes fléchées	31 700 000	11 630 000	6 470 000	2 600 000	8 000 000	3 000 000
	Financement de l'Etat globalisé						
	Autres financements publics globalisé						
	Autres financements globalisé						
Total recettes globalisées		0	0	0	0	0	0
Total opérations immobilières		31 700 000	11 630 000	6 470 000	2 600 000	8 000 000	3 000 000
<i>ss total financement de l'Etat</i>		21 700 000	9 130 000	6 470 000	1 100 000	5 000 000	0
<i>ss total autres financements publics</i>		32 235 636	7 664 708	3 429 530	5 919 668	7 801 891	7 419 840
<i>ss total autres financements</i>		4 744 940	2 659 091	589 870	1 069 671	161 100	265 208
TOTAL		58 680 576	19 453 798	10 489 400	8 089 339	12 962 991	7 685 048

TABLEAU 11 - TABLEAU RETRAÇANT LES MOYENS DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Moyens attribués de l'établissement (en AE) en 2022		Moyens demandés hors budget de l'établissement (1)					
		Montant	ETPT	CNRS		INSERM		Autres partenaires (SU,UP,EHESS...)	
SCIENCES		Montant	ETPT	Montant	ETPT	Montant	ETPT	Montant	ETPT
BIOLOGIE - UMS 3194 -CEREEP - BIO21	Personnel	30 000							
	Fonctionnement	47 500		409 725					
	Investissement	19 000		397 000		0		0	
BIOLOGIE - UMR 8197 -IBENS - IBENS11	Personnel	130 000							
	Fonctionnement	70 000		411 400		485 000		0	
	Investissement	140 000		133 500		154 000			
CHIMIE - UMR 8640 - Labo Pasteur - CHIM31	Personnel	0							
	Fonctionnement	84 500		90 000				24 000	
	Investissement	25 000		35 000					
CHIMIE -UMR 7203 - Labo. des biomolécules CHIM31	Personnel	0							
	Fonctionnement	37 000		85 000				105 000	
	Investissement	5 000							
CHIMIE - FR 2769 - Inst. Chimie Moléculaire de Paris Centre CHIM51	Personnel	0							
	Fonctionnement	2 500		18 000				8 000	
	Investissement	3 500							
CHIMIE - FR 3615 - Féd.Physico- Chimie Ana. et Bio. CHIM41	Personnel	0							
	Fonctionnement	10 000		7 000				6 000	
	Investissement	0							
CHIMIE - UMR 8004 - IMAP CHIM21	Personnel	0							
	Fonctionnement	22 500		7 000				14 000	
	Investissement	7 000		20 000				77 000	
ETUDES COGNITIVES - U960 - Labo.de Neurosciences Cognitives DEC11	Personnel	0							
	Fonctionnement	24 000		0				0	
	Investissement	0							
ETUDES COGNITIVES - UMR 8129 - Institut J.Nicod DEC21	Personnel	9 000							
	Fonctionnement	14 000		50 000				0	
	Investissement	0							
ETUDES COGNITIVES - UMR 8554 - Labo.Sc.Cogn. et Psycholing. DEC31	Personnel	15 000							
	Fonctionnement	5 500		44 000				27 000	
	Investissement	0							
ETUDES COGNITIVES - UMR 8248 - Labo.Psycho.de la Perception DEC41	Personnel	3 000							
	Fonctionnement	17 600		74 850				0	
	Investissement	0							
ETUDES COGNITIVES - U 955 - Equipe Neuropsy.Interventionnelle 1F10	Personnel	0							
	Fonctionnement	5 000		0				0	
	Investissement	0							
ETUDES COGNITIVES - UMS 3332 - Relais d'info.sur les sc.cognitives DEC71	Personnel	0							
	Fonctionnement	0		16 000				0	
	Investissement	0							
GEOSCIENCES UMR 8538 - Labo.de Géologie GEOS11	Personnel	0							
	Fonctionnement	51 000		105 000				0	
	Investissement	30 000							
GEOSCIENCES UMR 8539 - Labo.de Météo.Dyna. GEOS21	Personnel	0						7 800	
	Fonctionnement	15 000		132 000				171 585	
	Investissement	6 000						10 000	
INFORMATIQUE - UMR 8548 INFO01	Personnel	0							
	Fonctionnement	36 000		40 000				0	
	Investissement	0							

		Moyens attribués de l'établissement (en AE) en 2022		Moyens demandés hors budget de l'établissement (1)					
				CNRS		INSERM		Autres partenaires (SU,UP,EHESS...)	
MATHEMATIQUES - UMR 8553 <i>MATH01</i>	Personnel	0							
	Fonctionnement	63 000		40 000				0	
	Investissement	15 000							
PHYSIQUE - UMR 8552 - Labo. Kastler Brossel <i>PHYS11</i>	Personnel	0						30 000	
	Fonctionnement	110 000		514 000				12 000	
	Investissement	5 000						49 000	
PHYSIQUE - UMR 8023 - Labo.de physique de l'ENS - LPENS <i>PHYS21</i>	Personnel	0							
	Fonctionnement	115 000		315 000				100 000	
	Investissement	100 000		165 000				15 000	
LETTRES		Montant	ETPT	Montant	ETPT	Montant	ETPT	Montant	ETPT
ANTIQUITES - UMR 8546 - Labo.d'archéo - <i>ANTI11</i>	Personnel	12 000							
	Fonctionnement	50 000		137 500				38 000	
	Investissement	13 000							
ANTIQUITES - UMR 8230 - Centre J.Pépin - <i>ANTI21</i>	Personnel	0							
	Fonctionnement	10 000		161 500				0	
	Investissement	10 000							
IHMC - UMR 8066 <i>HIST11</i>	Personnel	0							
	Fonctionnement	10 000		2 500				118 000	
	Investissement	5 000							
HISTOIRE ET THEORIE DES ARTS UMR 7172 - THALIM <i>ART11 (ex HTA11)</i>	Personnel	0							
	Fonctionnement	4 500		34 600				111 400	
	Investissement	2 500							
LITTÉRATURE ET LANGAGE - UMR 8132 - Inst.Textes et Manuscrits Modernes - ITEM <i>LILA11</i>	Personnel	0							
	Fonctionnement	30 000		92 000				0	
	Investissement	0							
LITTÉRATURE ET LANGAGE - UMR 8094 - - LATTICE <i>LILA21</i>	Personnel	6 000							
	Fonctionnement	21 000		8 000				48 000	
	Investissement	0							
PHILOSOPHIE - UMR 8547 - Pays Germaniques <i>PHILO11</i>	Personnel	0							
	Fonctionnement	17 000		78 500				0	
	Investissement	8 000							
PHILOSOPHIE - USR 3608 - République des savoirs <i>PHILO21</i>	Personnel	0							
	Fonctionnement	30 000		45 000				17 000	
	Investissement	5 000							
PHILOSOPHIE - UMS 3610 - CAPHES <i>PHILO31</i>	Personnel	10 000							
	Fonctionnement	10 500		35 000				0	
	Investissement	4 500							
SCIENCES SOCIALES - UMR 7074 - Centre de théorie et analyse du droit <i>SCSO11</i>	Personnel	0							
	Fonctionnement	3 400		25 000				26 700	
	Investissement	0							
SCIENCES SOCIALES - UMR 8097 - <i>SCSO21</i>	Personnel	0							
	Fonctionnement	27 000		75 000				32 000	
	Investissement	0							
ECONOMIE - UMR 8545 - Paris Jourdan Sciences Economiques <i>ECO11</i>	Personnel	0						51 000	
	Fonctionnement	12 000		142 000				227 600	
	Investissement	0							

(1) : données issues de l'application Dialog du CNRS pour la campagne BI 2021
Ce tableau se décline par enveloppe et par type de financement

TABLEAU 12 - Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT					
	Correction balance d'entrée Fonds de roulement	20 861 460	0	-553 511	
	Correction balance d'entrée Besoin en fonds de roulement	-20 861 460	0	553 511	
	Correction balance d'entrée Trésorerie	0	0	0	
		CF 2021	BR2 2022	CF 2022	
Niveaux initiaux	1 Niveau initial de restes à payer	32 790 588	27 492 413	27 492 413	
	2 Niveau initial du fonds de roulement	41 498 863	38 835 771	38 282 260	
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	1 435 061	-6 769 885	-7 323 396	
	4 Niveau initial de la trésorerie	40 063 802	45 605 655	45 605 655	
4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	24 324 471	24 289 520	24 289 520	
4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	15 739 331	21 316 136	21 316 136	
Flux de l'année	5 Autorisations d'engagement	119 771 930	152 405 791	138 493 656	
	6 Résultat patrimonial	2 675 414	-1 600 132	-3 074 958	
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	7 951 865	399 868	2 614 546	
	8 Variation du fonds de roulement	-2 663 092	-5 445 096	388 515	
	9 Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	-10 000	-10 000	-10 000	
	10 Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	0	0	0
	Variation des stocks	+ / -			
	Production immobilisée	+			
	Charges sur créances irrécouvrables	-			
	Produits divers de gestion courante	+			
	11 Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS	-6 933 857	6 792 902	-4 613 203
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	-6 933 857	6 792 902	-7 257
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -			-4 605 946
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -			
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -			
	12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	4 280 765	-12 227 998	5 011 718	
12.a Recettes budgétaires	129 350 870	132 688 067	133 282 311		
12.b Crédits de paiement ouverts	125 070 105	144 916 065	128 270 593		
13 Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	-1 261 088	-10 000	1 786 546		
14 Variation de la trésorerie = 12 - 13	5 541 853	-12 217 998	3 225 172		
14.a dont variation de la trésorerie fléchée	-34 951	-7 769 302	1 815 693		
14.b dont variation de la trésorerie non fléchée	5 576 804	-4 448 696	1 409 479		
15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	-8 204 945	6 772 902	-2 836 657		
16 Variation des restes à payer	-5 298 175	7 489 726	10 223 063		
Niveaux finaux	17 Niveau final de restes à payer	27 492 413	34 982 139	37 715 476	
	17 bis Ajustements liés aux fermetures d'AE sur la période antérieure au 31/12/2022			-9 038 621	
	17 ter Niveau final de restes à payer définitif			28 676 855	
18 Niveau final du fonds de roulement	38 835 771	33 390 674	38 670 775		
19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	-6 769 885	3 017	-10 160 053		
20 Niveau final de la trésorerie	45 605 655	33 387 657	48 830 827		
20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée	24 289 520	16 520 218	26 105 213		
20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	21 316 136	16 867 439	22 725 614		
	Comptabilité budgétaire				
	Comptabilité générale				